

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

SELAS

GRASSIN & ASSOCIES

Commissaires de Justice Associés

2 rue Mazières

91000 - EVRY COURCOURONNES

Tel : 01.56.72.99.99

contact@blancgrassin.com

Fax : 01.42.07.49.09

www.huissier-creteil.com



**VENDREDI DIX JUILLET
DEUX MILLE VINGT SIX**

A LA REQUETE DE :

dont le siège so agissant poursuites
et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié en cette qualité audit siège

SUR LA REQUISITION DE :

dont le siège soc PARIS (75001), agissant poursuites et
diligences de son représentant légal en exercice, domicilié en cette qualité audit siège

M'AYANT EXPOSE :

Lequel m'ayant préalablement exposé que poursuivant la saisie immobilière d'un bien immobilier
appartenant à :

Propriété de : Madame Aude ainsi déclarée

Monsieur ainsi déclaré

Agissant en vertu :

D'un jugement rendu le 16 janvier 2024, par le TRIBUNAL JUDICIAIRE D'EVRY COURCOURONNES RG
22/02402 / Revêtu d'un certificat de non appel

Qu'il convient de procéder à la description du bien immobilier sis :

125 rue du Docteur Roux

91390 MORSANG SUR ORGE

Référence : 379348

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je, Emilie RECHT, Commissaire de justice associé au sein de la SELAS GRASSIN & ASSOCIES, titulaire d'un Office de Commissaire de justice près le TRIBUNAL JUDICIAIRE D'EVRY COURCOURONNES, demeurant 2 rue des Mazières à EVRY COURCOURONNES (91000),

JE ME SUIS RENDUE CE JOUR

125 rue du Docteur Roux

91390 MORSANG SUR ORGE

OÙ ÉTANT J'AI PROCÉDÉ AUX CONSTATATIONS SUIVANTES :

Conformément aux articles L142-1, L322-2 et R322-1 du Code des Procédures Civiles d'Exécution, en présence d'un diagnostiqueur qui n'est ni à mon service ni au service du créancier.

SOMMAIRE

[Click here to update the Table of Contents](#)

TITRE EXÉCUTOIRE ET CONVOCATIONS	5
LOCALISATION DU BIEN	13
INFORMATIONS SUR LA VILLE.....	14
SUPERFICIE DU BIEN.....	17
CONDITIONS D'OCCUPATION DU LOGEMENT	19
OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LE BIEN	20
ENTRÉE	21
EXTÉRIEUR	27
SALLE À MANGER / SALON	35
COIN CUISINE	40
SALLE DE BAIN	45
WC.....	49
COULOIR DE DISTRIBUTION.....	51
CHAMBRE 1	55
PIÈCE 1	59
PIÈCE 2	62
CHAMBRE 2	66
SOUS-SOL	71
GARAGE.....	74
DIAGNOSTICS.....	78

TITRE EXÉCUTOIRE ET CONVOCATIONS

Ci-dessous copie du jugement rendu le 16 janvier 2024, en vertu duquel les opérations sont effectuées

Convocation des propriétaires au présent descriptif immobilier ainsi que convocation de l'occupant.

ferrari[©]
publicité



ferrari[®]
publicité

A large, light gray watermark of the Ferrari logo is centered on the page. It consists of a vertical oval shape with a horizontal bar across the middle. The word "ferrari" is written in a bold, lowercase sans-serif font across the horizontal bar, and the word "publicité" is written in a similar font below it.

ferrari®
publicité



ferrari®
publicité

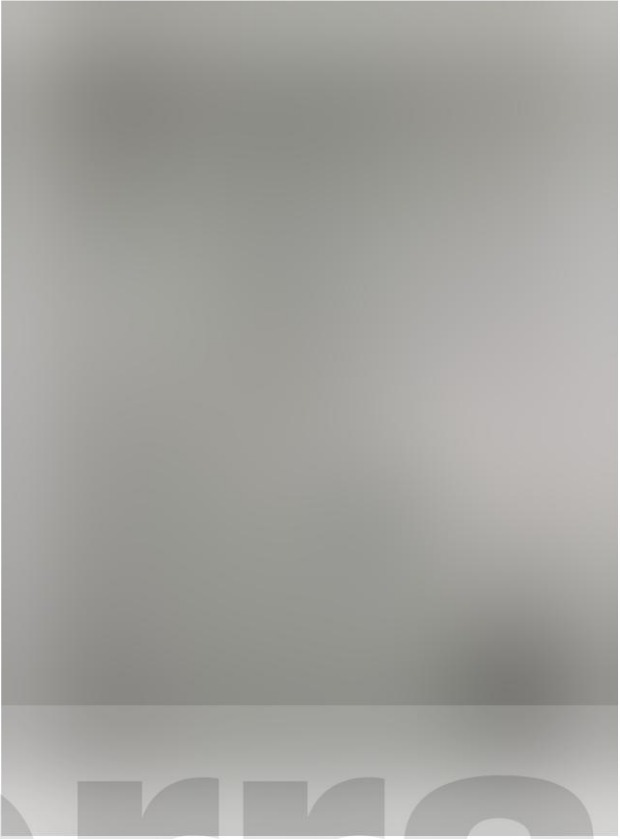


ferrari®
publicité

ferrari[®]
publicité

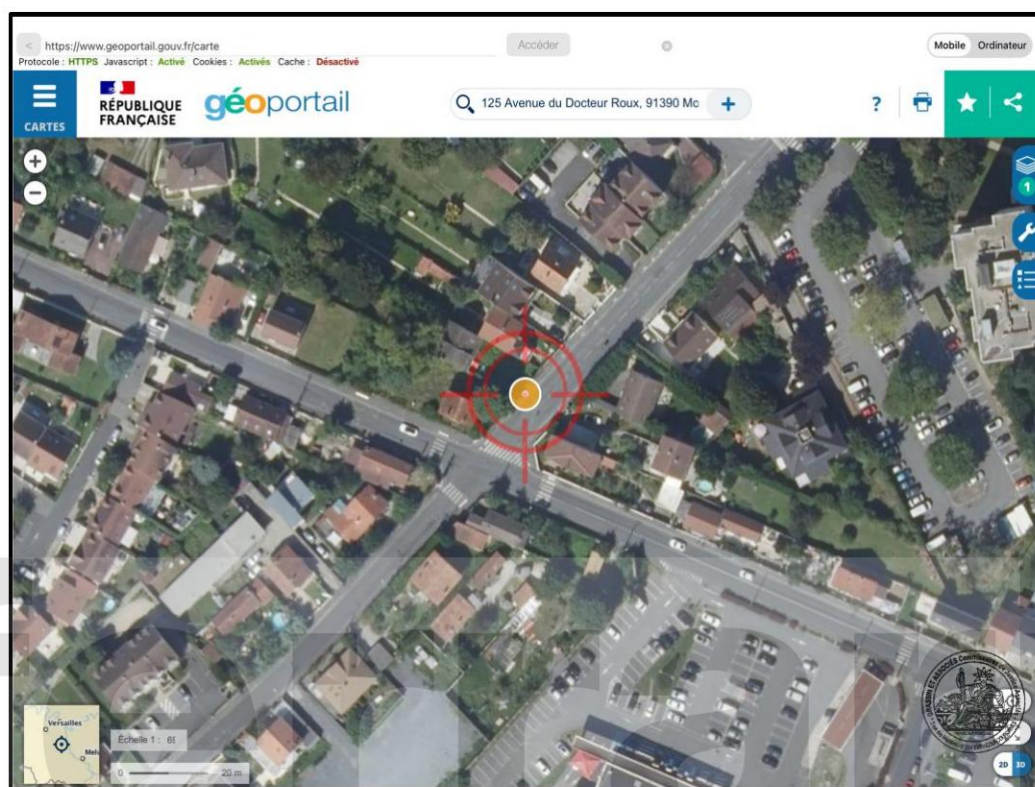


ferrari[®]
publicité



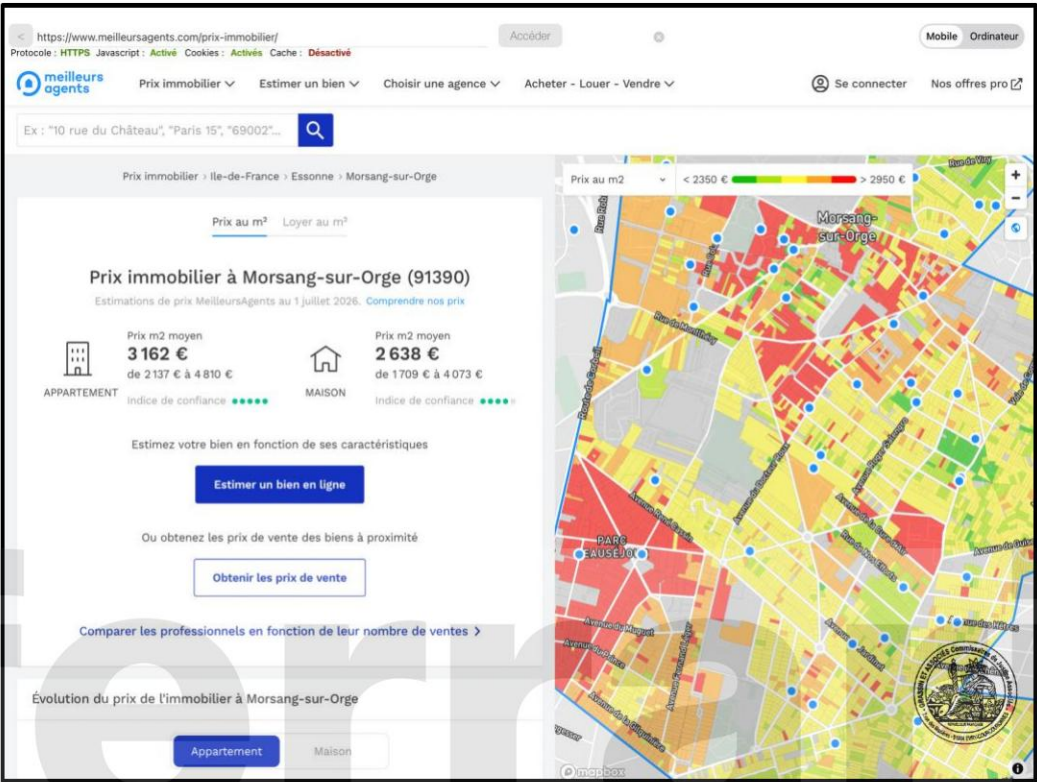
ferrari[®]
publicité

LOCALISATION DU BIEN

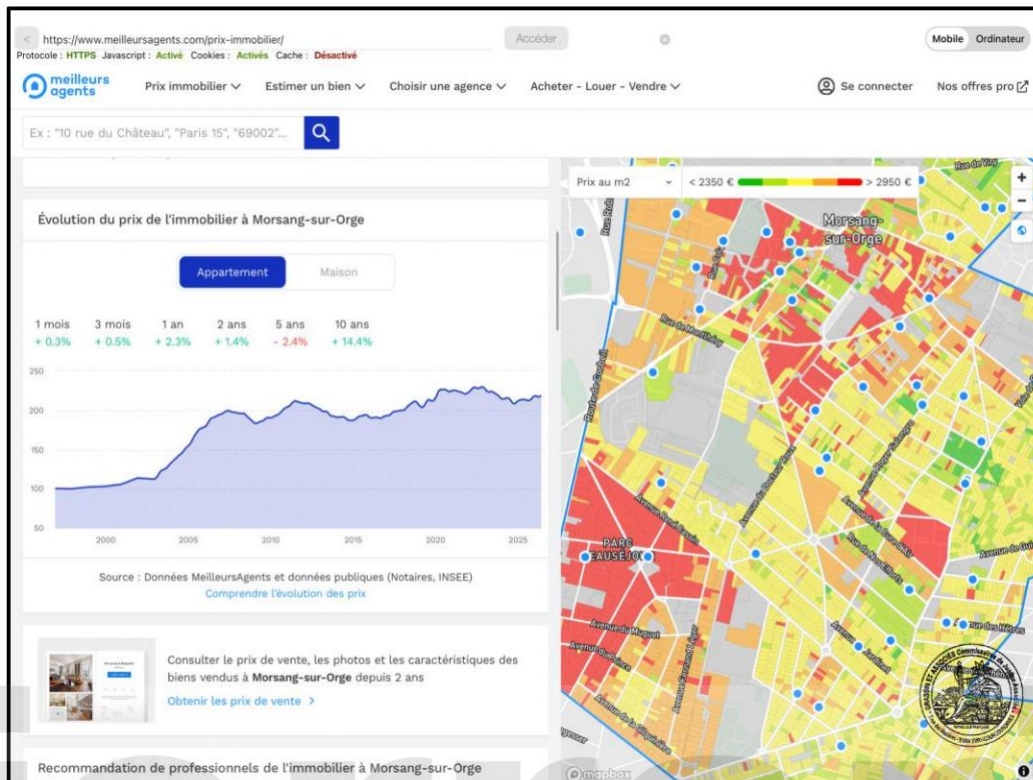


1. Image fournie à titre d'illustration (Source geoportail.gouv.fr)

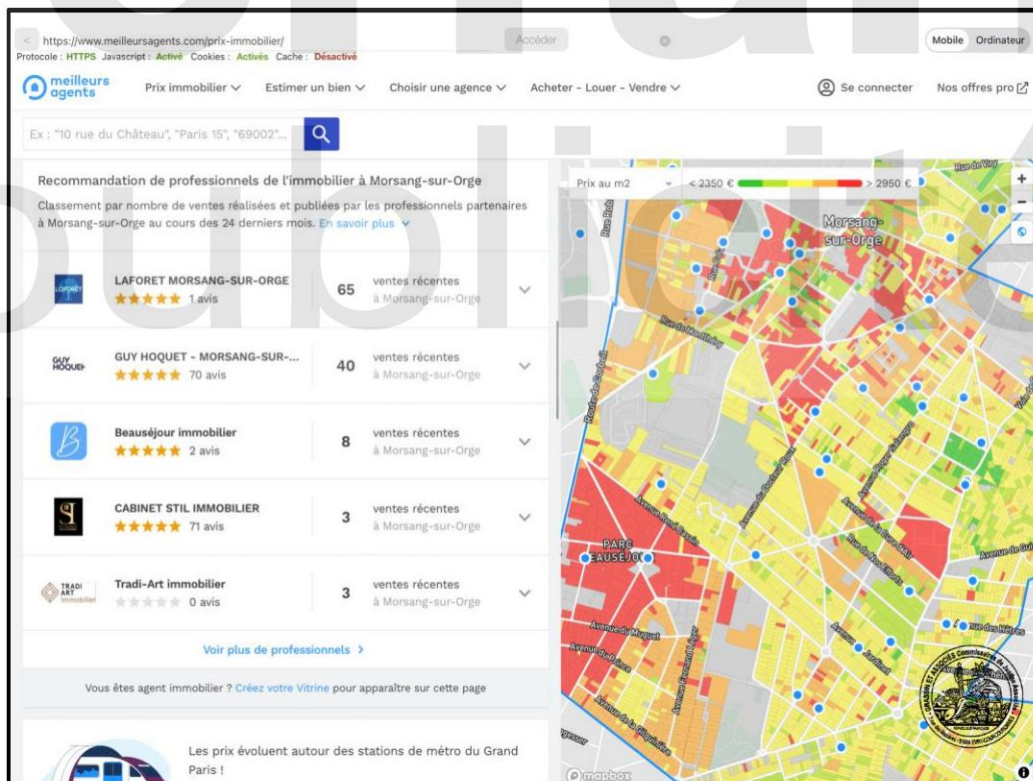
INFORMATIONS SUR LA VILLE



1.



2.



3.

SUPERFICIE DU BIEN

Le bien est d'une surface de 109 m2.



Attestation de Surface Habitable "SHAB"

Conforme aux articles 2 et 3 de l'article R. 111-2 du code de la construction et de l'habitation.

MISSION N° : 912003964

MISSION

Adresse : 125 AVENUE DU DOCTEUR ROUX
Ville : 91390 MORANG-SUR-ORGE

MISSION

Type : Maison	Nbre pièces : 6	Lot :
Cadastre : 90400191822	Relevé : 11/07/2028	Lot secondaire :
Porte :	Quantité : GOMES Sergio	Escalier :
Accompagnateur : NOM INCONNU (OCCUPANTS)		Etage :

CONCLUSIONS

Je soussigné GOMES Sergio atteste que :
La surface SHAB est : 109.98 m²

Société

SASU DFG DAO / GOMES Diamantina
2 RUE DU REAU STE - 91330 YVYREUX
Tel : 06 70 13 63 25 | Mail : dfg-dao@bc2e.com
Web : https://www.bc2e.com
Siret : 809 395 643 000 70

Scannez et téléchargez votre rapport.



Rapport

N° de report : 912003964
ATTESTATION SHAB - 1 sur 2

1. Extrait de fichier PDF

IDENTIFICATION DE L'OPÉRATEUR DE REPÉRAGE :
 GOMES Sergio membre du réseau BC2EE
 - SAU DU DAG / GOMES Damien - 3 RUE DU BEAU SITE - 91330 YVERNES

DÉTAIL DES SUPERFICIES :

Étage	Lot	Local	SUPERFICIE HABITABLE (SHAB) en m²		
			Superficie habitable	Autres superficies exclues	Superficie HSP < 1.80M
RDC		Entree	6.44	-	-
RDC		Séjour double	29.20	-	-
RDC		Toilettes	1.09	-	-
RDC		Salle de bain	7.80	-	-
RDC		Cuisine	14.40	-	-
01		Palier	5.50	-	-
01		Chambre 01	13.63	-	-
01		Bureau	6.87	-	-
01		Place 01	8.50	-	5.81
01		Chambre 02	13.11	-	-
01		Petit chambre 03	1.62	-	-
SOUS-SOL		Dégarrement	-	2.73	-
SOUS-SOL		Cave 01	-	26.88	-
SOUS-SOL		Cave 02	-	9.22	-
SOUS-SOL		Cave 03	-	5.41	-
SOUS-SOL		Garage	-	19.17	-
		Total	109.58 m²	63.31 m²	11.34 m²

Surface totale au sol (surface habitable, exclue et intérieur à 1.8m) : **184.63 m²**

Etat du COC : R.111-2 - La surface habitable d'un logement est la surface de plancher construite, après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escaliers, gaines, embrasures de portes et de fenêtres ; le volume habitable correspond au total des surfaces habitables ainsi définies multipliées par les hauteurs sous plafond. Il n'est pas tenu compte de la superficie des combles non aménagés, caves, sous-sols, remises, garages, terrasses, loggias, balcons, échords intérieurs au logement, vérandas, volumes vitrés prévus à l'article R. 111-10, locaux communs et autres dépendances des logements, ni des parties de locaux d'une hauteur inférieure à 1.80 mètre.

Particularités liées à ce mesurage :
 Néant

Aucun document probant n'étant été fourni par le demandeur, cette attestation est délivrée sans avoir la possibilité de contrôler la conformité de désignation des locaux, la consistance et les limites physiques de propriété du bien concerné. Étant ni les moyens ni les compétences pour franchir sur la qualification et les limites des parties privatives, ni le signataire personne physique ni la personne morale à laquelle ce dernier appartient ne pourront être tenus pour responsables pour tout litige concernant la conformité des désignations, la consistance, les limites propres du bien concerné et leurs éventuelles conséquences qui peuvent notamment concerner la surface habitable du bien.

Etabli le
11/07/2028
Cachet :



Serv. 809 209 643 000 70 - code APE : 7120B

Signature :



Société

SAU DU DAG / GOMES Damien -
 3 RUE DU BEAU SITE - 91330 YVERNES
 Tel : 06 71 18 43 38 Mail : dag@bc2ee.com
 Web : https://gomes.bcu.fr/ dag@bc2ee.com
 Serv. 809 209 643 000 70

Scannez et téléchargez votre rapport :



Rapport

N° de rapport : 01000384
 ATTESTATION SHAB : 2 sur 2

2. Extrait de fichier PDF

Référence : 379348

Page 18 / 163

CONDITIONS D'OCCUPATION DU LOGEMENT

Le bien est actuellement occupé par une famille de 3 personnes.

Les locataires refusent de communiquer : leur identité, les informations relatives à l'existence d'un bail et d'un loyer.

ferrari[©]
publicité

OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LE BIEN

Le bien nécessite des travaux de mise aux normes notamment absence de système de chauffage et d'électricité aux normes.

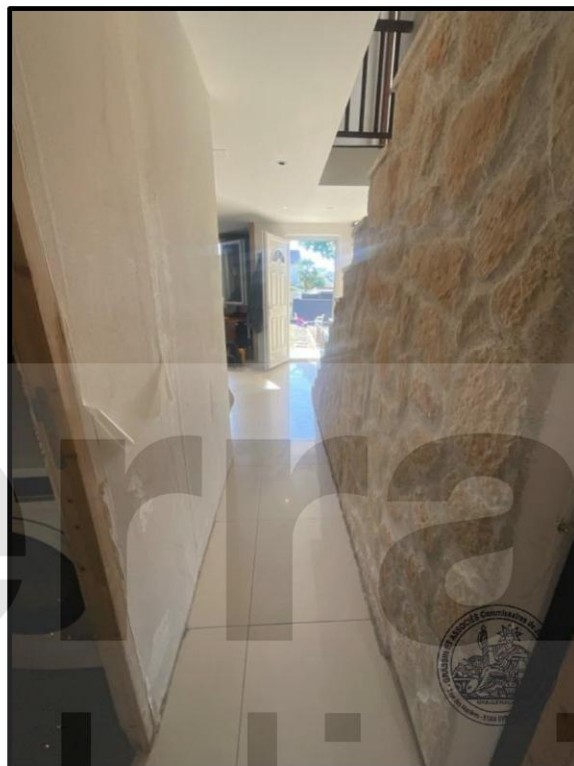
ferrari[©]
publicité

ENTRÉE

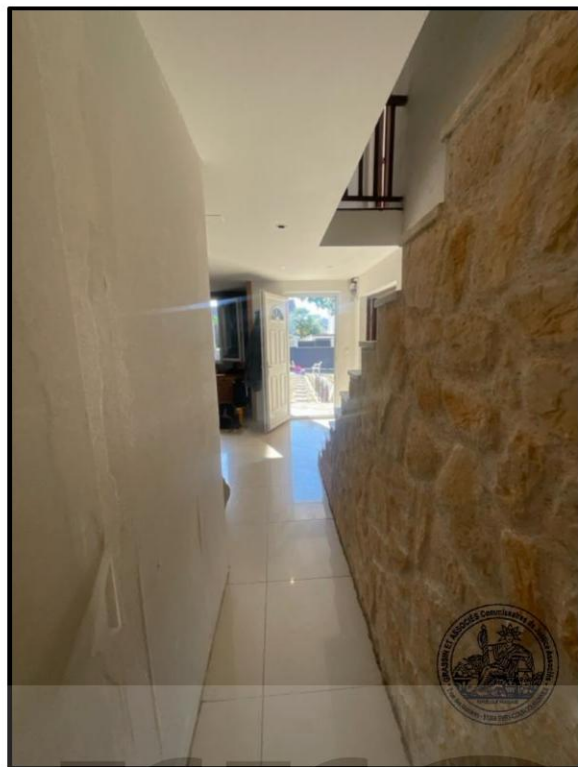
Le **sol** est recouvert de carrelage en état d'usage normal.

Les **murs** sont recouverts de papier peint en mauvais état.

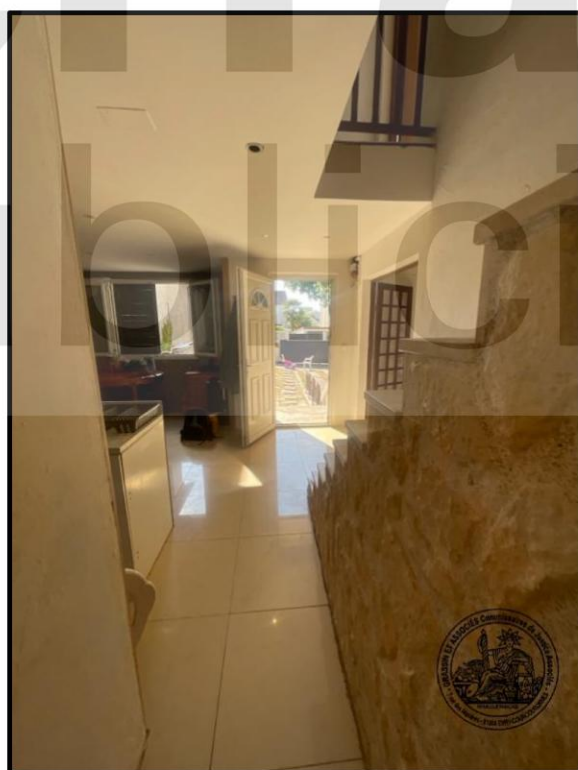
Le **plafond** est recouvert de peinture en état d'usage normal.



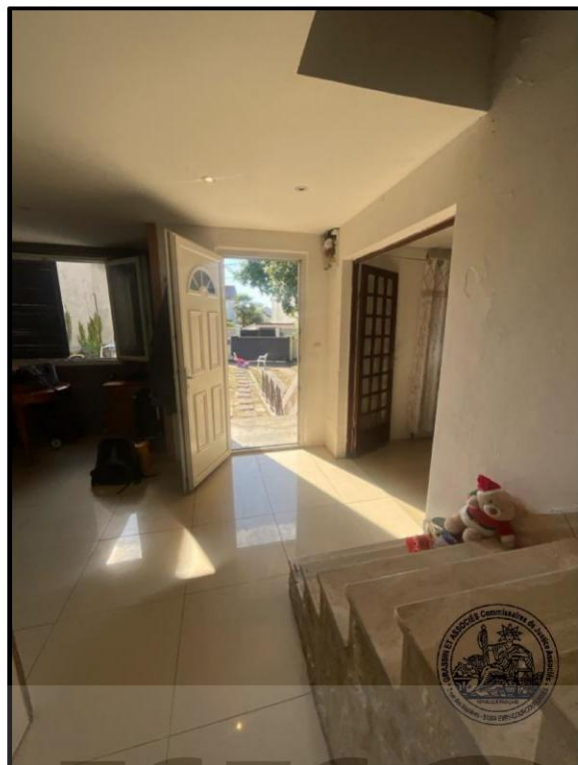
1.



2.



3.



4.



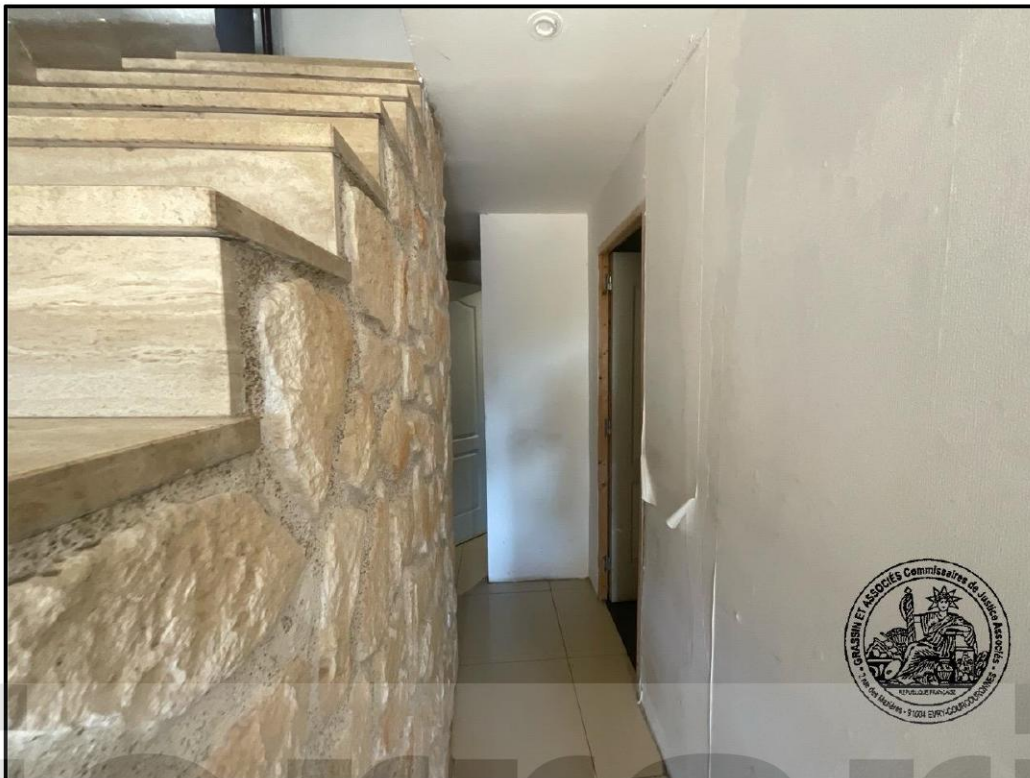
5.



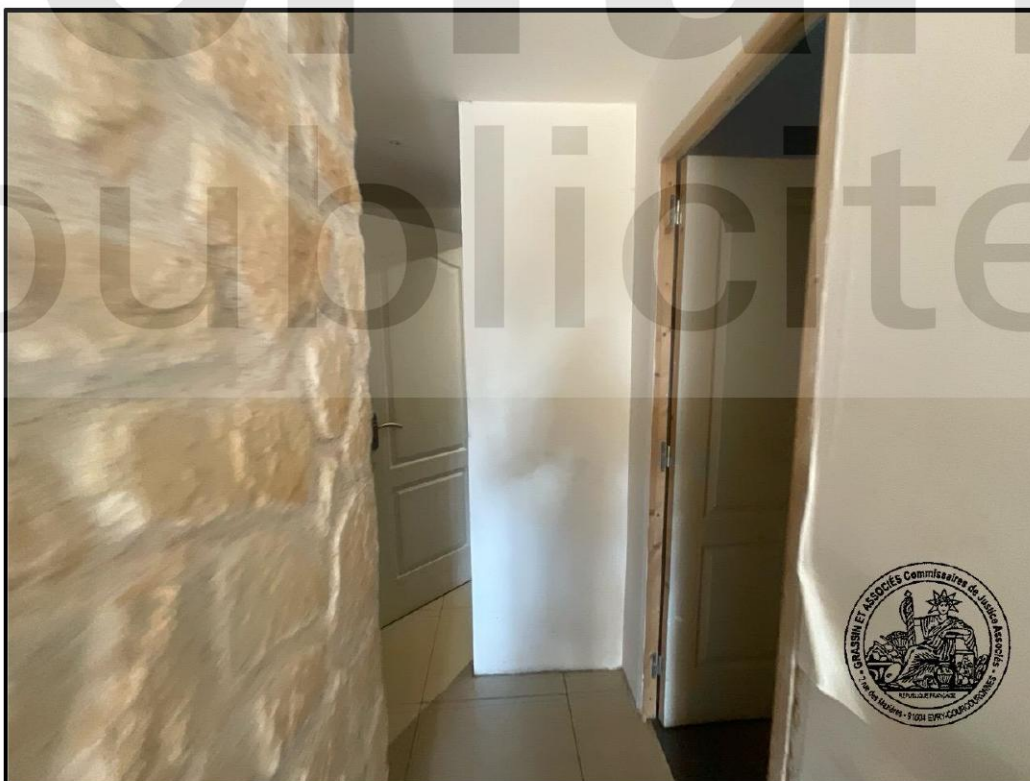
6.



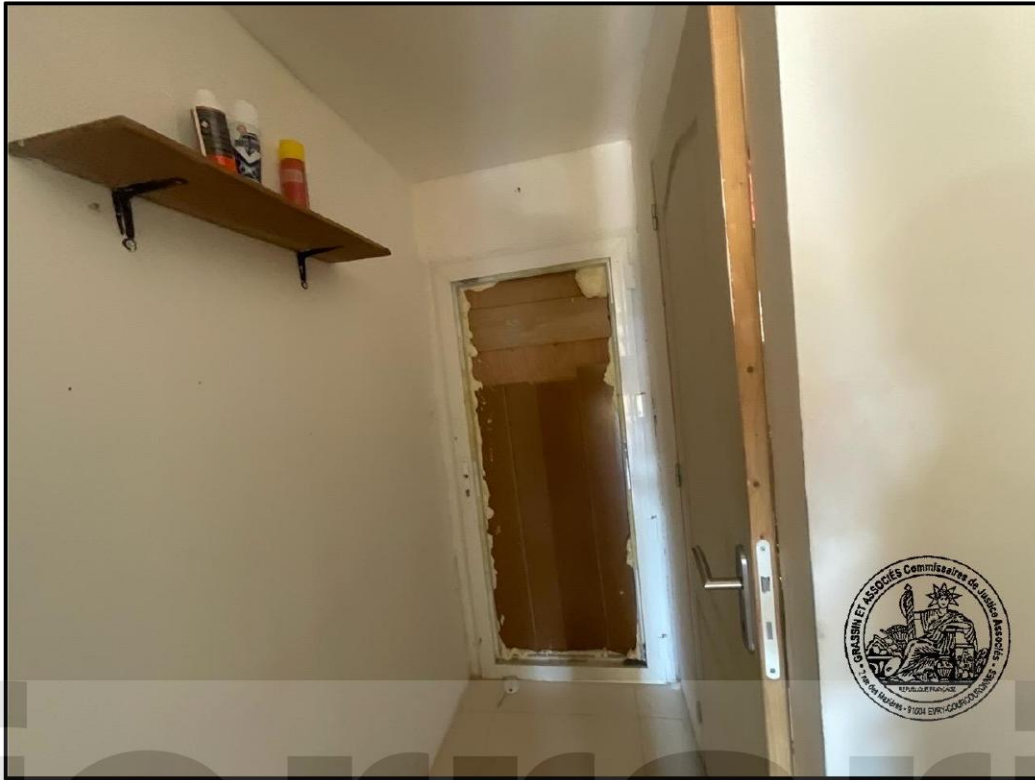
7.



8.



9.



10.



11.

EXTÉRIEUR



1.



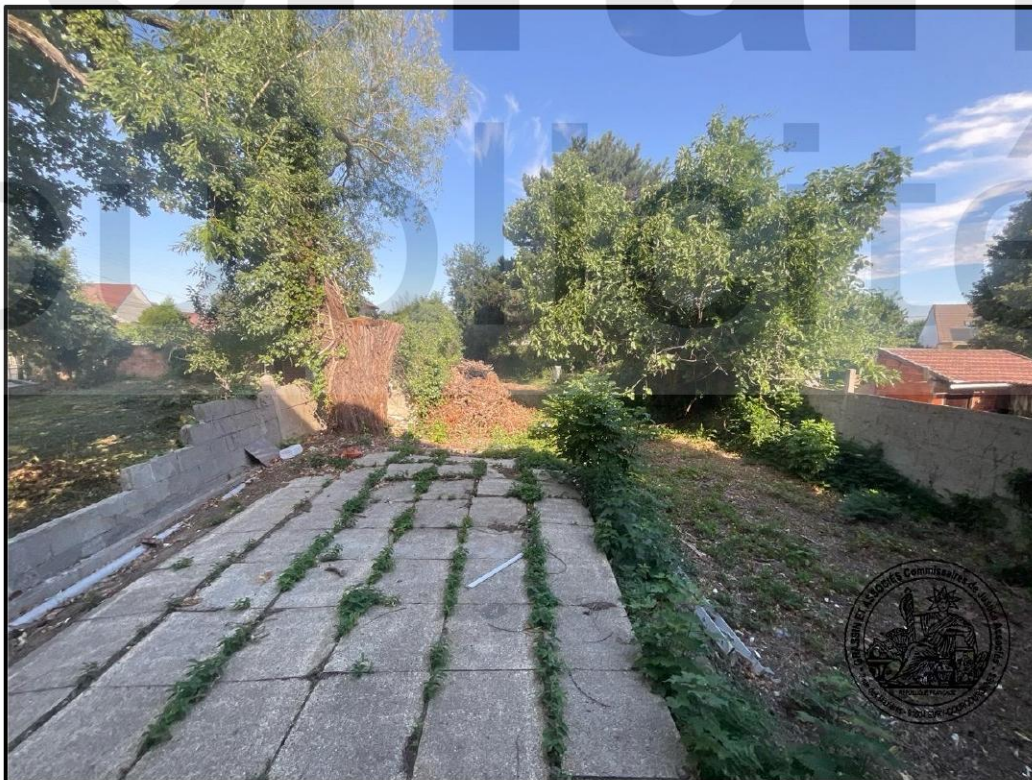
2.



3.



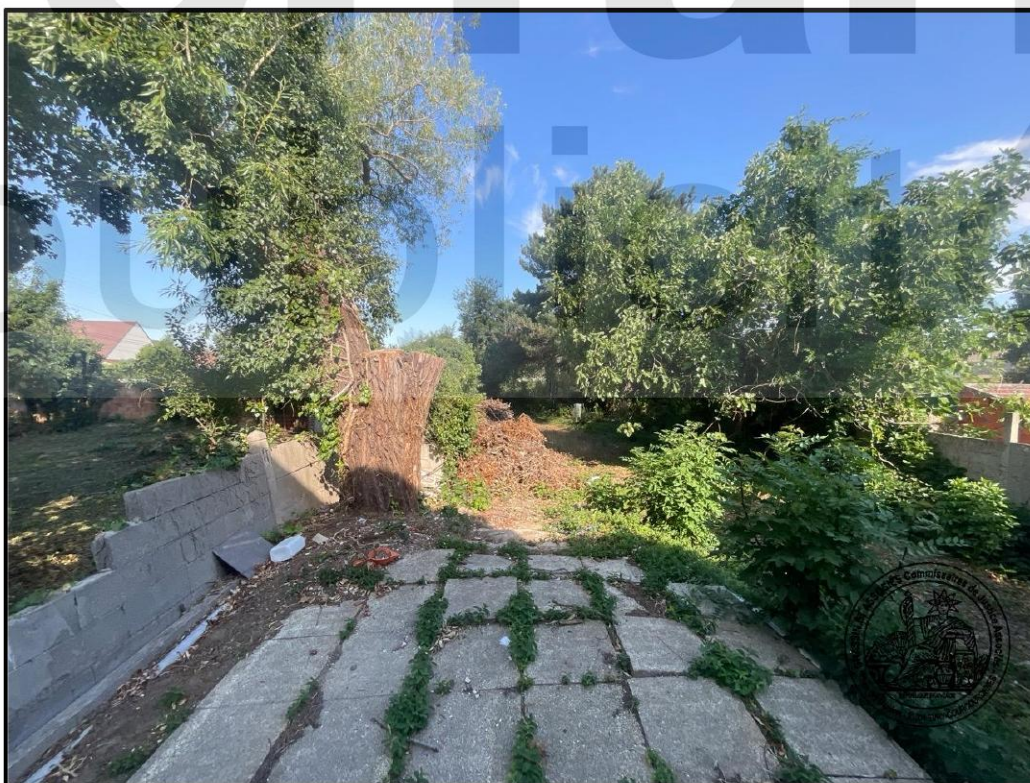
4.



5.



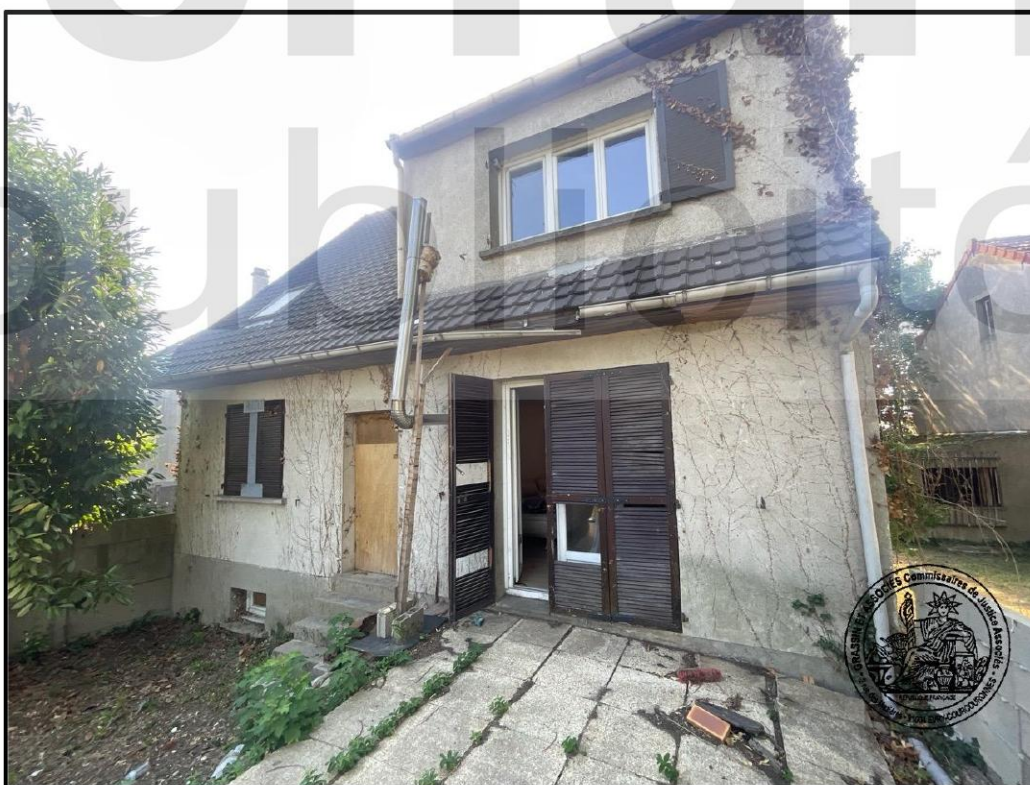
6.



7.



8.



9.



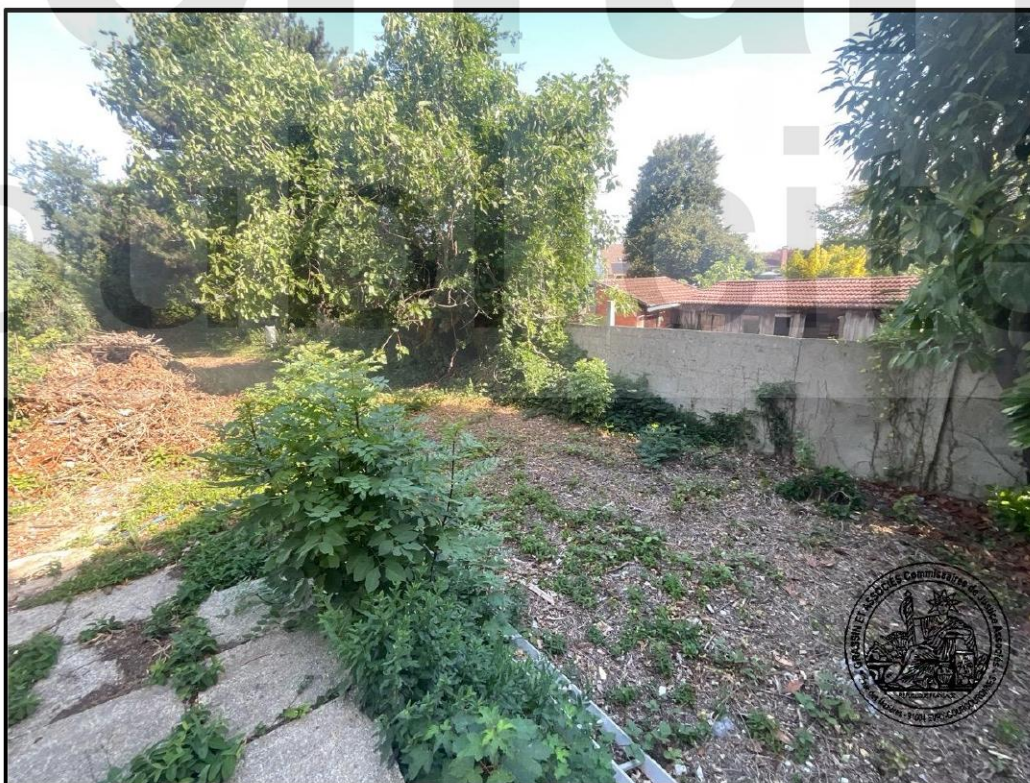
10.



11.



12.



13.



14.

SALLE À MANGER / SALON

Le **sol** est recouvert de parquet en mauvais état.

Les **murs** sont recouverts de peinture en état d'usage normal.

Le **plafond** est recouvert de peinture en état d'usage normal.

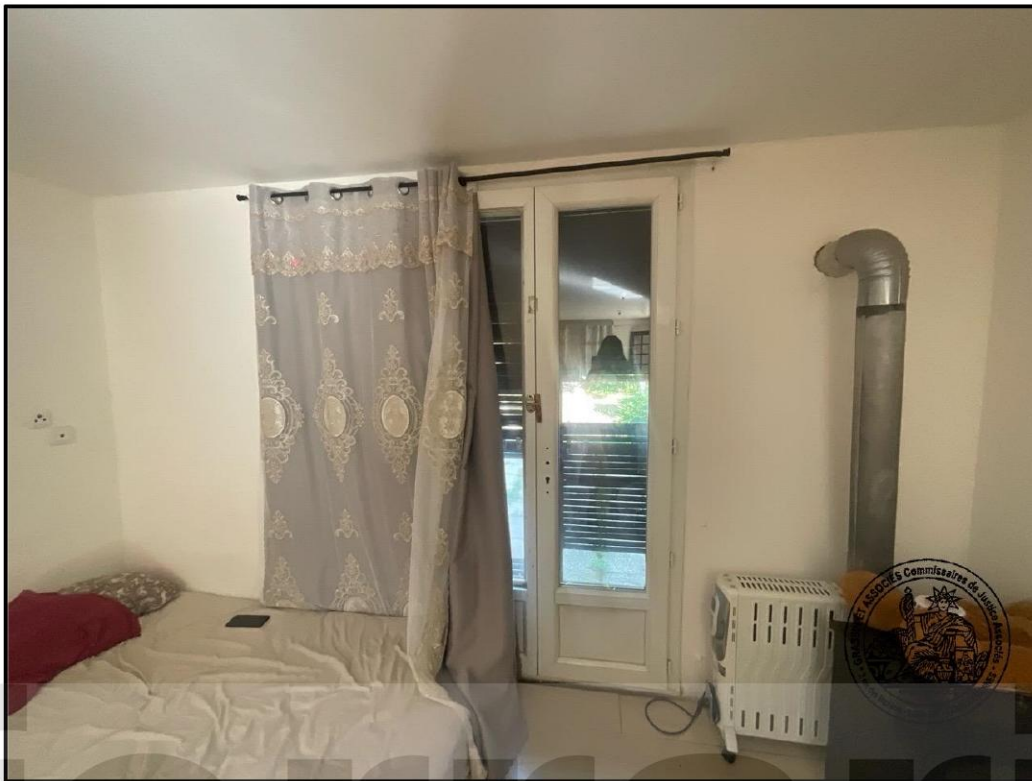
L'**éclairage naturel** de la pièce est assuré par deux portes-fenêtres en état d'usage normal.

Pour les **éléments d'équipement**, je relève :

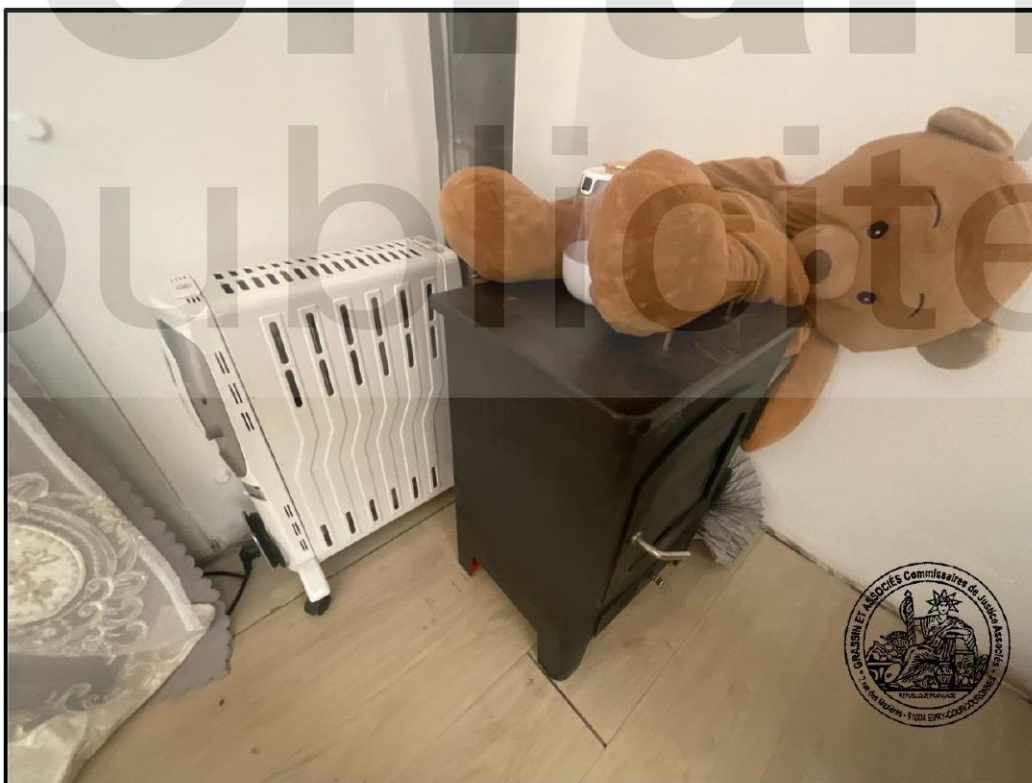
- un poêle en mauvais état



1.



2.



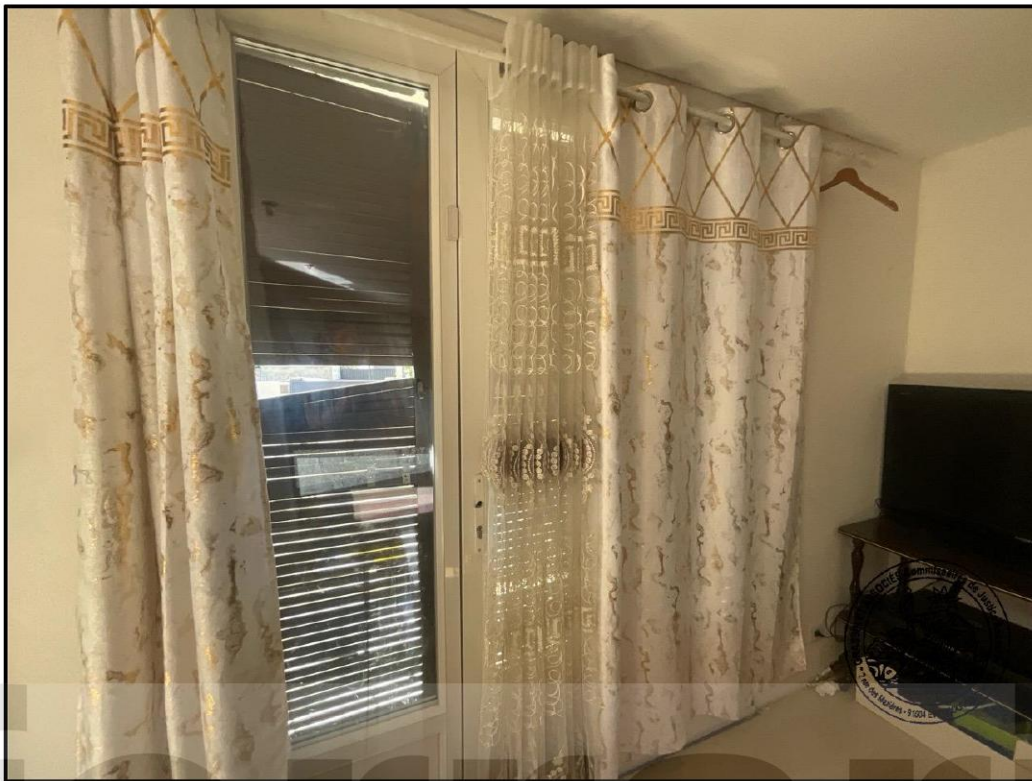
3.



4.



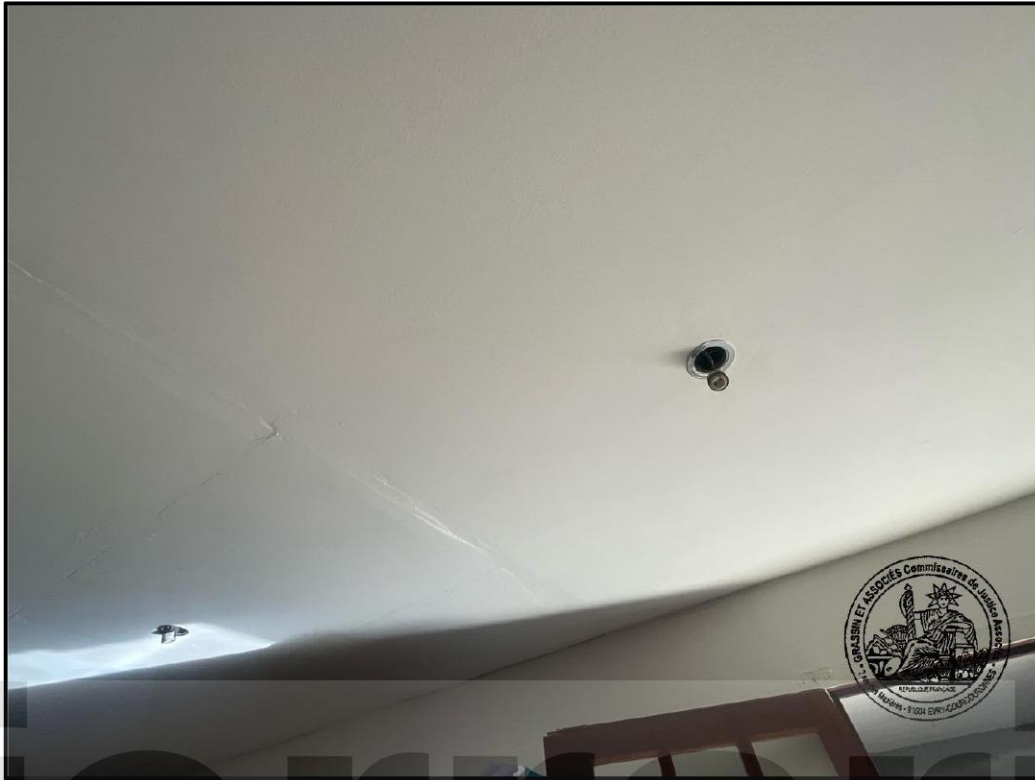
5.



6.



7.



8.

COIN CUISINE

Le **sol** est recouvert de carrelage en état d'usage normal.

Les **murs** sont recouverts de carrelage en état d'usage normal.

Le **plafond** est recouvert de peinture en état d'usage normal.

L'**éclairage naturel** de la pièce est assuré par une fenêtre en état d'usage normal. La pièce compte aussi fenêtre en état d'usage normal.



1.



2.



3.



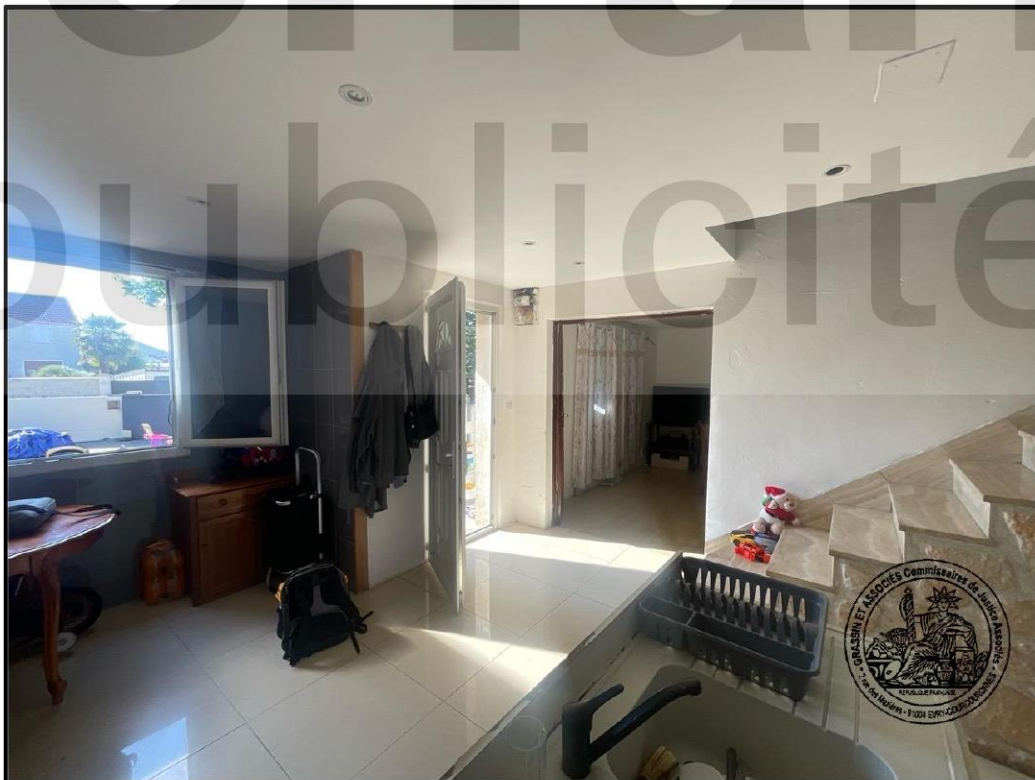
4.



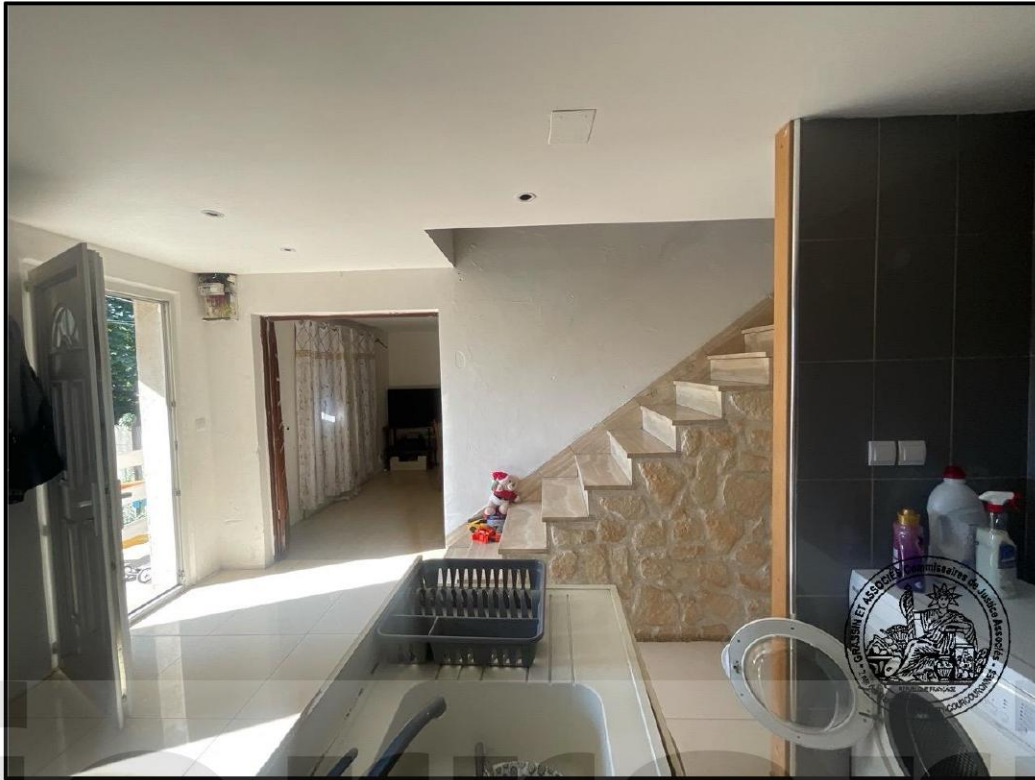
5.



6.



7.



8.

SALLE DE BAIN

Le **sol** est recouvert de carrelage en état d'usage normal.

Les **murs** sont recouverts de carrelage en état d'usage normal.

Le **plafond** est recouvert de peinture en mauvais état.

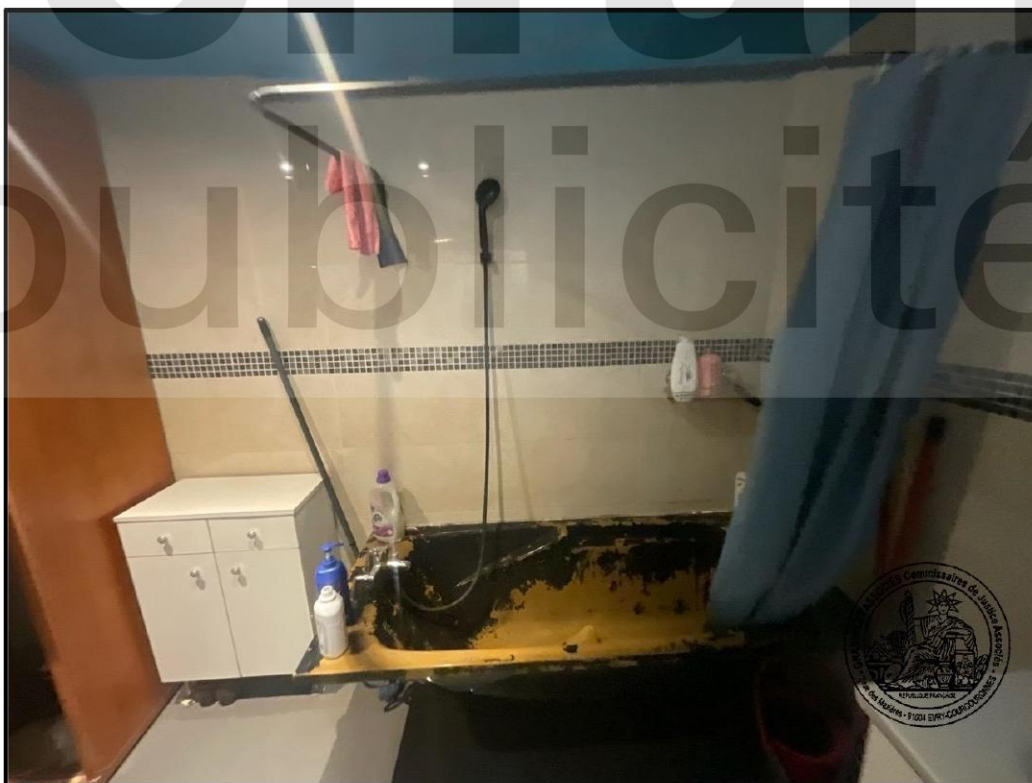
L'**éclairage naturel** de la pièce est assuré par une fenêtre en état d'usage normal.



1.



2.



3.



4.



5.



6.

WC

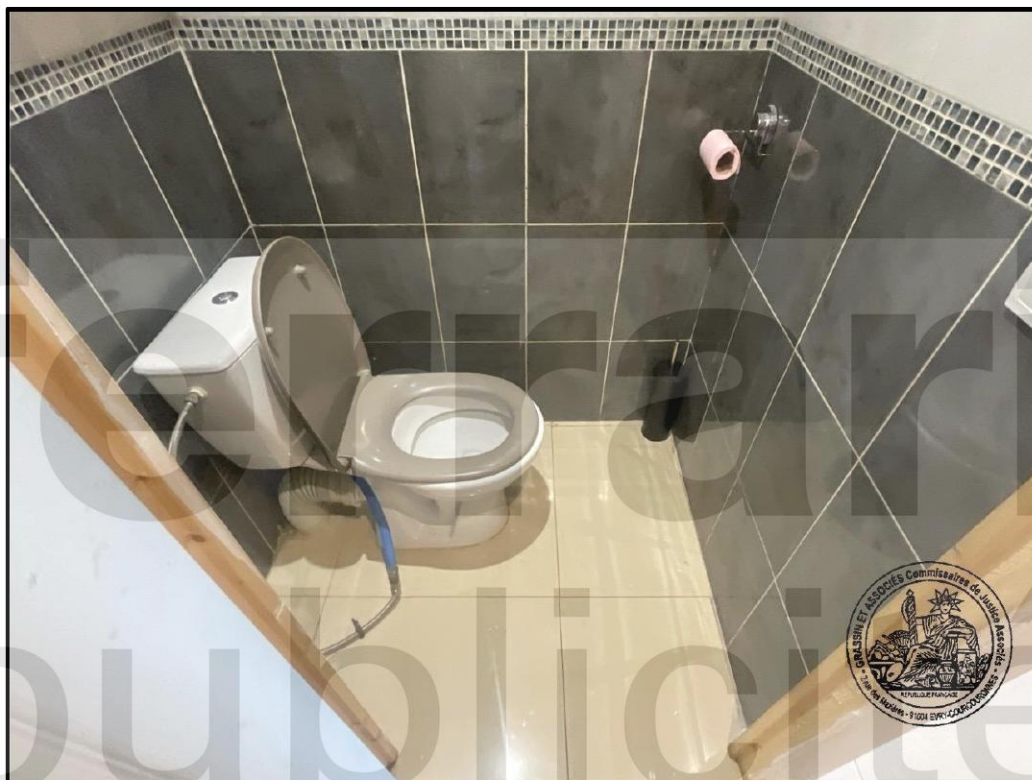
Le **sol** est recouvert de carrelage en état d'usage normal.

Les **murs** sont recouverts de carrelage en état d'usage normal.

Le **plafond** est recouvert de peinture en état d'usage normal.

Pour les **éléments d'équipement**, je relève :

- un WC sur pied en mauvais état



1.

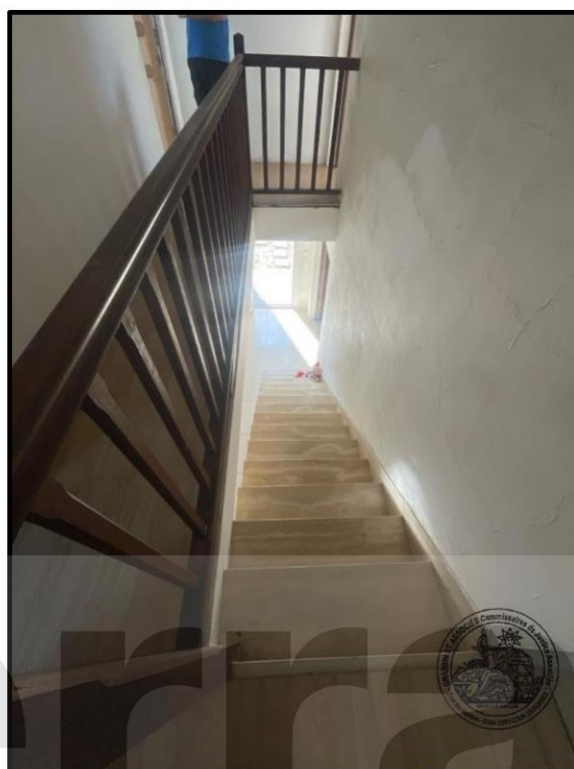


2.



3.

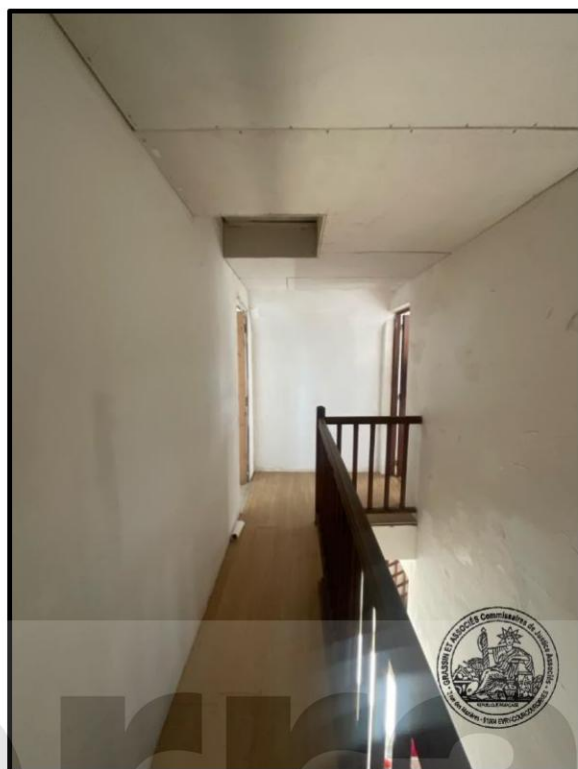
COULOIR DE DISTRIBUTION



1.



2.



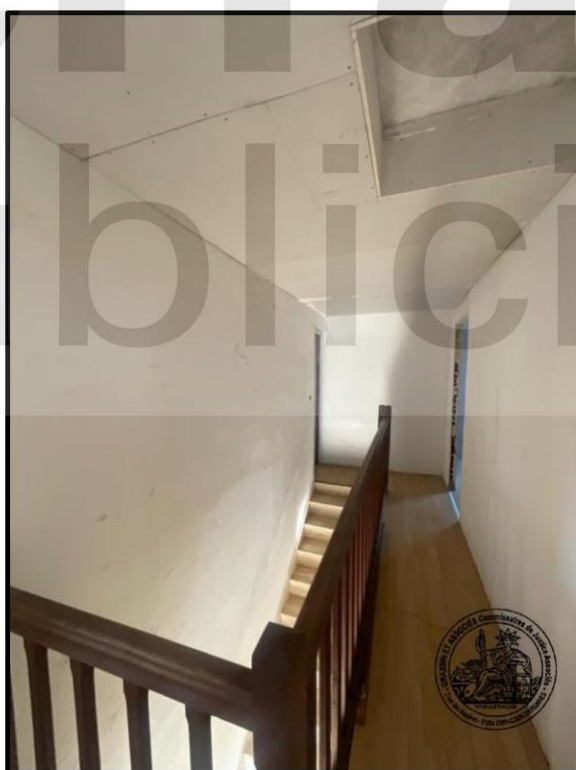
3.



4.



5.



6.



7.



8.

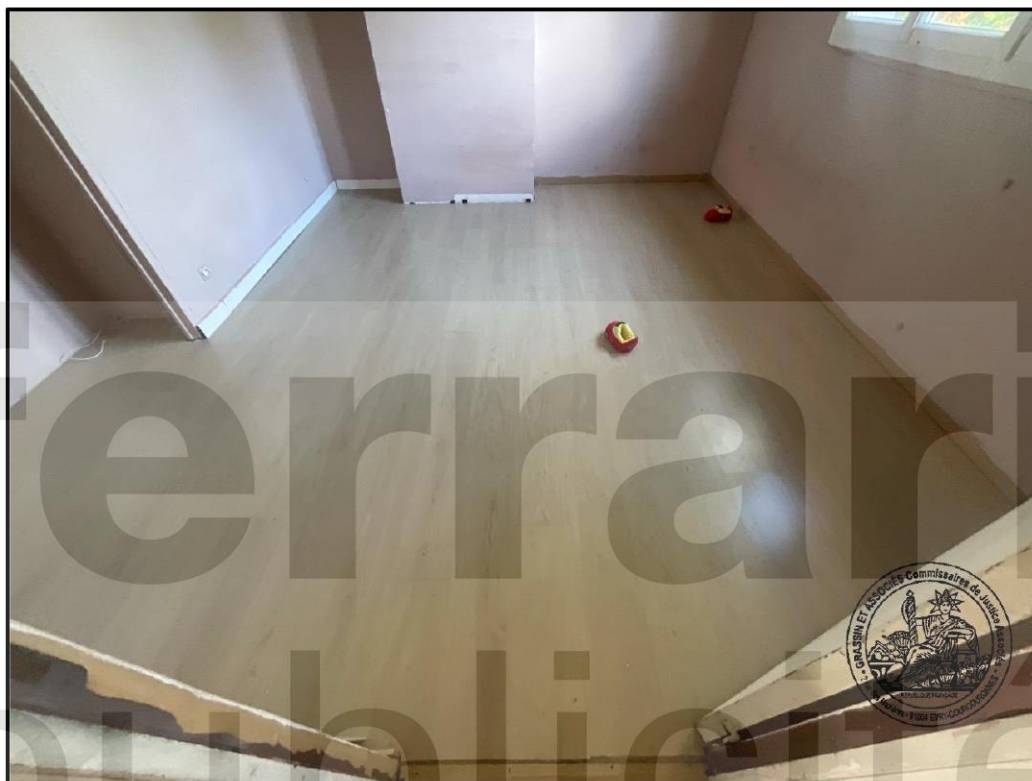
CHAMBRE 1

Le **sol** est recouvert de parquet en état d'usage normal.

Les **murs** sont recouverts de peinture en mauvais état.

Le **plafond** est recouvert de peinture en mauvais état.

L'**éclairage naturel** de la pièce est assuré par une fenêtre en état d'usage normal.



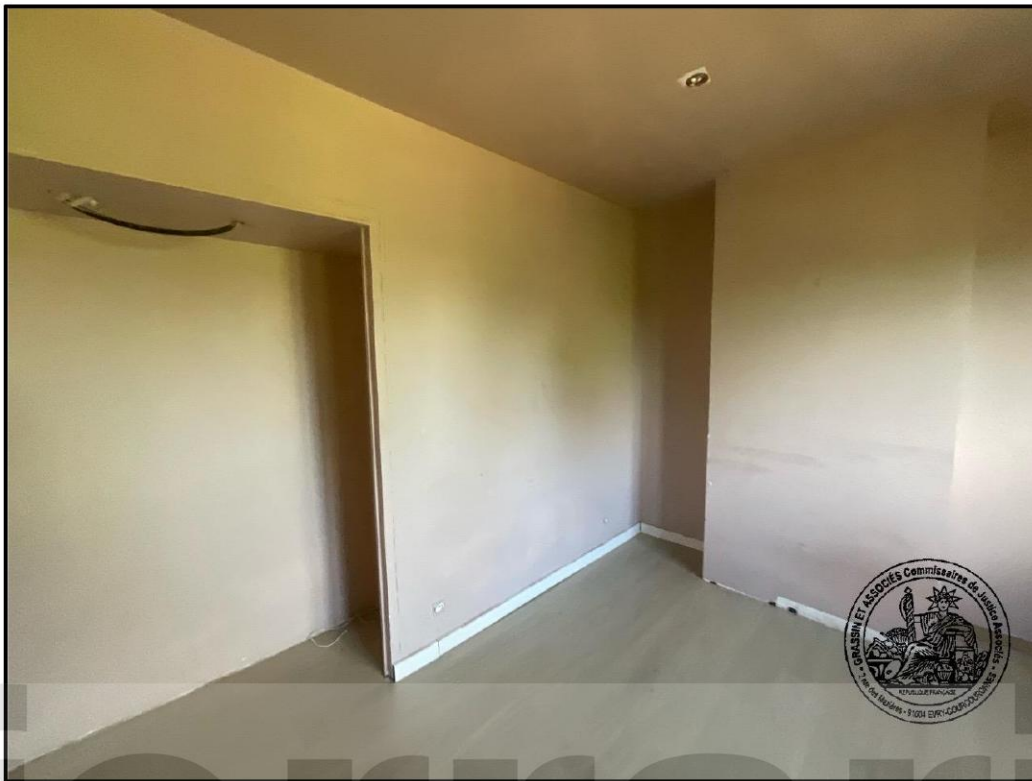
1.



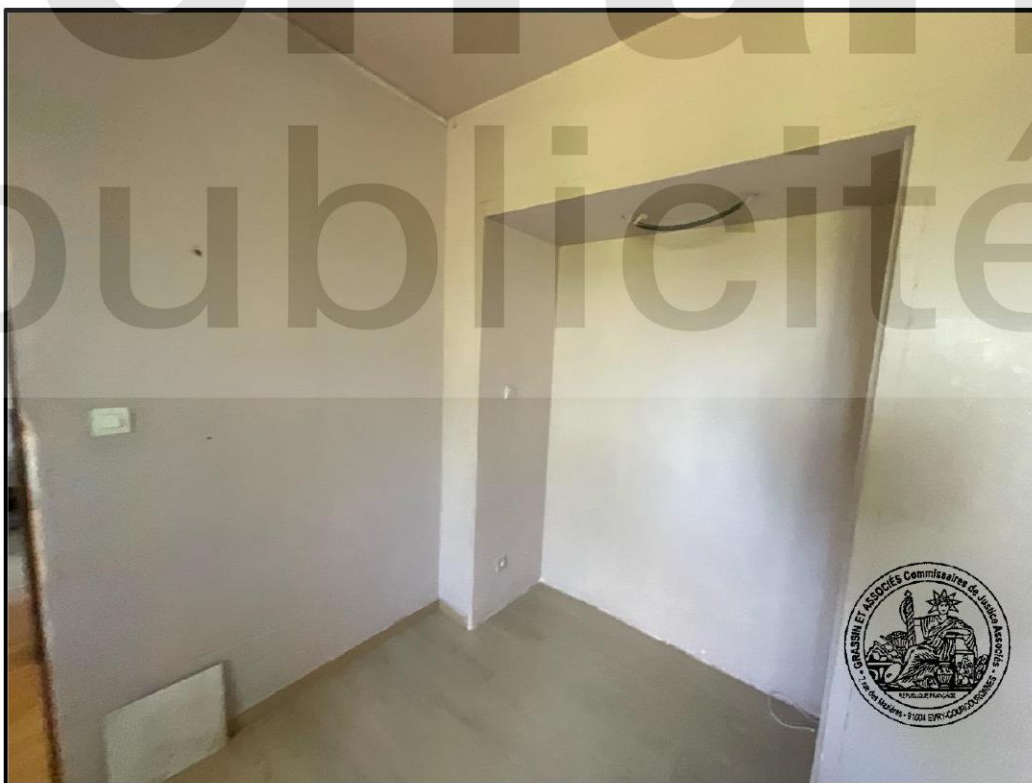
2.



3.



4.



5.



6.



7.

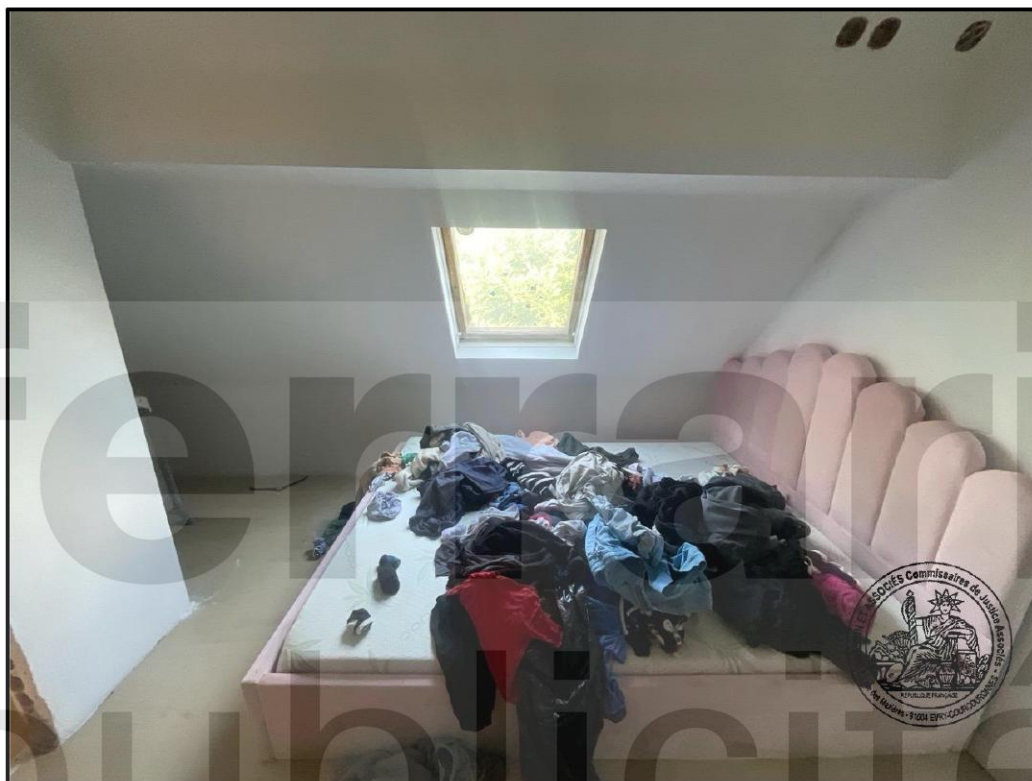
PIÈCE 1

Le **sol** est recouvert de parquet en état d'usage normal.

Les **murs** sont recouverts de peinture en mauvais état.

Le **plafond** est recouvert de peinture en mauvais état.

L'**éclairage naturel** de la pièce est assuré par un châssis Velux en état d'usage normal.



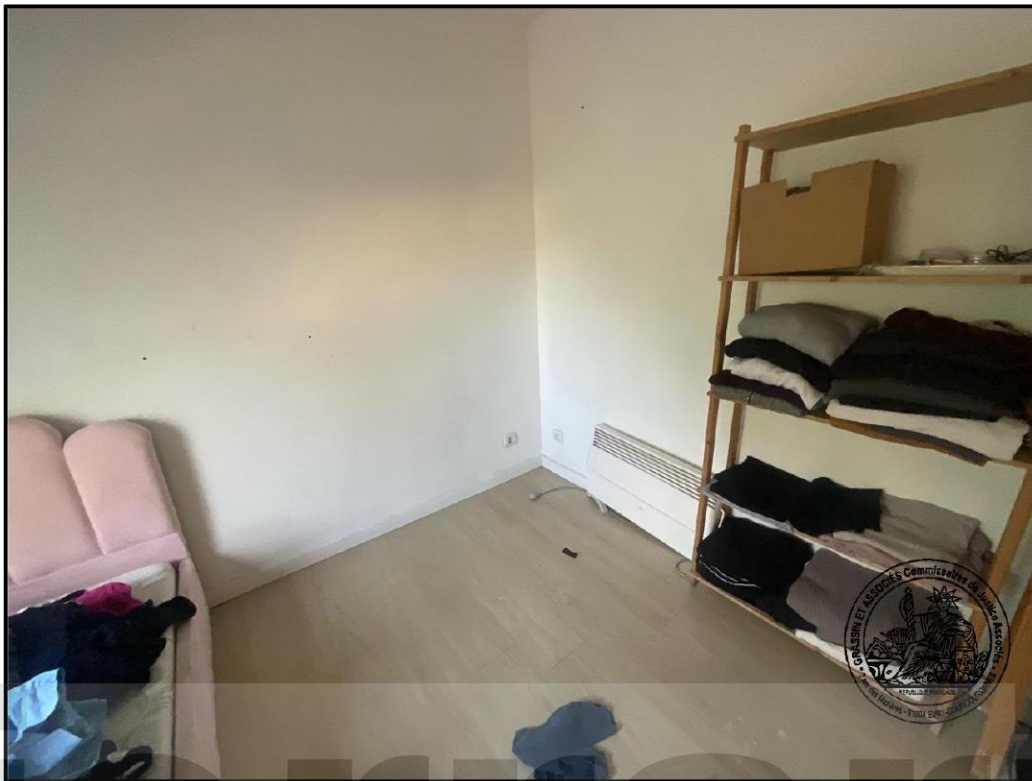
1.



2.



3.



4.



5.

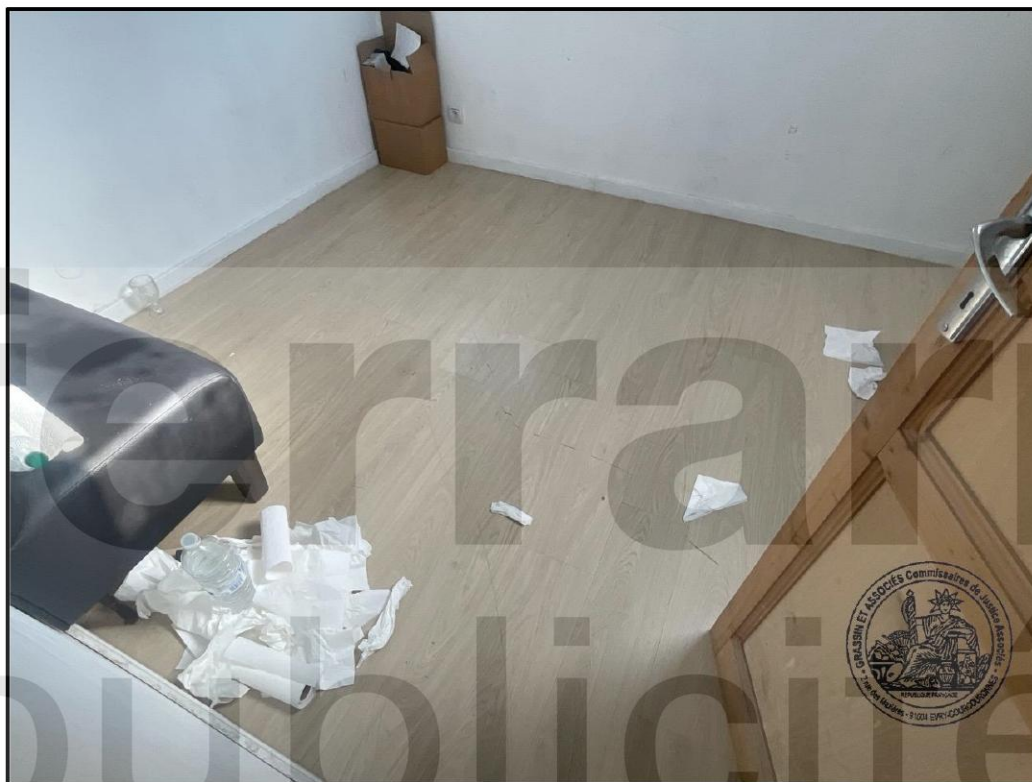
PIÈCE 2

Le **sol** est recouvert de parquet en mauvais état.

Les **murs** sont recouverts de peinture en mauvais état.

Le **plafond** est recouvert de peinture en mauvais état.

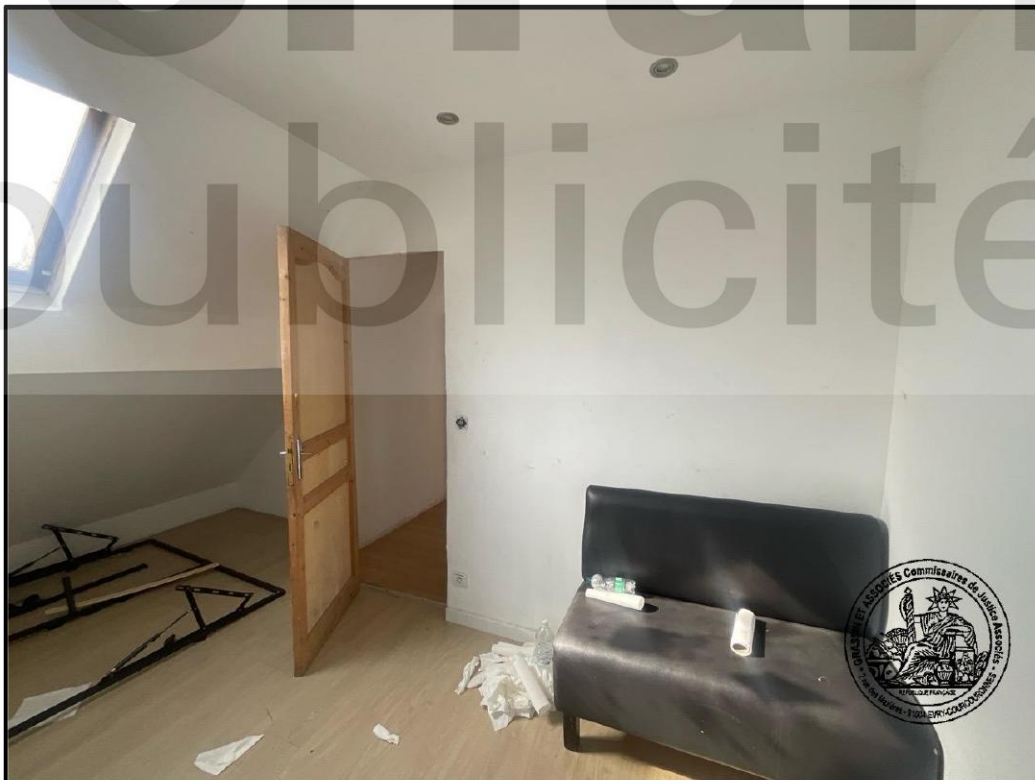
L'**éclairage naturel** de la pièce est assuré par une fenêtre en état d'usage normal. La pièce compte aussi un châssis Vélux en mauvais état.



1.



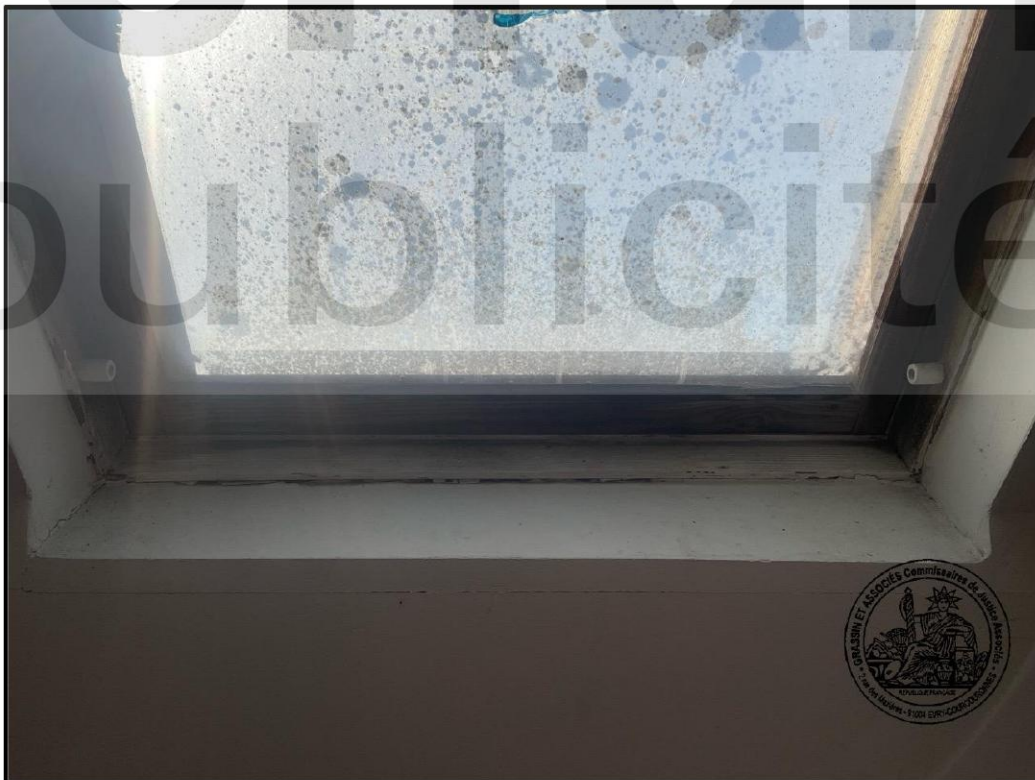
2.



3.



4.



5.



6.

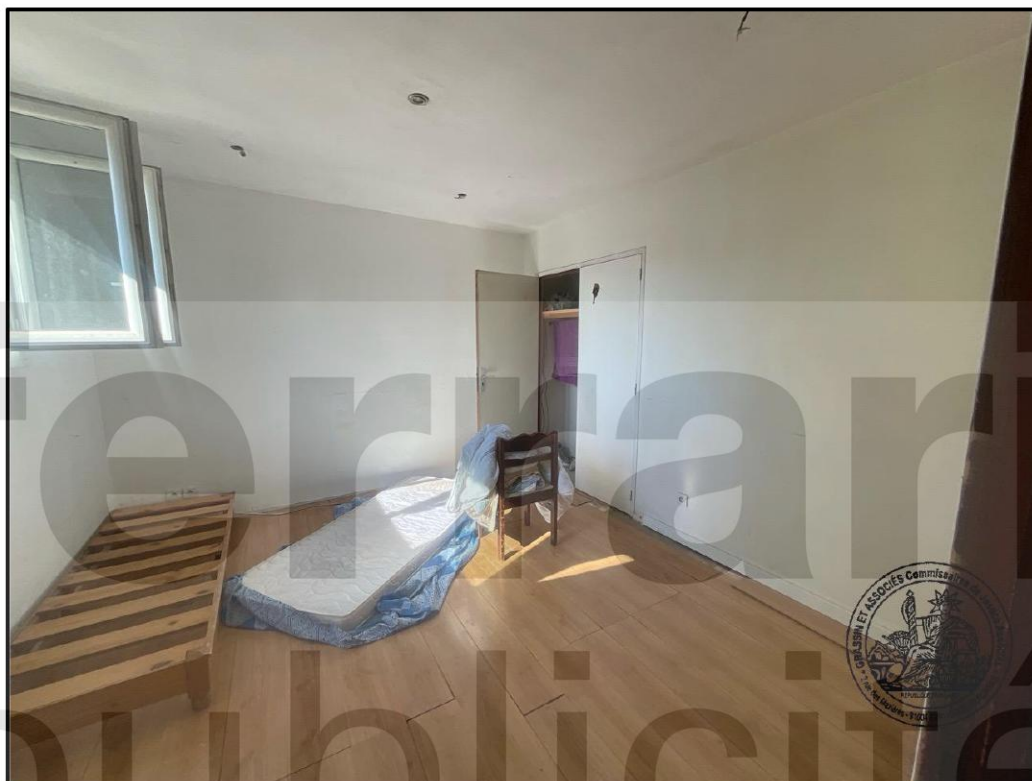
CHAMBRE 2

Le **sol** est recouvert de parquet en mauvais état.

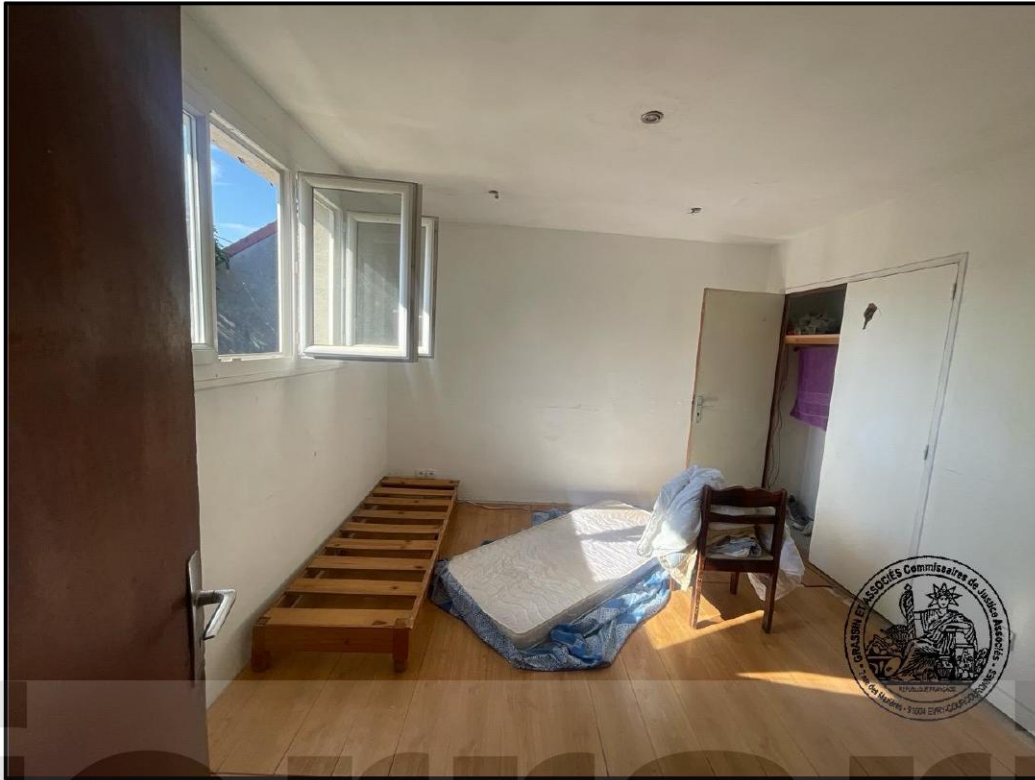
Les **murs** sont recouverts de peinture en mauvais état.

Le **plafond** est recouvert de peinture en mauvais état.

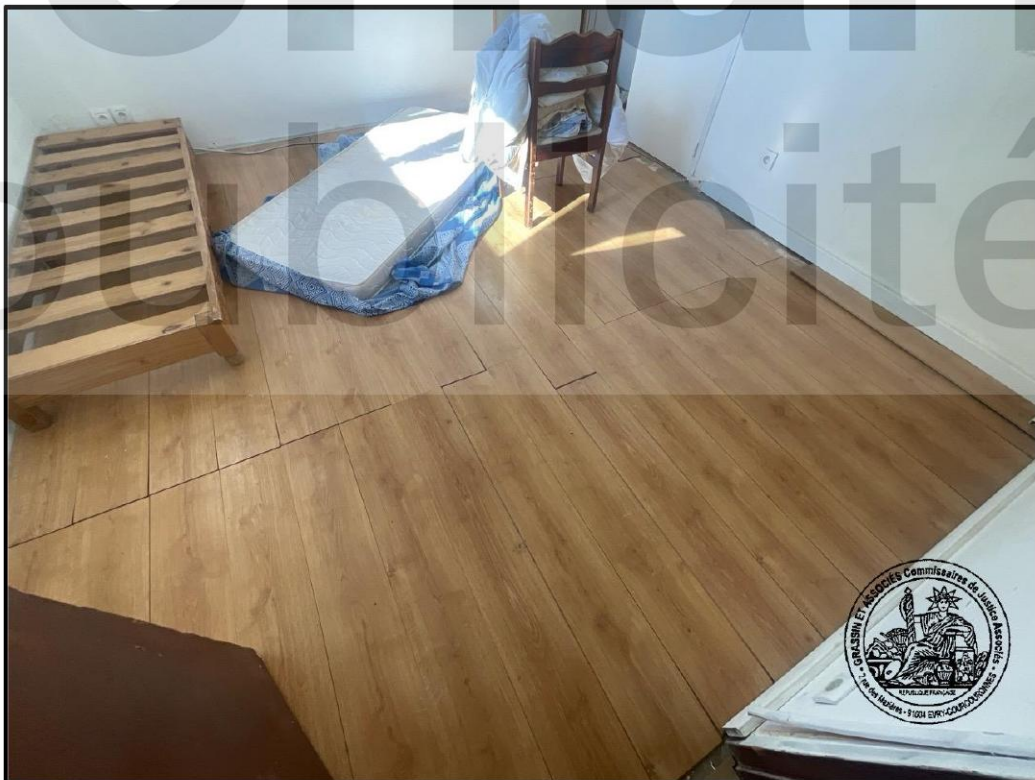
L'**éclairage naturel** de la pièce est assuré par une fenêtre en état d'usage normal.



1.



2.



3.



4.



5.



6.



7.



8.

SOUS-SOL

2 pièces - absence d'électricité



1.



2.



3.

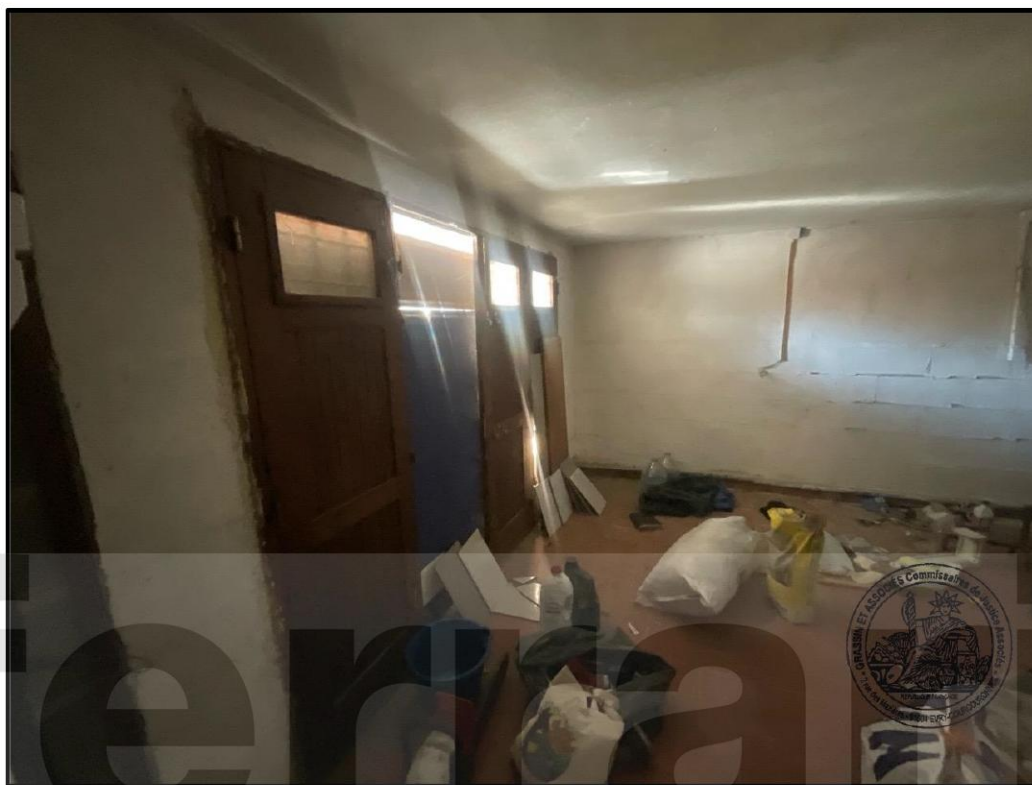


4.

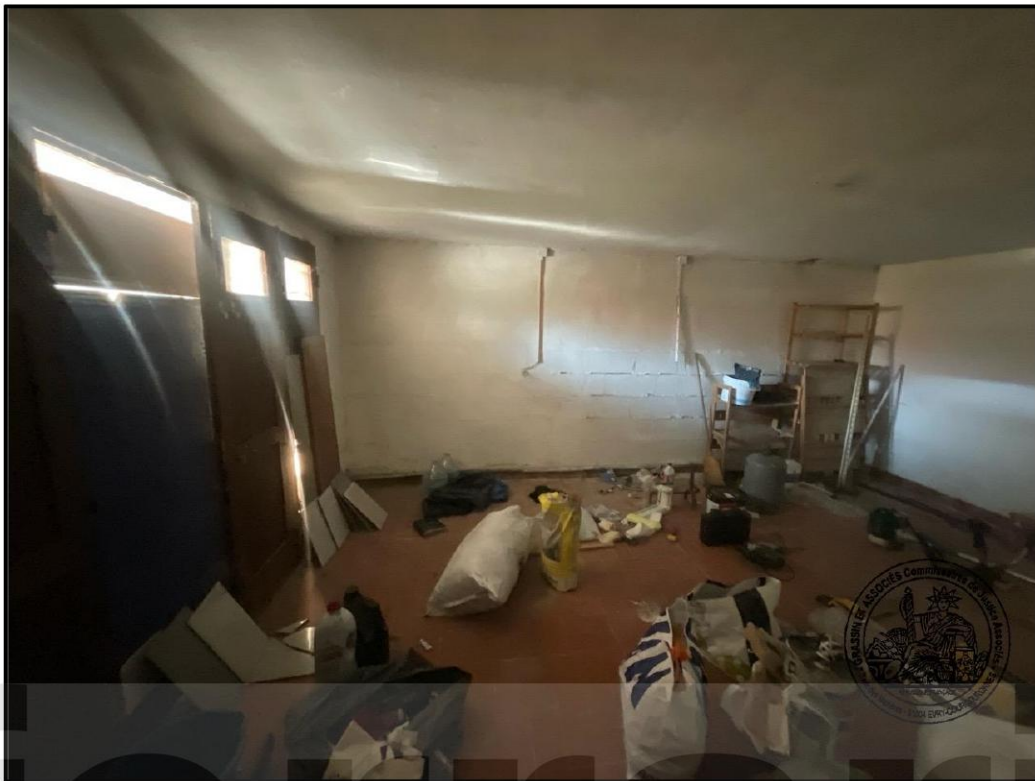


5.

GARAGE



1.



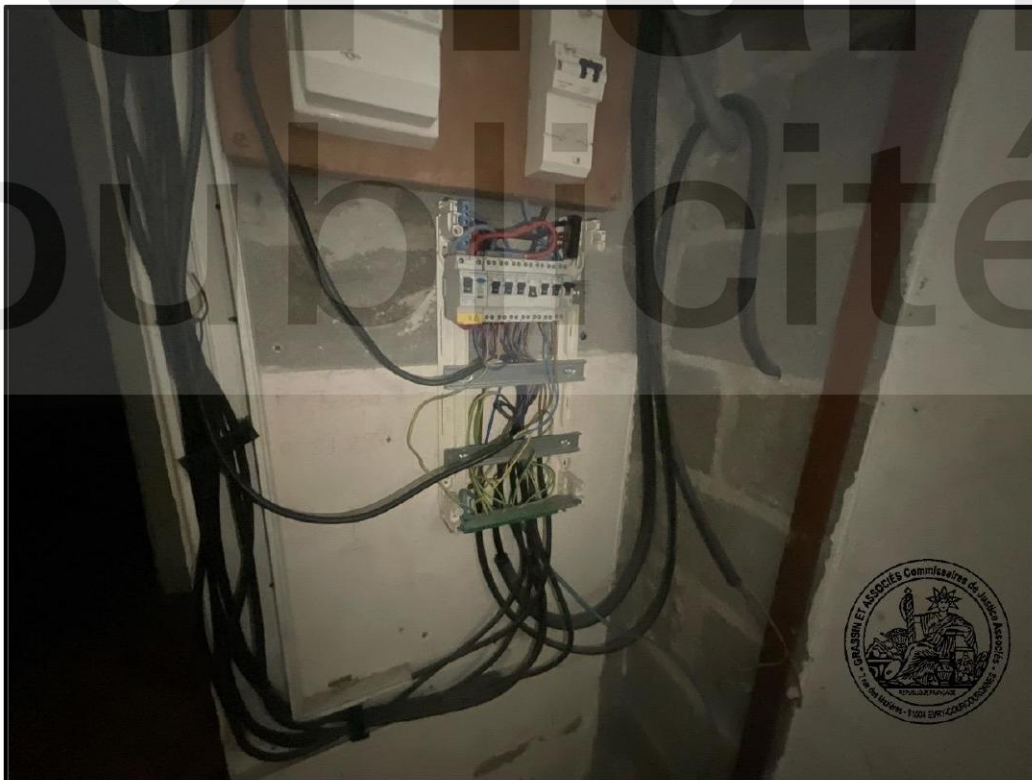
2.



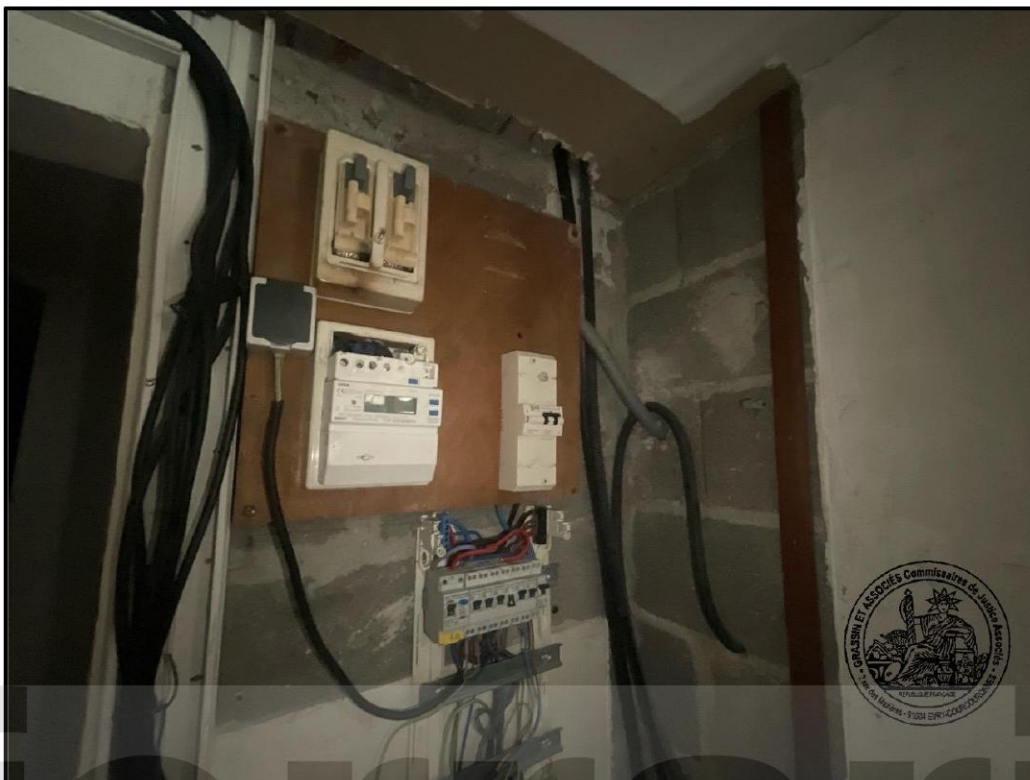
3.



4.



5.



6.

DIAGNOSTICS

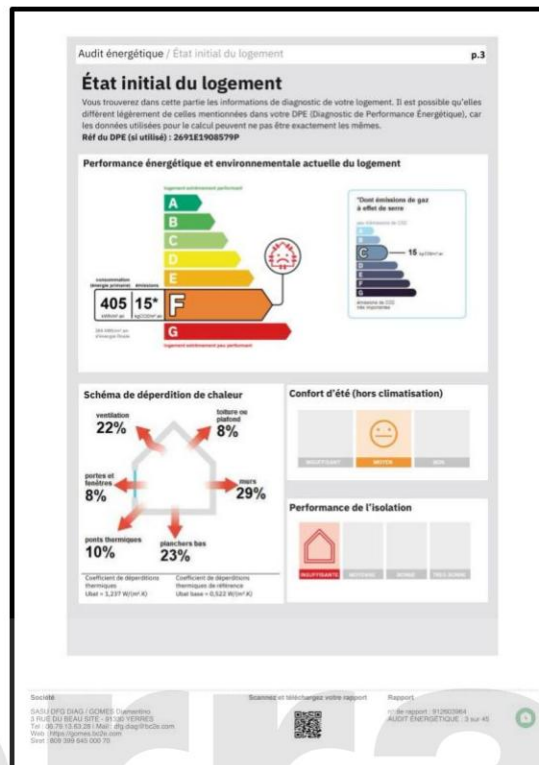


1. Extrait de fichier PDF



2. Extrait de fichier PDF

Référence : 379348



3. Extrait de fichier PDF



4. Extrait de fichier PDF

Audit énergétique / Etat initial du logement

p.5

Vue d'ensemble du logement

Description du bien	Description
nombre de niveaux	2 niveaux
nombre de pièces	Maison de 6 pièces sur deux niveaux d'habitation sur sous sol comprenant : ENTREE SEJOUR TOILETTES SALLE DE BAINS CUISINE ETAGE: PALIER CHAMBRES BUREAU PIECE A COUCHER CHAMBRE2 PLACARD CHAMBRE2
description des pièces	Maison D UNE SURFACE DE REFERENCE DE 10X18M DONT: ENTREE DE 6.4M ² SEJOUR DE 29.2M ² TOILETTES DE 1.09M ² SALLE DE BAINS DE 5.2M ² CUISINE DE 14.4M ² ETAGE: PALIER DE 5.92M ² CHAMBRES DE 13.63M ² BUREAU DE 4.87M ² PIECE A COUCHER DE 8.5M ² CHAMBRES DE 13.13M ² PLACARD CHAMBRE2 DE 1.02M ²
matériau	ALUMINIUM DE FARGES METIENNES
intégration du bien dans son environnement	Le bâtiment actuel, datant d'environ 1970, s'inscrit dans un tissu urbain résidentiel typique de la commune de Hérans sur Orge. Sa construction d'origine, en blocs de béton creux, présente une architecture simple et fonctionnelle, représentative des maisons de l'époque, avec des volumes équilibrés et des matériaux traditionnels. L'implantation sur la parcelle, en retrait de la rue, permet une intervention technique sans incidence majeure sur l'intégration paysagère. Le bâti conserve sa cohésion avec le tissu existant, et son orientation permet de tirer parti des apports solaires, notamment sur la façade ouest.
aptitude au confort d'été	APTITUDE AU CONFORT D'ETE VERINEE

Vue d'ensemble des équipements

Type d'équipement	Description	Etat de l'équipement
 chauffage	- Connecteur électrique Ancien - Condensat, Foyer fermé, Poêle à bois, insert installé avant 2000 et appoint	- Mauvais - Mauvais

Socité

Sonnet et téléchargez votre rapport

Rapport

SASU DPG DIAG - DOMES D'orientes
3 RUE DU REAU SART - 91300 VERRES
Tel : 01 70 13 63 28 / 1600 - dpg.dia@dpd.com
Site : www.dpgdiag.com
Siret : 509 399 653 000 79

n° de projet : 912002064
AUDIT ÉNERGETIQUE : 9 sur 45

2

Audit énergétique / Etat initial du logement

p.5a

	eau chaude sanitaire	- ECS Electrique, Volume du ballon 200 L	- Mueyn
	climatisation	- Sans objet	
	ventilation	- Ventilation par couverture des fenêtres avec du baux VME	 Ventilation non fonctionnelle
	disponibilité de pliage	- Aucun	

Caractéristiques techniques, architecturales ou patrimoniales

photo	description	comment
-------	-------------	---------

Pathologies et risques de pathologies

photo	description	comment
-------	-------------	---------

	PATHOLOGIE REMONTÉES CAPILLAIRES DESCRIPTION Les remontées capillaires ou humidité ascensionnelle, produisent toutes l'eau qui remonte dans les maçonneries par une fillo-membrane due à l'absence de la continuité d'une barrière d'étanchéité. Cela entraîne des taches d'humidité, des efflorescences, des peintures écaillées, des moisissures, ainsi que : - Dégradation de la structure : Si les moisissures sont locales sans traitement, elles peuvent endommager la peinture, le plâtre et, à long terme, la structure des murs et des fenêtres. - Risques pour la santé : Les moisissures peuvent provoquer des allergies, des irritations respiratoires, des problèmes de peau, et des effets sur les personnes âgées ou gravement malades.	SOLUTION L'une des causes les plus problématiques pour un professionnel du bâtiment (agrandir en structure ou report en fait) est d'être obligé de modifier les plans initiaux exacts et de mettre en place une solution de réparation adaptée. Injectage de résine, drainage périphérique, membranes d'étanchéité, écoulement des eaux hydropneum.
---	---	--

Prévention : Sans drainage, réparation des fissures, ventilation, et matériaux adaptés.

	PATHOLOGIE HUMIDITE PLAFOND DESCRIPTION Les traces et dégradations du revêtement au plafond indiquent généralement les une pathologie d'humidité, souvent causée par une combinaison de facteurs.	
---	--	--

Lien avec le manque d'isolation :

Différences de température : Sans une isolation efficace dans les combles, le plafond est soumis à des variations importantes de température (chaud en été, froid en hiver). Cela provoque des dilatations et contractions des plaques de plâtre, ce qui peut rendre visibles les vifs et les joints.

Condensation : Une mauvaise isolation peut également entraîner de la condensation dans les combles, surtout si l'humidité de l'air intérieur n'est pas correctement évacuée. Cette humidité peut se condenser sur le plafond, fragiliser les matériaux et accentuer l'apparition des traces.

SOLUTION
Isolation des combles : Envisager une isolation, performance, cela réduit les variations thermiques et préviendra le plafond.

Installation d'une VMC : Améliorer la ventilation par l'installation un système de ventilation pour réduire l'humidité intérieure Une VMC simple flux suffisante évacue l'humidité et renouvelle l'air intérieur.

Se vider régulièrement de l'eau usée et l'humidité dans les combles. Une VMC double flux serait encore plus efficace pour contrôler l'humidité et réduire les pertes thermiques.

Complément

Après avoir traité les causes

Société

Sonnerie et téléchargez votre rapport

Rapport

SASU DUE DIAG / DOMES Diamantes
3 RUE DU BEAU SITE - 91300 VERRIERES
Tél : 01 70 75 63 11 Mail : info.due@due.com
Web : <https://www.due.com>
Siret : 308 546 000 709



n° de rapport : 912803964
AUDIT ENERGETIQUE - 6 sur 45

5



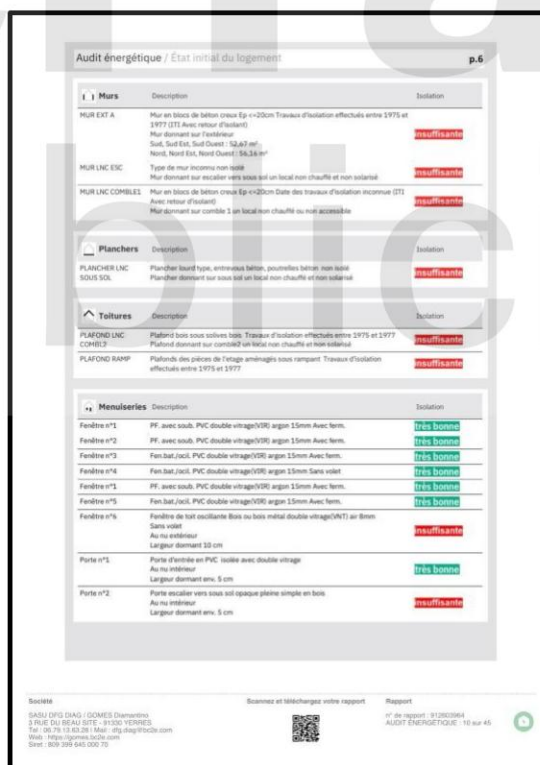
7. Extrait de fichier PDF



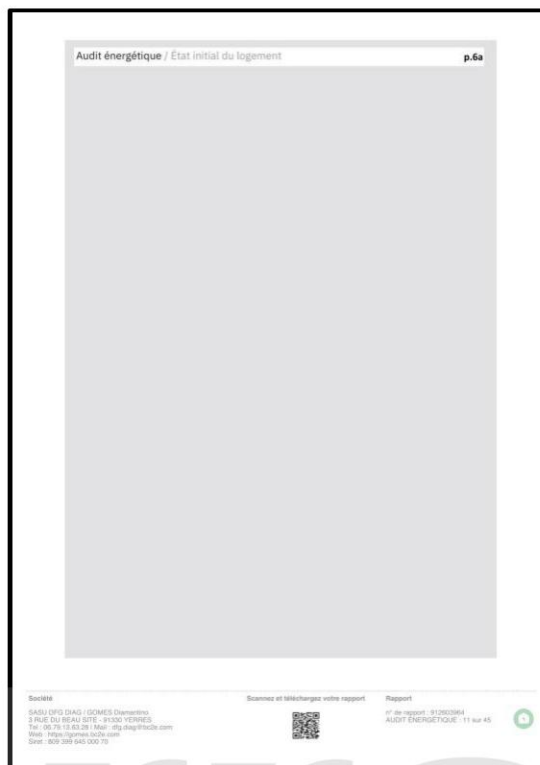
8. Extrait de fichier PDF



9. Extrait de fichier PDF



10. Extrait de fichier PDF



11. Extrait de fichier PDF



12. Extrait de fichier PDF

Audit énergétique / Scénarios de travaux en un clin d'œil					p.8
Scénarios de travaux en un clin d'œil					
Cet audit vous présente plusieurs scénarios de travaux pour ce logement, soit pour une rénovation « en une fois », soit pour une rénovation « par étapes ». Ces propositions de travaux vous permettent d'améliorer de manière significative la performance énergétique et environnementale de votre logement, et de réaliser d'importantes économies d'énergie. Des aides existent pour contribuer à financer ces travaux : vous en trouverez le détail dans les pages qui suivent.					
Postes de travaux concernés	Performance énergétique et environnementale globale du logement (Somme des kWh/an et émissions de CO ₂ eq/an)	Économies d'énergie par rapport à l'état initial (énergie primaire)	Confort d'été	Dépenses d'énergie estimées/an	Coût estimé des travaux (HTC)
Avant travaux	4000 15 F (État = 1.237 kWh/K) (État base = 1.532 kWh/K)		☉ moyen	de 3410 € à 4047 €	
Scénario 1 "Rénovation en une fois" (détails p.9)					
- Isolation des murs par l'extérieur - Isolation des combles non aménagés - Isolation des planchers bas - Installation d'une VMC simple flux - Installation d'une PAC air/air - Installation d'un chauffe-eau thermodynamique	81 3 D Faites des économies Thermiques (État = 0,468 kWh/K) (104 kWh/°C/an)	-80%	☉ moyen	de 870€ à 1230€	- 58400 € - 78900 €
Scénario 2 "Rénovation par étapes" (détails p.12)					
Phase 1 étape					
- Isolation des murs par l'extérieur - Isolation des combles non aménagés - Isolation des planchers bas - Installation d'une VMC simple flux	207 7 D Faites des économies Thermiques (État = 0,468 kWh/K) (104 kWh/°C/an)	-49%	☉ moyen	de 1830€ à 2130€	- 45400 € - 63300 €
Phase 2 étape					
- Installation d'une PAC air/air - Installation d'un chauffe-eau thermodynamique	81 3 D Faites des économies Thermiques (État = 0,468 kWh/K) (104 kWh/°C/an)	-80%	☉ moyen	de 870€ à 1230€	- 53100 € - 57600 €
*Nécessaire avant la date de réalisation de l'audit énergétique. Cette estimation ne constitue pas un devis, et les coûts des travaux sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Les THT appliqués par l'auditeur peuvent varier en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux. Extrait basé sur le barème des aides de l'État (mars 2024).					
Société		Scannez et téléchargez votre rapport		Rapport	
SADU DFG DAG / COMES Duraudon 3 RUE DU BEAU SITE - 91300 VERRIERES Tél. 01 70 11 81 30 Mail : info@dfgfrance.com Web : https://www.dfgfrance.com Siret : 809 209 043 000 70				n° de rapport : 91203084 AUDIT ÉNERGETIQUE - 13 sur 45	

13. Extrait de fichier PDF

Audit énergétique / Scénario 1					p.9
Scénario 1 "en une fois"					
Il est préférable de réaliser des travaux en une fois. Le coût des travaux sera moins élevé que si vous les faites par étapes, et la performance énergétique et environnementale à terme sera meilleure.					
Les aides financières possibles pour ces travaux Tous les principes de travaux sont éligibles à ces aides. Les conditions de recevabilité de ces aides dépendent du type de travaux. Elles peuvent varier en fonction de l'audit et de la construction des travaux. Aides nationales : • MaPrimeRénov' (prêt ou remboursé) Aides locales : • Aides Pour en savoir plus sur les aides, rendez-vous sur France Rénov' : france-renov.fr Pour des conseils gratuits et personnalisés, contactez France Rénov' : info.prem@france-renov.fr ou 03 69 69 69 69					
Détails des travaux énergétiques					Coût estimé (HTC)
Murs ITE MURS EXTÉRIEURS : Observations : En construction ancienne, ne pas poser de matériau étanche ou hydrophile au risque de menacer sa durée de vie, utiliser des isolants perméables à la vapeur d'eau (ou capillaires). Suggérer les travaux extérieurs insulables (et pas de propreté d'isolant et de moussure, ou si la conductivité thermique des isolants présents est dégradée). Ne jamais enterrer la lame d'air entre l'isolant et le mur extérieur par des orifices dans l'isolant donnant sur l'extérieur. Descriptif travaux : Surface traitée : S= 320m² Résistance préconisée de l'isolant : R= 4,4 m².K/W Épaisseur de l'isolant : 80+ 140 mm Coût : - Isoler des soubassements et parties enterrées en contact avec l'espace chauffé. - Assurer la continuité de l'isolation aux droits des murs d'appui de toiture bas de pentes de combles avec une isolation des combles. - Assurer la protection de l'ITE avec la toiture. - Choix de la position des membranes. - Traiter l'interface entre les coffrets de volets roulants extérieurs et l'ITE. - Adaptation/chargement des entrées d'air au système de ventilation installé. - Utilisation de fixation à rupture de pont thermique. - Traitement des rebords de balcons avec isolant d'une résistance R= 1,0 m².K/W Pour bénéficier de MaPrimeRénov', choisir un isolant avec R= 4,4 m².K/W. Caractéristiques des travaux : Résistance de l'isolant = 4,4 m².K/W et surface = 129 m²					- 29400 € - 26500 €
Toitures ITE LAC PLAFOND COMBLES PAR INSUFFLATION : Observations : Isolation de la toiture, en veillant à ce que l'isolation soit continue sur toute la surface du plafond. Pour les toits anciens, utiliser des isolants perméables à la vapeur d'eau (ou capillaires). L'isolation des fers combles, des cloisons de redressement, des pignons aérées et des combles perdus ne doit jamais être négligée. Ménager impérativement une lame d'air de plus de 2 cm pour la ventilation de la charpente. Descriptif travaux : Surface traitée : S= 50 m²					- 2400 € - 3300 €
Société		Scannez et téléchargez votre rapport		Rapport	
SADU DFG DAG / COMES Duraudon 3 RUE DU BEAU SITE - 91300 VERRIERES Tél. 01 70 11 81 30 Mail : info@dfgfrance.com Web : https://www.dfgfrance.com Siret : 809 209 043 000 70				n° de rapport : 91203084 AUDIT ÉNERGETIQUE - 14 sur 45	

14. Extrait de fichier PDF

Audit énergétique / Scénario 1		p.9a
Résistance thermique de l'isolant : $R = 7 \text{ m}^2/\text{K/W}$ Épaisseur de l'isolant : EP= 35 cm - Utilisation d'un isolant bio-sourcé par insufflation des planchers de combles perdus. - Installation d'une membrane pare-vapeur installée au plus proche de la face chaude pour limiter les transferts d'humidité. Conseils : Pour identifier "Mh-modifé", choisir un isolant avec $R = 7 \text{ m}^2/\text{K/W}$. Caractéristiques des travaux Résistance de l'isolant = $7 \text{ m}^2/\text{K/W}$ et surface = 50 m^2		
Planchers Bas ITE LNC PLANCHER SOUS SOL : Observations : Uniquement en cas de travaux de réhabilitation importants avec rénovation des sols et si la hauteur sous plafond le permet. Pour les bâtis anciens, il est nécessaire que les isolants ou matériaux isolants choisis soient au moins perméables à la vapeur. Avant de mettre en place un nouvel isolant, supprimer l'isolant en mauvais état ou mal posé. Veiller à ce que l'isolant soit continu sur toute la surface du plancher. Les entrées d'air d'un vide sanitaire ne doivent jamais être obturées au risque d'engendrer des problèmes d'humidité. Descriptif travaux : Fourniture et pose d'un isolant bio-sourcé en panneaux rapportés sous dalle en sous face de plancher bas Surface traitée : 54 m^2 Résistance thermique de l'isolant : $R = 3 \text{ m}^2/\text{K/W}$ Épaisseur de l'isolant : EP= 100 mm Conseils : - Utilisation d'un isolant ouvert à la diffusion de vapeur d'eau permettant de maintenir le principe de perméabilité à la vapeur d'eau croissante. - Utilisation de l'isolant à rupture de pont thermique. - Traitement des rebords de tableau et des murs de refend avec isolant d'une résistance $R = 1 \text{ m}^2/\text{K/W}$ Pour identifier de "Mh-modifé", choisir un isolant avec $R = 3 \text{ m}^2/\text{K/W}$. Caractéristiques des travaux Résistance de l'isolant = $3 \text{ m}^2/\text{K/W}$ et surface = 72 m^2		
Ventilation VNC A EXTRACTION HYGRD A : Observations : L'installation de la VNC doit être accessible pour les opérations d'entretien. Descriptif travaux : Installation d'une VNC hygro-équilibrable type A, adaptée pour ajuster les débits d'air en fonction du taux d'humidité, avec une attention particulière à l'étanchéité à l'air de l'enveloppe. Fourniture et pose de bouches d'extraction hygro-équilibrables. Énergie utilisée : électricité Puissance : 135 W T_h C Catégorie de ventilation placée dans les combles perdus suspendus à la charpente/local dédié de l'espace chauffé fixe sur un mur (ou au sol) avec élément anti-infiltration. Conseils : - Privilégier l'utilisation de gaines rigides ou semi-rigides pour une meilleure durabilité et efficacité. - Installer des bouches hygro-équilibrables dans les pièces humides ou de service (cuisine, WC, salle d'eau) pour réguler l'extraction de l'air en fonction de l'humidité ambiante. - Pose de gaines de ventilation isolées pour les passages hors volume chauffé.		
Chauffage INSTALLATION PAC AIR/AIR : Observations :		
Société		Rapport
SADU DFG DAG / GOMES Damien 3 RUE DU BEAU SITE - 91300 VERRIERES Tél : 01 70 13 63 30 Mail : info@dfgfrance.com Web : http://www.dfgfrance.com Siret : 809 209 043 000 70		N° de rapport : 912003864 AUDIT ÉNERGETIQUE - 15 sur 45

15. Extrait de fichier PDF

Audit énergétique / Scénario 1		p.9b
L'installation d'une pompe à chaleur nécessite un bon niveau d'isolation du bâtiment. Mettre en place et entretenir l'installation à l'aide d'un professionnel qualifié. Celui-ci réalisera des essais d'étanchéité pour garantir la performance de l'installation. Descriptif travaux : Remplacemnt des émetteurs par une PAC air/air SCOP : 4 Caractéristiques des travaux Scop de la PAC = 4		
Eau Chaude INSTALLATION BALLON THERMODYNAMIQUE SUR AIR AMBIANT : Observations : Vérifier que la pièce où il est installé dispose d'un volume suffisant (généralement au moins $10 \text{ à } 20 \text{ m}^3$) et d'une bonne ventilation pour assurer une bonne récupération des calories. La température de la pièce ne doit pas descendre en dessous de 15°C pour éviter une baisse d'efficacité du système. Ne pas installer le ballon dans une pièce où se trouvent des gaz d'échappement (garage, chauffage) pour éviter l'encombrement du groupe thermodynamique. Le ballon doit être posé sur un sol résistant et bien de niveau pour éviter tout déséquilibre ou vibrations excessives. Descriptif travaux : Installation chauffe-eau thermodynamique sur air ambiant Énergie utilisée : électricité Capacité de 200 litres COP : 2.4 Ballon installé dans un local non chauffé Conseils : - Avertissement : il est nécessaire de porter régulièrement à 55°C avec une durée supérieure à 15 min afin de limiter le risque de légionellose. - Les COP et puissances sont donnés à titre indicatif, une étude de dimensionnement prenant en compte les éléments précis du projet de rénovation devra être réalisée afin d'avoir les caractéristiques adaptées au projet. - Caractéristiques des travaux - COP du chauffe-eau thermodynamique = 2.4 et volume = 200 L.		
Détails des travaux induits ITE MURS EXTÉRIEURS : Travaux induits : - Travaux préparatoires - Mise en place de protection - Pose d'un dispositif de travail en hauteur type, échafaudage tubulaire, nacelle, escabeau alucalé, ... - Dépoussiérage des parois sur les murs hors alarme en fonction (végétation, stèle, luminaire, ...) - Nettoyage à la haute pression. - Piquage d'enduit dégradés et traitement des fissures au joint souple. - Dépoussiérage des vides. - Découpe des dépôts des appuis de fenêtres. - Dépoussiérage de gouttières. - Dépoussiérage des eaux fautes de badigeonnages moissures - Nettoyage à la haute pression. - Travaux de finition : - Fourniture d'appuis de fenêtre de rénovation isolant. - Obturation des entrées et sorties d'air - Application de sous-couche comprise armature macramée, pose de baguette d'angle sur angle saillant. - Application d'un enduit moutonnette prêt-à-peindre, finition à déca. - Pose d'appuis de fenêtre de rénovation compris collectivement en périphérie au silicone.		
Société		Rapport
SADU DFG DAG / GOMES Damien 3 RUE DU BEAU SITE - 91300 VERRIERES Tél : 01 70 13 63 30 Mail : info@dfgfrance.com Web : http://www.dfgfrance.com Siret : 809 209 043 000 70		N° de rapport : 912003864 AUDIT ÉNERGETIQUE - 16 sur 45

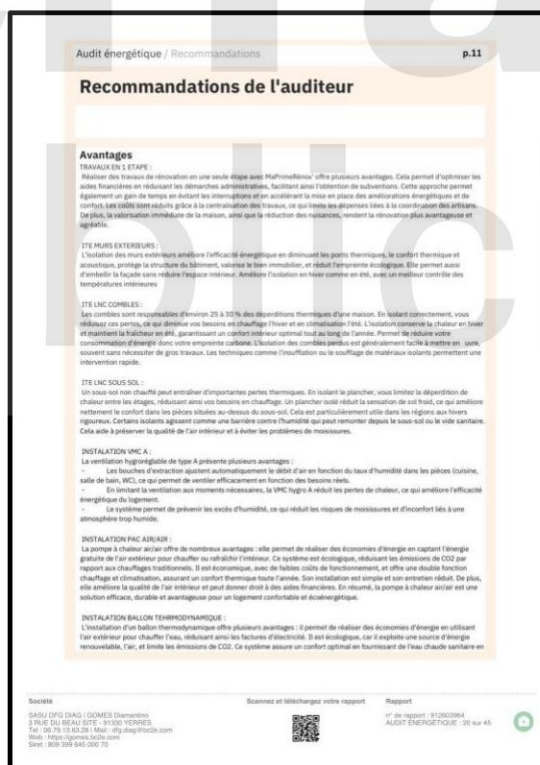
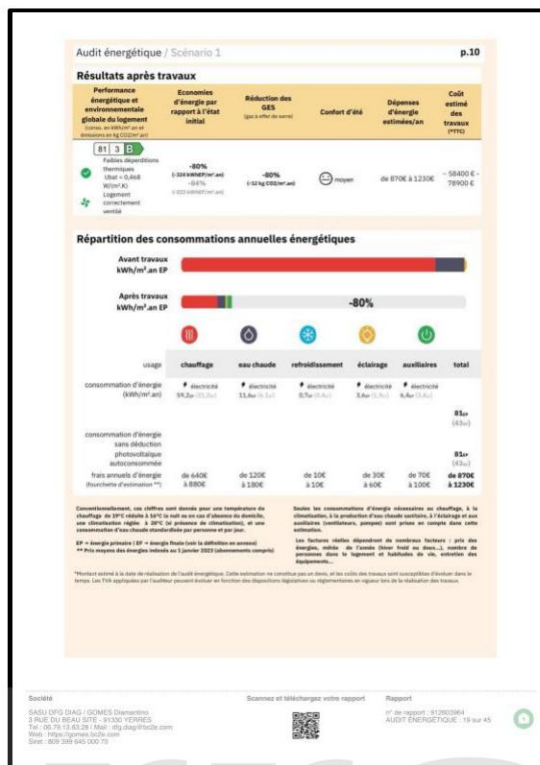
16. Extrait de fichier PDF

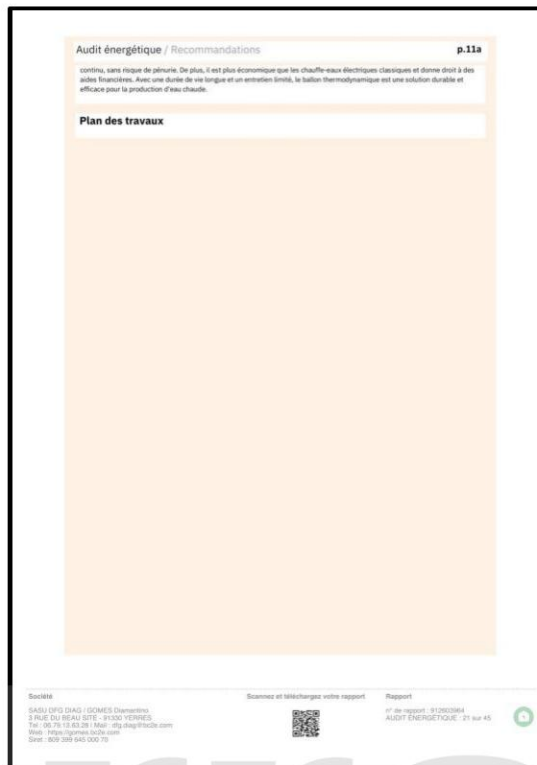
Audit énergétique / Scénario 1		p.9c
d'isolation. Application de 2 couches de peinture, sur les appuis de fenêtre neuve, salinée à base de résine acrylique en phase aqueuse. Repose des vitres compris apostrophe. Repose des découpes de gouttières avec fixation à réglette thermique. Réfection des caches moulures en PVC. Colmatage et évacuation des gravats en décharge public compris fossement. Protection, nettoyage. Estimatif basé sur la base de données Batiprix (Janvier 2024).		
	ITE LNC PLANCHER COMPLET PAR INSUFFLATION : Travaux induits : Mise en place du chantier, amende et réplé du matériel, approvisionnement. Disponibilité de travail en hauteur. Mise en place de protection. Dépose de paravents et dépose de l'isolant existant. Réalisation d'un ancrage autour d'un conduit de fumée, pour garantir une distance de sécurité entre l'isolant et le conduit de fumée. Réalisation d'un cadre rigide autour de la trappe d'accès aux combles et isolation de la trappe. Signalisation des boîtiers électrique et pose des pignes de hauteur. Colmatage et évacuation des gravats en décharge public compris fossement. Protection, nettoyage fin de chantier. Estimatif basé sur la base de données Batiprix (Janvier 2024).	- 1200 € - 1500 €
	ITE LNC PLANCHER SOUS SOL : Travaux induits : Mise en place du chantier, amende et réplé du matériel, approvisionnement. Disponibilité de travail en hauteur. Mise en place de protection. Dépose de paravents au plafond. Dévoilement des réseaux en amont des travaux d'isolation. Complément pour retombées d'isolation de 50cm en périphérie des murs extérieurs et vides. Colmatage et évacuation des gravats en décharge public compris fossement. Protection, nettoyage fin de chantier. Estimatif basé sur la base de données Batiprix (Janvier 2024).	- 1300 € - 1800 €
	VNC A EXTRACTION HYGRO A : Travaux induits : Travaux préparatoires : Mise en place du chantier, amende et réplé du matériel, approvisionnement. Mise en place de protection au droit des paravents/corrigés. Pose d'un dispositif de travail en hauteur type échafaudage tubulaire, escabeau sécurité, ... Fourniture et pose d'une toile à double. Réalisation de coffrage en plaque de plâtre sur ossature métallique compris façonnage des joints. Travaux de réflexion : Préparation et mise en peinture des coffrages et reprise au droit des bouches d'extraction. Contrôle de bonne circulation de l'air et d'étanchéité des portes le cas échéant. Prévoir des emboîtes d'air dans les menuiseries. Calfeutrer les défauts d'étanchéité après avoir mis en place des entrées d'air. Colmatage et évacuation des gravats en décharge public compris fossement. Protection, nettoyage fin de chantier. Estimatif basé sur la base de données Batiprix (Janvier 2024).	- 2100 € - 2800 €
	INSTALLATION PAC AIR/EAU : Travaux induits : Mise en place du chantier, amende et réplé du matériel, approvisionnement. Mise en place de protection au droit des zones de travail. Dépose de l'équipement existant, mise en sécurité du réseau électrique. Régime de plomberie et réfection de la peinture ou papier peint. Reprise et raccordement du réseau électrique.	- 2800 € - 3700 €

17. Extrait de fichier PDF

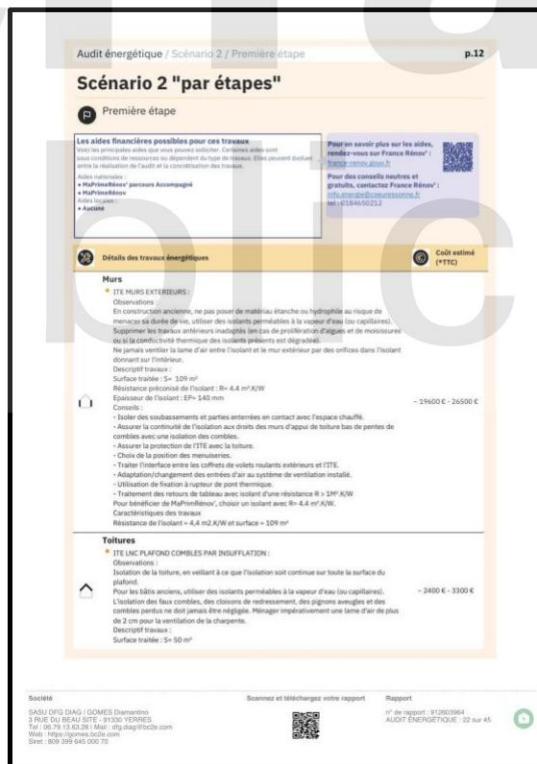
Audit énergétique / Scénario 1		p.9d
Perçage/corrigé du mur extérieur et plafond pour passage de conduit. Fourniture et pose de gainelles. Isolation des canalisations de chauffage dans les zones non chauffées. Colmatage et évacuation des gravats en décharge public compris fossement. Protection, nettoyage fin de chantier. Estimatif basé sur la base de données Batiprix (Janvier 2024).		
	INSTALLATION BALLON THERMODYNAMIQUE : Travaux induits : Mise en place du chantier, amende et réplé du matériel, approvisionnement. Mise en place de protection au droit des zones de travail. Régime, raccordement et distribution du réseau sanitaire. Perçage/corrigé du mur extérieur pour passage de conduit. Isolation des canalisations d'eau chaude dans les zones non chauffées. Colmatage et évacuation des gravats en décharge public compris fossement. Protection, nettoyage fin de chantier. Estimatif basé sur la base de données Batiprix (Janvier 2024).	- 1000 € - 1300 €
	Préciser selon la date de réalisation de l'audit énergétique. Cette estimation ne constitue pas un devis et les coûts des travaux sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Les TNC appliqués par l'auditeur peuvent varier en fonction des dispositions réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux.	

18. Extrait de fichier PDF





21. Extrait de fichier PDF



22. Extrait de fichier PDF

Audit énergétique / Scénario 2 / Première étape		p.12a
Résistance préconisée de l'isolant : R= 7 m²K/W Épaisseur de l'isolant : EP= 25 cm - Utilisation d'un isolant bio-sourcé par insufflation des planchers de combles perdus. - Installation d'une membrane pare-vapeur installée au plus proche de la face chaude pour limiter les transferts d'humidité. Conseils : Pour identifier "Muhröfänsor", choisir un isolant avec R= 7 m²K/W. Caractéristiques des travaux Résistance de l'isolant = 7 m²K/W et surface = 50 m²		
Planchers Bas ITE LNC PLANCHER SOUS SOL : Observations : Uniquement en cas de travaux de réhabilitation importants avec rénovation des sols et si la hauteur sous plafond le permet. Pour les bâtis anciens, il est nécessaire que les isolants ou matériaux isolants choisis soient au moins perméables à la vapeur. Avant de mettre en place un nouvel isolant, supprimer l'isolant en mauvais état ou mal posé. Veiller à ce que l'isolant soit continu sur toute la surface du plancher. Les entrées d'air d'un vide sanitaire ne doivent jamais être obstruées au risque d'engendrer des problèmes d'humidité. Descriptif travaux : Fourniture et pose d'un isolant bio-sourcé en panneaux rapportés sous dalle en sous face de plancher bas Surface traitée : S= 72 m² Résistance préconisée de l'isolant : R= 3 m²K/W Épaisseur de l'isolant : EP= 100 mm Conseils : - Utilisation d'un isolant ouvert à la diffusion de vapeur d'eau permettant de maintenir le principe de perméabilité à la vapeur d'eau croissante. - Utilisation de l'isolant à l'extérieur de paroi thermique. - Traitement des retours de tableau et des murs de refend avec isolant d'une résistance R ≥ 1 m²K/W Pour identifier de Muhröfänsor, choisir un isolant avec R= 3 m²K/W. Caractéristiques des travaux Résistance de l'isolant = 3 m²K/W et surface = 72 m²		
Ventilation VNC A EXTRACTION HYGRG A : Observations : L'installation de la VNC doit être accessible pour les opérations d'entretien. Descriptif travaux Installation d'une VNC hygrostatique type A, adaptée pour réguler les débits d'air en fonction du taux d'humidité, avec une attention particulière à l'étanchéité à l'air de l'enveloppe. Fourniture et pose de bouches d'extraction hygrostatiques. Énergie utilisée : électricité Puissance : P 33 W-T5-C Caisson de ventilation placé dans les combles perdus suspendu à la charpente/localité de l'espace chauffé fixé sur un mur (ou au sol) avec élément antibruit. Conseils : Privilégier l'utilisation de gaines rigides ou semi-rigides pour une meilleure durabilité et efficacité Installer des bouches hygrostatiques dans les pièces humides ou de service (cuisine, WC, salle d'eau) pour réguler l'extraction de l'air en fonction de l'humidité ambiante Pose de gaines de ventilation isolées pour les passages hors volume chauffé		
Détails des travaux induits		Coût estimé (HTIC)
Société : SAGU DFG DAAG / COMES D'AMBIENT 3 RUE DU BEAU SITE - 91300 VERRÈS Tél : 01 70 11 43 30 Mail : sfg_dag@france.com Web : https://sagus.fr Siret : 809 209 043 000 70 Scannez et téléchargez votre rapport Rapport N° de rapport : 91203084 AUDIT ÉNERGETIQUE - 23 sur 45		

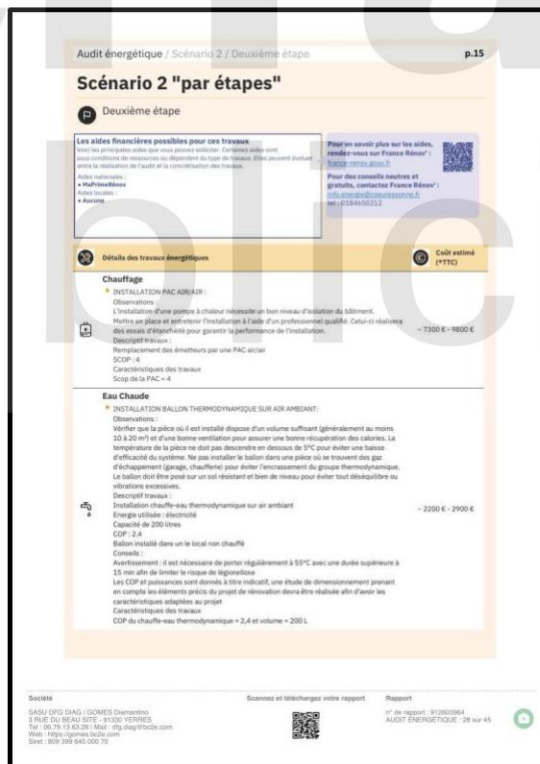
23. Extrait de fichier PDF

Audit énergétique / Scénario 2 / Première étape		p.12b
ITE MURS EXTÉRIEURS : Travaux induits : Travaux préparatoires : Mise en place de protection Pose d'un dispositif de travail en hauteur type, échafaudage tubulaire, nacelle, escabeau scabré... Démontage des parois sur les murs hors alignement (végétation, store, luminaires, etc.) Nettoyage à la haute pression Piquage d'enduit dégradés et traitement des fissures au joint saignée Dépose des vitres Démontage des éléments des appuis de fenêtres Dépose de déchets de gouttières Dépose des sous-fenêtres de balcons/caches mureaux Nettoyage à la haute pression Travaux de finition : Fourniture d'appuis de fenêtres de rénovation soignée Obturation des entrées et sorties d'air Application de lés isolants compris mureaux, pose de baguette d'angle sur angle saillant Application d'un enduit monocoque soigné, finition à défaut Pose d'appuis de fenêtres de rénovation soignée soignée et périphérie au silicone d'étanchéité Application de 2 couches de peinture, sur les appuis de fenêtre neuf, soignée à base de résine acrylique en phase appaque Repose des vitres soignées soignées Repose des gouttières de gouttières avec fixation à l'extérieur thermique Réfection des gachons mureaux en PVC Coléage et évacuation des gravats en décharge publique soignée soignée Protection, nettoyage Estimatif basé sur la base de données Batiprix (Janvier 2024)		
ITE LNC PLANCHER COMBLES PAR INSUFFLATION : Travaux induits : Mise en place du chantier, aménagement et réglage du matériel, approvisionnement Dispositif de travail en hauteur Mise en place de protection Dépose de parois et dépose de l'isolant existant Réalisation d'un anneau autour d'un conduit de fumée, pour garantir une distance de sécurité entre l'isolant et le conduit de fumée Réalisation d'un cadre rigide autour de la trappe d'accès aux combles et isolation de la trappe Signalisation des bords électrique et pose des piqués de hauteur Coléage et évacuation des gravats en décharge publique soignée soignée Protection, nettoyage fin de chantier Estimatif basé sur la base de données Batiprix (Janvier 2024)		
ITE LNC PLANCHER SOUS SOL : Travaux induits : Mise en place du chantier, aménagement et réglage du matériel, approvisionnement Dispositif de travail en hauteur Mise en place de protection Dépose de parois au plafond Démontage des chapeaux en amont des travaux d'isolation Complément pour rebordements d'isolation de 50cm en périphérie des murs extérieurs et vitrifs Coléage et évacuation des gravats en décharge publique soignée soignée Protection, nettoyage fin de chantier Estimatif basé sur la base de données Batiprix (Janvier 2024)		
VNC A EXTRACTION HYGRG A : Travaux induits :		
Détails des travaux induits		Coût estimé (HTIC)
Société : SAGU DFG DAAG / COMES D'AMBIENT 3 RUE DU BEAU SITE - 91300 VERRÈS Tél : 01 70 11 43 30 Mail : sfg_dag@france.com Web : https://sagus.fr Siret : 809 209 043 000 70 Scannez et téléchargez votre rapport Rapport N° de rapport : 91203084 AUDIT ÉNERGETIQUE - 24 sur 45		

24. Extrait de fichier PDF



27. Extrait de fichier PDF



28. Extrait de fichier PDF

Audit énergétique / Scénario 2 / Deuxième étape

p.15a

Détails des travaux induits

Coût estimé
(€ TTC)

* INSTALLATION PAC AIR/AIR :

Travaux induits :

Mise en place du chantier, amende et repli du matériel, approvisionnement,

Mise en place de protection au droit des zones de travail,

Dépose de l'équipement existant, mise en sécurité du réseau électrique,

Regime de plomberie et isolation de la peinture au papier peint,

Regime et raccordement du réseau électrique,

Perçement/canotage du mur extérieur et plafond pour passage de conduit,

Fourniture et pose de gainelles,

Isolation des canalisations de chauffage dans les zones non chauffées,

Coléage et évacuation des gravats en décharge public compris l'assoulement,

Protection, nettoyage fin de chantier,

Estimatif basé sur la base de données Belgrin (Janvier 2026)

- 2800 € - 3700 €

* INSTALLATION BALLON THERMODYNAMIQUE :

Travaux induits :

Mise en place du chantier, amende et repli du matériel, approvisionnement,

Mise en place de protection au droit des zones de travail,

Regime, raccordement et distribution du réseau sanitaire,

Regime et raccordement du réseau électrique,

Perçement/canotage du mur extérieur pour passage de conduit,

Isolation des canalisations d'eau chaude dans les zones non chauffées,

Coléage et évacuation des gravats en décharge public comprise l'assoulement,

Protection, nettoyage fin de chantier,

Estimatif basé sur la base de données Belgrin (Janvier 2026)

- 1300 € - 1300 €

*Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique. Cette estimation ne constitue pas un devis, et les coûts des travaux sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Les TVA applicables par l'auditeur peuvent varier en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux.

Société

Scannez et téléchargez votre rapport

Rapport

SAGU DFG DAAG (COMES Dampierre)
 3 RUE DU BEAU SITE - 91300 VERRIERES
 Tel : 01 70 11 63 26 Mail : info@sagu-efr.com
 Web : https://www.sagu-efr.com
 Siret : 809 209 643 000 70

n° de rapport : 912030884
 AUDIT ENERGETIQUE - 29 sur 45

6

29. Extrait de fichier PDF

Audit énergétique / Scénario 2 / Deuxième étape

p.16

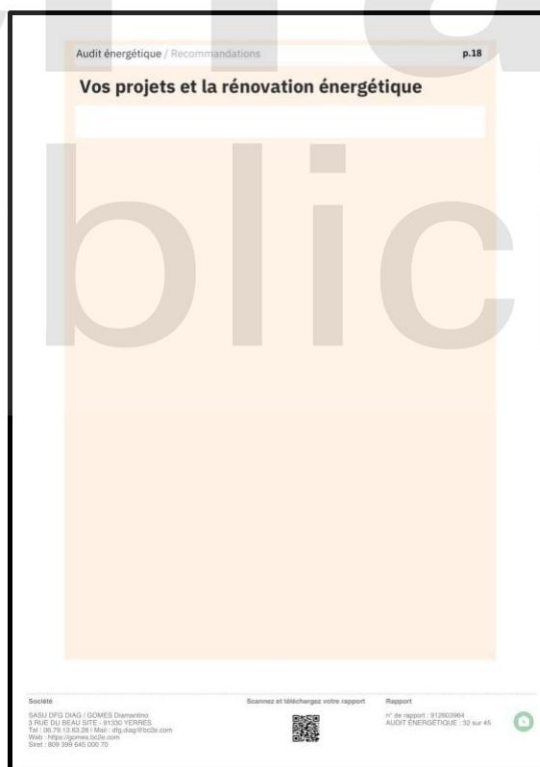
Résultats après travaux

Performance énergétique et environnementale globale du logement (selon la réglementation en vigueur)	Economies d'énergie par rapport à l'état initial Réduction des GES (sur la offre de service)	Confort d'été	Dépenses d'énergie estimées/an	Coût estimé des travaux (€ TTC)
ETI 3 B Faibles dépenses : Thermique : Soutir : 0,488 Soutir K1 : Soutir : 0,000 S				

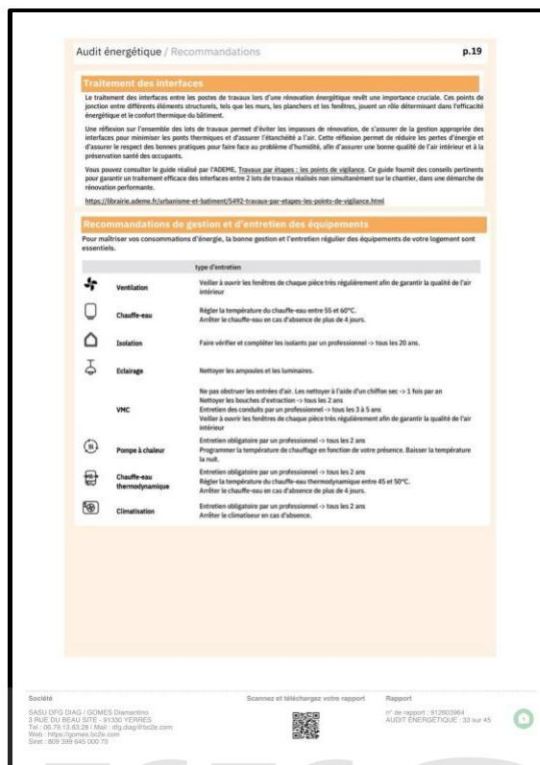
30. Extrait de fichier PDF



31. Extrait de fichier PDF



32. Extrait de fichier PDF



33. Extrait de fichier PDF



34. Extrait de fichier PDF

Audit énergétique		p.21
Lexique et définitions		
Rénovation énergétique performante		
La rénovation énergétique performante d'un bâtiment ou d'une partie de bâtiment est en principe un ensemble de travaux qui permettent à ce bâtiment ou à cette partie de bâtiment d'atteindre la classe A ou B du DPE après l'étude des 4 postes de travaux essentiels à la réussite d'une rénovation énergétique (isolation des murs, isolation des planchers bas, isolation de la toiture, remplacement des menuiseries extérieures, ventilation, production de chauffage et d'eau chaude sanitaire).		
Gaz à effet de serre		
Les gaz à effet de serre (GES) sont des gaz qui absorbent une partie du rayonnement solaire en le redistribuant sous la forme de rayonnements au sein de l'atmosphère terrestre, phénomène appelé effet de serre.		
Neutralité carbone		
La neutralité carbone vise à parvenir à un équilibre entre les émissions de carbone issues des activités humaines et l'absorption du carbone de l'atmosphère par les puits de carbone. Pour l'atteindre, nous devons utiliser différents moyens pour réduire et compenser les émissions de gaz à effet de serre (GES) produites par les activités humaines, en particulier le CO ₂ , le principal gaz à effet de serre en volume dans l'atmosphère.		
Énergie finale		
L'énergie finale (EF) correspond à l'énergie directement consommée par l'occupant d'un logement. Elle est comptabilisée au niveau du compteur et sert de base à la facturation.		
Énergie primaire		
L'énergie primaire (EP) est l'énergie contenue dans les ressources naturelles, avant une éventuelle transformation. Elle tient également compte des pertes de l'énergie finale consommée de l'énergie récupérée à la production, au stockage, au transport et à la distribution de l'énergie finale. L'énergie primaire est la somme de toutes les énergies nécessaires à l'obtention d'une unité d'énergie finale.		
Système de pilotage		
Le pilotage est un ensemble de dispositifs de mesure, de régulation et de contrôle dans votre logement. Ils permettent de limiter et d'optimiser les consommations d'énergie au sein de votre logement et de réduire ainsi l'empreinte carbone tout en garantissant le confort et le bien-être des usagers. Ces dispositifs associent le pilotage de l'énergie, des protections médicales, des courants et la détection des risques techniques.		
Label BBC Rénovation		
Label de performance énergétique de référence en rénovation. Les bâtiments atteignant le niveau BBC ont de faibles besoins énergétiques et limitent par conséquent le gaz à effet de serre. C'est la performance, mesurée dans la loi, que chaque bâtiment doit viser d'ici à 2050.		
Photovoltaïque autoconsommé		L'autoconsommation photovoltaïque consiste à consommer sa propre production d'électricité solaire. Elle permet donc d'utiliser une énergie locale et abordable.
Résistance thermique		La résistance thermique, notée R, est la capacité du matériau à résister aux variations de chaleur, c'est-à-dire au chaud comme au froid. Plus la résistance thermique est grande, plus la performance de l'isolant sera élevée.
Rénovation énergétique performante globale		Une rénovation énergétique performante globale est une rénovation énergétique performante réalisée en une seule fois, dans un délai de moins de 18 mois pour une maison individuelle, et de moins de 36 mois pour un bâtiment d'habitation collective.
Dépénalités thermiques		Les dépénalités thermiques d'un bâtiment désignent la perte de chaleur à l'interne des parois et par les échanges d'air avec l'extérieur. Leur amplitude peut être estimée par le calcul d'un coefficient de dépénalités thermiques, comparé à une valeur de référence pour le bâtiment. De faibles dépénalités thermiques permettent de limiter fortement les besoins de chauffage.
Confort d'été		Le confort d'été est la capacité d'un bâtiment à maintenir une température intérieure maximale admissible l'été, sans avoir à recourir à un système de climatisation.
Pathologie		Analyse des symptômes, des causes et des remèdes à apporter aux ouvrages qui présentent des défauts.
Surface de référence (et surface habitable)		La surface prise en compte pour l'établissement de l'audit est la surface de référence du bâtiment. Cette surface est la surface habitable du bâtiment, à laquelle il est ajouté les surfaces des vérandas chauffées ainsi que les surfaces des pièces transformées en pièces de vie. La surface habitable d'un logement est la surface de plancher construite, après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escaliers, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Le volume habitable correspond au total des surfaces habitables ainsi définies multipliées par les hauteurs sous plafond. Il n'est pas tenu compte de la superficie des combles non aménagés, caves, sous-sols, remises, garages, terrasses, loggias, balcons, séchoirs extérieurs au logement, vérandas non chauffées, volumes vitrés privés à l'article R.124-1 du code de la construction et de l'habitation, locaux communs et autres dépendances des logements, ni des parties de locaux d'une hauteur inférieure à 2,20 mètre.

Société
SADU DPE DAAG (DOMES D'aujourd'hui)
3 RUE DU BEAU SITE - 91300 VERRINES
Tél : 01 70 11 81 10
Mail : info@ignis-energie.com
Site : www.ignis-energie.com
Siret : 809 209 043 000 70

Scannez et téléchargez votre rapport

Rapport

N° de rapport : 91203084
AUDIT ÉNERGETIQUE - 35 sur 45



35. Extrait de fichier PDF

Audit énergétique		p.22
Lexique et définitions		
Matériau bio-sourcé		
Les matériaux biosourcés sont issus de la matière organique renouvelable (biomasse), d'origine végétale ou animale.		
Matériau bio-sourcé		
Les matériaux biosourcés sont issus de la matière organique renouvelable (biomasse), d'origine végétale ou animale.		
Matériau bio-sourcé		
Les matériaux biosourcés sont issus de la matière organique renouvelable (biomasse), d'origine végétale ou animale.		
Ventilation		
Ensemble des dispositions et équipements destinés à faciliter l'aération des locaux, c'est-à-dire l'évacuation de l'air vicié et son renouvellement par de l'air frais. Le principe général consiste à faire entrer l'air frais par les pièces principales en façade (loggia, chambre) et à l'évacuer par les pièces de service (salle d'eau, cuisine), par des gaines de ventilation verticale débouchant en toiture.		
Chauffe eau thermodynamique		
Cet équipement permet de produire de l'eau chaude sanitaire pour votre maison, avec un fonctionnement plus économe en énergie que les chauffe-eau traditionnels. Il récupère les calories présentes dans l'air pour réchauffer un liquide caloporteur. Ce fluide circule ensuite le chaleur collectée au ballon d'eau pour produire de l'eau chaude sanitaire.		
Isolation des murs par l'extérieur		Dans le but de réduire d'importantes les déperditions de chaleur, l'isolation des murs par l'extérieur consiste à envelopper le bâtiment d'un procédé d'isolation composé d'un matériau isolant, d'un dispositif de fixation et de protection (gaine vapor-air), en veillant à éviter les ponts thermiques (qualité d'exécution de l'isolation, qui peuvent constituer des points de condensation et de dégradation des parois internes du logement).
Isolation plancher de combles		L'isolation du plancher de combles consiste à disposer sur toute la surface du plancher de lages coffrées et posées à la charpente et aux murs un procédé d'isolation composé d'un matériau isolant, d'un dispositif de fixation et de protection (gaine vapor-air) hautement perméable à la vapeur d'eau. On peut isoler le plancher des combles avec des rouleaux d'isolant ou un isolant en vrac.
Isolation du plancher bas		L'isolation des planchers bas peut se faire par le bas ou par le haut. Le but est de supprimer les déperditions de chaleur. La première technique est possible lorsque le sol se trouve au-dessus de locaux non chauffés (loggia, vide sanitaire...). Dans ce cas, on applique un isolant sur la face inférieure de votre plancher. Dans le deuxième cas, l'isolant est posé sur le plancher sous forme de panneaux rigides et une chape est coulée par-dessus et servira de base au nouveau revêtement.
PAC air/air		Équipement qui utilise les calories naturellement présentes dans l'air extérieur pour les restituer à l'intérieur de votre logement en diffusant de l'air chaud. L'air est diffusé par les ventilo-convecteurs.

Société
SADU DPE DAAG (DOMES D'aujourd'hui)
3 RUE DU BEAU SITE - 91300 VERRINES
Tél : 01 70 11 81 10
Mail : info@ignis-energie.com
Site : www.ignis-energie.com
Siret : 809 209 043 000 70

Scannez et téléchargez votre rapport

Rapport

N° de rapport : 91203084
AUDIT ÉNERGETIQUE - 36 sur 45



36. Extrait de fichier PDF



Audit énergétique

p.23a

Adresse visible		origine de la donnée		réf. réglementaire
HABITAT A	surface	21	Observé/Présumé	206 m ²
	type d'habitation	21	Observé/Présumé	habitat rural
	matériau mur	21	Observé/Présumé	Mur en maçonnerie de brique creuse
	épaisseur mur	21	Observé/Présumé	20 cm
	état d'isolation	21	Observé/Présumé	isolé
	type d'isolation	21	Observé/Présumé	liti
	année isolant	21	Document Prémis	Donc DTU 91 011
HABITAT B	surface	21	Observé/Présumé	9,81 m ²
	type d'habitation	21	Observé/Présumé	Cabane
	état d'isolation	21	Document Prémis	Si non isolé - Si non isolé
	surface des parois opaques	21	Document Prémis	144,40 m ²
	type d'isolation	21	Document Prémis	Si non isolé - Si non isolé
	matériau mur	21	Document Prémis	Isolation en laine minérale
	épaisseur mur	21	Document Prémis	10 cm
HABITAT C	surface	21	Observé/Présumé	32,30 m ²
	type d'habitation	21	Document Prémis	Isolation en laine minérale
	matériau mur	21	Document Prémis	Isolation en laine minérale
	épaisseur mur	21	Document Prémis	10 cm
	état d'isolation	21	Document Prémis	isolé
	type d'isolation	21	Document Prémis	liti
	année isolant	21	Document Prémis	Isolation
HABITAT D	surface	21	Observé/Présumé	1,16 m ²
	type d'habitation	21	Document Prémis	Isolation en laine minérale
	matériau mur	21	Document Prémis	Isolation en laine minérale
	épaisseur mur	21	Document Prémis	10 cm
	état d'isolation	21	Document Prémis	isolé
	type d'isolation	21	Document Prémis	liti
	année isolant	21	Document Prémis	Isolation
HABITAT E	surface	21	Observé/Présumé	15,84 m ²
	type d'habitation	21	Document Prémis	Cabane foraine
	matériau mur	21	Document Prémis	Si non isolé - Si non isolé
	épaisseur mur	21	Document Prémis	10 cm
	état d'isolation	21	Document Prémis	isolé
	type d'isolation	21	Document Prémis	liti
	année isolant	21	Document Prémis	Isolation
HABITAT F	surface	21	Observé/Présumé	83,30 m ²
	type d'habitation	21	Document Prémis	Isolation en laine minérale
	matériau mur	21	Document Prémis	Isolation en laine minérale
	épaisseur mur	21	Document Prémis	10 cm
	état d'isolation	21	Document Prémis	isolé
	type d'isolation	21	Document Prémis	liti
	année isolant	21	Document Prémis	Isolation
HABITAT G	surface	21	Observé/Présumé	15,84 m ²
	type d'habitation	21	Document Prémis	Cabane foraine
	matériau mur	21	Document Prémis	Si non isolé - Si non isolé
	épaisseur mur	21	Document Prémis	10 cm
	état d'isolation	21	Document Prémis	isolé
	type d'isolation	21	Document Prémis	liti
	année isolant	21	Document Prémis	Isolation
HABITAT H	surface	21	Observé/Présumé	15,84 m ²
	type d'habitation	21	Document Prémis	Cabane foraine
	matériau mur	21	Document Prémis	Si non isolé - Si non isolé
	épaisseur mur	21	Document Prémis	10 cm
	état d'isolation	21	Document Prémis	isolé
	type d'isolation	21	Document Prémis	liti
	année isolant	21	Document Prémis	Isolation
HABITAT I	surface	21	Observé/Présumé	15,84 m ²
	type d'habitation	21	Document Prémis	Cabane foraine
	matériau mur	21	Document Prémis	Si non isolé - Si non isolé
	épaisseur mur	21	Document Prémis	10 cm
	état d'isolation	21	Document Prémis	isolé
	type d'isolation	21	Document Prémis	liti
	année isolant	21	Document Prémis	Isolation
HABITAT J	surface	21	Observé/Présumé	15,84 m ²
	type d'habitation	21	Document Prémis	Cabane foraine
	matériau mur	21	Document Prémis	Si non isolé - Si non isolé
	épaisseur mur	21	Document Prémis	10 cm
	état d'isolation	21	Document Prémis	isolé
	type d'isolation	21	Document Prémis	liti
	année isolant	21	Document Prémis	Isolation
HABITAT K	surface	21	Observé/Présumé	15,84 m ²
	type d'habitation	21	Document Prémis	Cabane foraine
	matériau mur	21	Document Prémis	Si non isolé - Si non isolé
	épaisseur mur	21	Document Prémis	10 cm
	état d'isolation	21	Document Prémis	isolé
	type d'isolation	21	Document Prémis	liti
	année isolant	21	Document Prémis	

Page 96 / 163

Audit énergétique

p.23h

PLUMES BOIS	Type d'habitat	21	Chauffage/Piscine	ITS
	année habité	17	Chauffage/Piscine	20.04.2017
	surface	21	Chauffage/Piscine	25.40 m²
	Type d'habillage	21	Chauffage/Piscine	Sèche-linge
	Type de plancher bois	21	Chauffage/Piscine	Cerclage annulaire sans rampart
PLUMES BOIS	état d'habitation	21	Chauffage/Piscine	sauf
	Type d'habitation	21	Chauffage/Piscine	ITS
	année habité	17	Chauffage/Piscine	Date 20/04/2017

données entrées

origine des données

commentaires

Fondée n°1	surface	21	Chauffage/Piscine	4,30 m²
	ventrées	21	Chauffage/Piscine	1,80
	Type de vitrage	21	Chauffage/Piscine	Double vitrage
	Assurance l'année d'été	21	Chauffage/Piscine	15,0 m
	prévisions météo pour l'été	21	Chauffage/Piscine	sauf
	plan de chauffage	21	Chauffage/Piscine	ajout de chauffage
	longueur de l'ouvrage	21	Chauffage/Piscine	5 m
	inclinaison vitrage	21	Chauffage/Piscine	Pente inclinée à 90°
	Type de revêtement	21	Chauffage/Piscine	PVC
	Type de revêtement	21	Chauffage/Piscine	100 kg/m² sans sous-couche
	Type de revêtement	21	Chauffage/Piscine	Isolant isolant avec joints
	Type de revêtement	21	Chauffage/Piscine	Ne réchauffe
Fondée n°2	Assurance l'année d'été	21	Chauffage/Piscine	sauf
	prévisions météo pour l'été	21	Chauffage/Piscine	4,30 m²
	Type de revêtement	21	Chauffage/Piscine	ajout de chauffage
	longueur de l'ouvrage	21	Chauffage/Piscine	5 m
	inclinaison vitrage	21	Chauffage/Piscine	Pente inclinée à 90°
	Type de revêtement	21	Chauffage/Piscine	PVC
	Type de revêtement	21	Chauffage/Piscine	100 kg/m² sans sous-couche
	Type de revêtement	21	Chauffage/Piscine	Isolant isolant avec joints
	Type de revêtement	21	Chauffage/Piscine	Ne réchauffe
	Assurance l'année d'été	21	Chauffage/Piscine	sauf
	prévisions météo pour l'été	21	Chauffage/Piscine	4,30 m²
	Type de revêtement	21	Chauffage/Piscine	ajout de chauffage
Fondée n°3	surface	21	Chauffage/Piscine	1,37 m²
	ventrées	21	Chauffage/Piscine	1,80
	Type de vitrage	21	Chauffage/Piscine	Double vitrage
	Assurance l'année d'été	21	Chauffage/Piscine	15,0 m
	prévisions météo pour l'été	21	Chauffage/Piscine	sauf
	plan de chauffage	21	Chauffage/Piscine	ajout de chauffage
	longueur de l'ouvrage	21	Chauffage/Piscine	5 m
	inclinaison vitrage	21	Chauffage/Piscine	Pente inclinée à 90°
	Type de revêtement	21	Chauffage/Piscine	PVC
	Type de revêtement	21	Chauffage/Piscine	100 kg/m² sans sous-couche
	Type de revêtement	21	Chauffage/Piscine	Isolant isolant avec joints
	Type de revêtement	21	Chauffage/Piscine	Ne réchauffe

Société

Scanner et télécharger votre rapport

Rapport

SASU DPG DIAG - DOMES D'habitation
 3 RUE DU BEAU SITE - 91930 VERNES
 Tel : 01 75 71 83 28 1500 - 01 75 71 83 28 1500
 Email : info@dpd-diag.com
 Site : 009 399 645 00 79

n° de rapport : 912603664
 AUDIT ÉNERGÉTIQUE - 39 rue 45

2

Audit énergétique

p.23c

Fonction n°16	Isolant (Isolant/Isolant/Isolant/Isolant/Isolant)	21	Observé/Présumé	2,85 m ²
	Isolant (Isolant/Isolant/Isolant/Isolant/Isolant)	21	Observé/Présumé	2,85 m ²
	Type de chauffage principal	21	Observé/Présumé	absence de chauffage principal
	Type de chauffage principal	21	Observé/Présumé	absence de chauffage principal
	surface	21	Observé/Présumé	5,75 m ²
	ventilation	21	Observé/Présumé	2,85
	Extérieur (Isolant/Isolant/Isolant/Isolant/Isolant)	21	Observé/Présumé	Double vitrage
	Extérieur (Isolant/Isolant/Isolant/Isolant/Isolant)	21	Observé/Présumé	35,5 mm
	Extérieur (Isolant/Isolant/Isolant/Isolant/Isolant)	21	Observé/Présumé	isol
	Extérieur (Isolant/Isolant/Isolant/Isolant/Isolant)	21	Observé/Présumé	argenteux ou réfléchissant
Fonction n°17	Isolant (Isolant/Isolant/Isolant/Isolant/Isolant)	21	Observé/Présumé	2,85 m ²
	Isolant (Isolant/Isolant/Isolant/Isolant/Isolant)	21	Observé/Présumé	2,85 m ²
	Type de chauffage principal	21	Observé/Présumé	absence de chauffage principal
	Type de chauffage principal	21	Observé/Présumé	absence de chauffage principal
	surface	21	Observé/Présumé	5,75 m ²
	ventilation	21	Observé/Présumé	2,85
	Extérieur (Isolant/Isolant/Isolant/Isolant/Isolant)	21	Observé/Présumé	Double vitrage
	Extérieur (Isolant/Isolant/Isolant/Isolant/Isolant)	21	Observé/Présumé	35,5 mm
	Extérieur (Isolant/Isolant/Isolant/Isolant/Isolant)	21	Observé/Présumé	isol
	Extérieur (Isolant/Isolant/Isolant/Isolant/Isolant)	21	Observé/Présumé	argenteux ou réfléchissant
Fonction n°18	Isolant (Isolant/Isolant/Isolant/Isolant/Isolant)	21	Observé/Présumé	2,85 m ²
	Isolant (Isolant/Isolant/Isolant/Isolant/Isolant)	21	Observé/Présumé	2,85 m ²
	Type de chauffage principal	21	Observé/Présumé	absence de chauffage principal
	Type de chauffage principal	21	Observé/Présumé	absence de chauffage principal
	surface	21	Observé/Présumé	5,75 m ²
	ventilation	21	Observé/Présumé	2,85
	Extérieur (Isolant/Isolant/Isolant/Isolant/Isolant)	21	Observé/Présumé	Double vitrage
	Extérieur (Isolant/Isolant/Isolant/Isolant/Isolant)	21	Observé/Présumé	35,5 mm
	Extérieur (Isolant/Isolant/Isolant/Isolant/Isolant)	21	Observé/Présumé	isol
	Extérieur (Isolant/Isolant/Isolant/Isolant/Isolant)	21	Observé/Présumé	argenteux ou réfléchissant
Fonction n°19	Isolant (Isolant/Isolant/Isolant/Isolant/Isolant)	21	Observé/Présumé	2,85 m ²
	Isolant (Isolant/Isolant/Isolant/Isolant/Isolant)	21	Observé/Présumé	2,85 m ²
	Type de chauffage principal	21	Observé/Présumé	absence de chauffage principal
	Type de chauffage principal	21	Observé/Présumé	absence de chauffage principal
	surface	21	Observé/Présumé	5,75 m ²
	ventilation	21	Observé/Présumé	2,85
	Extérieur (Isolant/Isolant/Isolant/Isolant/Isolant)	21	Observé/Présumé	Double vitrage
	Extérieur (Isolant/Isolant/Isolant/Isolant/Isolant)	21	Observé/Présumé	35,5 mm
	Extérieur (Isolant/Isolant/Isolant/Isolant/Isolant)	21	Observé/Présumé	isol
	Extérieur (Isolant/Isolant/Isolant/Isolant/Isolant)	21	Observé/Présumé	argenteux ou réfléchissant

SocitE

SASU DPG DIAG / GOMES Diagnostics
3 RUE DU BEAU SITE - 81500 VERRIES
Tel : 06 75 13 62 81 Mail : dpd@dpdfrance.com
Web : <https://www.dpd.fr>
Siret : 3099 645 000 70

Scannez et téléchargez votre rapport

Rapport

n° de rapport : 912063864
AUDIT ÉNERGÉTIQUE - 40 sur 45

Audit énergétique

p.23d

garantir l'accès aux données	21	Observé/Peux	non
garage de chauffage	21	Observé/Peux	oui
logement de chauffage	21	Observé/Peux	20 ans
indicateur d'étage	21	Observé/Peux	Panels horizontaux "C"
type meublement	21	Observé/Peux	Banc ou banc mité
type isolation	21	Observé/Peux	Panels horizontaux
type vitres	21	Observé/Peux	Sans vitre
type de sol	21	Observé/Peux	Ne s'applique
meublement aux joints	21	Observé/Peux	oui
avant - avant - avant / avant -	21	Observé/Peux	0,76 m²
avant - avant - avant / avant -	21	Observé/Peux	0,76 m²
avant - avant - avant / avant -	21	Observé/Peux	avant - avant - avant
type de meublement	21	Observé/Peux	avant - avant - avant

éléments existants	origine de la donnée	valeur mesurée	
surface	21	Observé/Peux	5,548
meublement	21	Observé/Peux	1,08
type de meublement	21	Observé/Peux	Panels horizontaux avec double vitrage isolant
type de joints	21	Observé/Peux	Panels horizontaux avec double vitrage
surface	21	Observé/Peux	1,475
meublement	21	Observé/Peux	1,08
type de meublement	21	Observé/Peux	Panels horizontaux
type de joints	21	Observé/Peux	Panels horizontaux

éléments existants	origine de la donnée	valeur mesurée	
type de joint thermique	21	Observé/Peux	Lignes de joint / Panels de
type isolation	21	Observé/Peux	Isolation thermique par l'extérieur
valeur d'IT	21	Observé/Peux	0,51
logement de joint thermique	21	Observé/Peux	24 m
type de joint thermique	21	Observé/Peux	Lignes de joint / Panels de
type isolation	21	Observé/Peux	Isolation thermique par l'extérieur
valeur d'IT	21	Observé/Peux	0,51
logement de joint thermique	21	Observé/Peux	24 m

type de joint thermique	21	Observé/Peux	Lignes de joint / Panels de
type isolation	21	Observé/Peux	Isolation thermique par l'extérieur
valeur d'IT	21	Observé/Peux	0,51
logement de joint thermique	21	Observé/Peux	24 m
type de joint thermique	21	Observé/Peux	Lignes de joint / Panels de
type isolation	21	Observé/Peux	Isolation thermique par l'extérieur
valeur d'IT	21	Observé/Peux	0,51
logement de joint thermique	21	Observé/Peux	24 m
type de joint thermique	21	Observé/Peux	Lignes de joint / Panels de
type isolation	21	Observé/Peux	Isolation thermique par l'extérieur
valeur d'IT	21	Observé/Peux	0,51
logement de joint thermique	21	Observé/Peux	24 m

type de joint thermique	21	Observé/Peux	Lignes de joint / Panels de
type isolation	21	Observé/Peux	Isolation thermique par l'extérieur
valeur d'IT	21	Observé/Peux	0,51
logement de joint thermique	21	Observé/Peux	24 m
type de joint thermique	21	Observé/Peux	Lignes de joint / Panels de
type isolation	21	Observé/Peux	Isolation thermique par l'extérieur
valeur d'IT	21	Observé/Peux	0,51
logement de joint thermique	21	Observé/Peux	24 m
type de joint thermique	21	Observé/Peux	Lignes de joint / Panels de
type isolation	21	Observé/Peux	Isolation thermique par l'extérieur
valeur d'IT	21	Observé/Peux	0,51
logement de joint thermique	21	Observé/Peux	24 m

Société

Sonnet et Sébastien votre expert

Rapport

SASU DPG DITE - DOMES Diamantini
 3 RUE DU REAU SIE - 93100 VERNES
 Tel : 01 75 13 63 18 - 01 75 13 63 19
 Email : info@dpd-dite.com
 Site : www.dpg-dite.com

n° de rapport : 912603864
 AUDIT ÉNERGÉTIQUE - 41 rue 45

2

[illegible]

Audit énergétique p.23f

point thermique	type de point thermique	état	observé / mesuré	calculé / noté
point thermique 14	type de point	2	Observé / Mesuré	Calculé / Noté
	type de point	2	Observé / Mesuré	Calculé / Noté
	type de point	2	Observé / Mesuré	Calculé / Noté
	type de point	2	Observé / Mesuré	Calculé / Noté
	type de point	2	Observé / Mesuré	Calculé / Noté

Société : SAGEO DFG DIAG (DOMES D'AMBIENT)
3 RUE DU BEAU SITE - 91300 VERRÈS
Tél : 01 78 11 83 26 Mail : info@sageo-efr.fr
Web : https://www.sageo-efr.fr
Siren : 809 209 643 000 75

Scannez et téléchargez votre rapport

Rapport : n° de rapport : 91203084
AUDIT ÉNERGETIQUE - 43 sur 45

43. Extrait de fichier PDF

Audit énergétique p.23g

point thermique	type de point thermique	état	observé / mesuré	calculé / noté
point thermique 14	type de point	2	Observé / Mesuré	Calculé / Noté
	type de point	2	Observé / Mesuré	Calculé / Noté
	type de point	2	Observé / Mesuré	Calculé / Noté
	type de point	2	Observé / Mesuré	Calculé / Noté
	type de point	2	Observé / Mesuré	Calculé / Noté

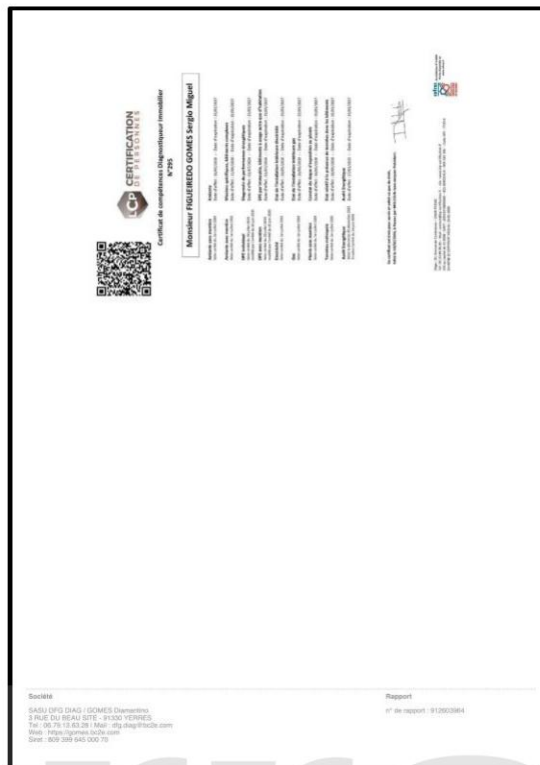
Société : SAGEO DFG DIAG (DOMES D'AMBIENT)
3 RUE DU BEAU SITE - 91300 VERRÈS
Tél : 01 78 11 83 26 Mail : info@sageo-efr.fr
Web : https://www.sageo-efr.fr
Siren : 809 209 643 000 75

Scannez et téléchargez votre rapport

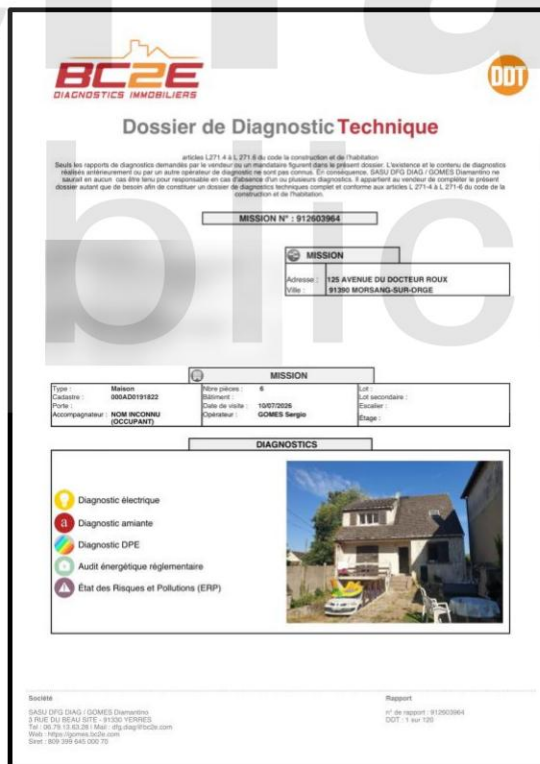
Rapport : n° de rapport : 91203084
AUDIT ÉNERGETIQUE - 44 sur 45

44. Extrait de fichier PDF

[illegible][illegible]



47. Extrait de fichier PDF



48. Extrait de fichier PDF




Attestation sur l'Honneur

DECLARATION SUR L'HONNEUR - RTI-3 CCH

Je soussigné(e), GOMES Sergio, agissant à la demande de M MME _____ déclare sur l'honneur avoir procédé à l'ensemble des diagnostics compris dans le DOSSIER DE DIAGNOSTIC TECHNIQUE établi par mes soins le 10/07/2026

- En toute impartialité et indépendance,
- Être en situation régulière au regard des dispositions de l'article L271-4 du CCH,
- Disposer de moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constatés et diagnostics composant le dossier.

Pour faire valoir ce que de droit.

Etabli le : 10/07/2026

Cachet :



Signature :



Société :

SADU DFG DIAG (GOMES Diagnostico)
3 RUE DU BEAU SITE - 91300 VERNIERES
Tel : 06 78 11 63 36 Mail : info@bc2e.com
Web : https://gomes.bc2e.com
Siret : 809 209 043 000 70

Rapport :

N° de rapport : R12603864
DOT : 3 sur 126

49. Extrait de fichier PDF




Fiche de Synthèse

Cette fiche de synthèse ne dispense pas de la lecture des rapports de diagnostics. Elle ne peut pas être utilisée seule et ne peut remplacer en aucun cas les rapports de diagnostic qui doivent être annexés à la promesse et au contrat de vente ou location.

Diagnostic amiante

A - CONCLUSIONS DU REPÉRAGE EFFECTUÉ DANS LES ZONES EXAMINÉES (SE RÉFÉRER AUX TABLEAUX (POINT C) POUR CONNAÎTRE LES ZONES OU ÉLÉMENTS N'AYANT PU ÊTRE EXAMINÉS) :

Dans le cadre réglementaire de la mission décrit au paragraphe 2.2, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante sur jugement personnel de l'opérateur dans :

Cave (C) (Conduits (CP) REPERAGE : CONDUIT EN FIBRO CIMENT AMIANTE.

Il est rappelé le nécessaire réglementaire d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux et produits concernés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant.

Se référer aux recommandations au paragraphe 5.2.

B - OBLIGATIONS ET RECOMMANDATIONS RÉGLEMENTAIRES ISSUES DES RÉSULTATS DU REPÉRAGE RÉGLEMENTAIRE POUR LES MATÉRIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE :

Matériaux et produits de la liste A de l'annexe 13-9 du code de la santé publique :

Aucune obligation réglementaire à signaler.

Matériaux et produits de la liste B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique :

Une ou plusieurs évaluations périodiques sont recommandées.

Se reporter au paragraphe 5.2 du présent rapport pour connaître le détail des recommandations réglementaires.

En cas de retrait ou de confinement des matériaux ou produits de la liste B contenant de l'amiante, le propriétaire fait procéder, avant toute restitution des locaux habités, à l'examen visuel et à la mesure du niveau d'empoussièrement dans l'air, conformément notamment à l'article R.1334-29-3 du code de la santé publique.

Il est rappelé que pour tout retrait ou confinement de matériaux ou produits contenant de l'amiante des listes A ou B, il doit être fait appel à une entreprise certifiée pour ce type d'intervention.

C - PARTIES D'IMMEUBLE, LOCAUX OU PARTIES DE LOCAUX, MATÉRIAUX OU PRODUITS POUR LESQUELS DES INVESTIGATIONS COMPLÉMENTAIRES SONT NÉCESSAIRES LORS DE LA RÉALISATION COMPLÈTE DE LA MISSION :

Dans le cadre de la mission décrite au paragraphe 2.2, les locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants, matériaux ou produits qui n'ont pu être visités, sondés ou prélevés et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante sont :

LOCAUX NON VISITÉS				
Etage	Local	Contenu	État	
02		Contenu	absence de plancher alvéolaire - Présence d'isolation	

ÉLÉMENTS NON EXAMINÉS				
Etage	Local	Éléments et motif		
01	Chambre 01	COFFRAGE VERTICAL DE CONDUIT - CONDUIT NON ACCESSIBLE DANS DÉGRADATION		
EXT	Abords	TOUT ÉLÉMENT ENTERRÉ - NON ACCESSIBLE		
TOUT ÉLÉMENT EN TOUTURE - NON ACCESSIBLE				
ACCÈS NON SÉCURISÉ				

Matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires

Etage	Local	Localisation	Composant	État
Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

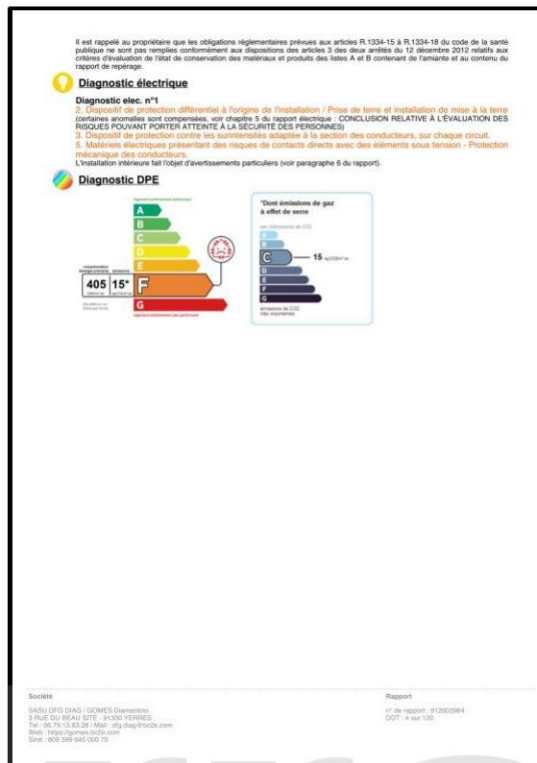
Société :

SADU DFG DIAG (GOMES Diagnostico)
3 RUE DU BEAU SITE - 91300 VERNIERES
Tel : 06 78 11 63 36 Mail : info@bc2e.com
Web : https://gomes.bc2e.com
Siret : 809 209 043 000 70

Rapport :

N° de rapport : R12603864
DOT : 3 sur 126

50. Extrait de fichier PDF



51. Extrait de fichier PDF

BC2E
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Rapport de l'État de l'Installation Intérieure d'Électricité

articles L. 271-4 à 6, L. 134-7, R. 126-35, R. 126-36, R. 134-49 et R. 134-50 du code de la construction et de l'habitation, arrêtés du 28 septembre 2017 définissant le modèle et la méthode de réalisation de l'état de l'installation intérieure d'électricité dans les immeubles à usage d'habitation. Référence normative : chapitre 10 norme NF C 15-610 du juillet 2017 se limitant aux points n'entrant pas en contradiction avec l'état en vigueur.

MISSION N° : 912603964

1. DÉSIGNATION ET DESCRIPTION DU LOCAL D'HABITATION ET DE SES DÉPENDANCES

Adresse : 125 AVENUE DU DOCTEUR ROUX
Ville : 91390 MORSANG-SUR-ORGE

1. DÉSIGNATION ET DESCRIPTION DU LOCAL D'HABITATION ET DE SES DÉPENDANCES

Type : Maison	Lot principal : 4	Lot secondaire : 1
Cadastre : 000AD0191422	Représentant : 10470826	Étude : 1
Partie : NON INCONNU (OCCUPANT)	Opérateur : GOMES Sergio	Étage : 1
Accompagnateur : NON INCONNU (OCCUPANT)	Identifiant Fiscal : Inconnu	
Référence client : Fais	Installation électrique alimentée : OUI	Mise hors tension de l'installation possible : OUI
	Distributeur d'électricité : ENEDIS	Qualité du donneur d'ordre : Mandataire
	Année de construction : ENV 1976	Année de l'installation électrique : Plus de 15 ans

CONCLUSIONS
(détail des conclusions en 7°)

2. Dispositif de protection différentiel à l'origine de l'installation / Prise de terre et installation de mise à la terre (certaines anomalies sont compensées, voir chapitre 5 du présent rapport - CONCLUSION RELATIVE À L'ÉVALUATION DES RISQUES POUVANT PORTER ATTENTION À LA SÉCURITÉ DES PERSONNES)

3. Dispositif de protection contre les surintensités adapté à la section des conducteurs, sur chaque circuit.

5. Matériels électriques présentant des risques de contacts directs avec des éléments sous tension - Protection mécanique des conducteurs.

L'installation intérieure fait l'objet d'avertissements particuliers (voir paragraphe 6).

Société : SAGE DFG DIAG (GOMES Damien) 3 RUE DU BEAU SITE - 91330 VERRÈS Tel : 01 70 15 43 26 Mail : sfg.dfg@france.com Web : https://www.sage-dfg.com Siren : 809 209 643 000 75

Suivez et téléchargez votre rapport

Rapport : 17 de rapport : 912603964 ELECTRICITE - 1 sur 7 007 - 1 sur 126

52. Extrait de fichier PDF

3. IDENTIFICATION DE L'OPÉRATEUR AYANT RÉALISÉ L'INTERVENTION ET SIGNÉ LE RAPPORT :
 GOMES Sergio membre du réseau IC2I
 Identité de l'opérateur : GOMES Sergio
 dont les compléments sont certifiés par LCP - 23bis, Rue Thomas Edison - 33610 CANEJAN, numéro de certification 295 le :
 26/05/2020 jusqu'à : 25/05/2027
 Nom et raison sociale de l'entreprise : SASU DFG DIAG / GOMES Diamantino
 Adresse de l'entreprise : 3 RUE DU BEAU SITE - 91330 YERRES
 N° siret : 809 209 645 000 70
 Désignation de la compagnie d'assurance de l'opérateur : ALLIANZ
 N° de police d'assurance : 63 485 415
 Date de validité : 31/12/2026

4. RAPPEL DES LIMITES DU CHAMP DE RÉALISATION DE L'ÉTAT DE L'INSTALLATION INTÉRIEURE D'ÉLECTRICITÉ :
 L'état de l'installation intérieure d'électricité porte sur l'ensemble de l'installation intérieure d'électricité à basse tension des locaux à usage d'habitation situés en aval de l'appareil général de commande et de protection de cette installation. Il ne concerne pas les machines, utilisation annexe, ni les circuits internes des matériels d'utilisation fixe, destinés à être reliés à l'installation électrique fixe, ni les installations de production ou de stockage par batteries d'énergie électrique du générateur jusqu'au point d'injection au réseau public de distribution d'énergie ou au point de raccordement à l'installation intérieure. Il ne concerne pas non plus les circuits de téléphonie, de télévision, de réseau informatique, de radiophonie, de contrôle d'alarme, etc. lorsqu'ils sont alimentés en régime permanent sous une tension intérieure ou égale à 50V en courant alternatif et 120V en courant continu.
 L'intervention de l'opérateur réalise l'état de l'installation intérieure d'électricité ne porte que sur les constituants visibles, accessibles, de l'installation au moment du diagnostic. Elle s'effectue sans démontage de l'installation électrique (norme le démontage des capots des tableaux électriques lorsque cela est possible), sans déplacement des meubles, ni destruction des câbles des câbles.
 Des éléments dangereux de l'installation intérieure d'électricité peuvent ne pas être repérés, notamment :
 - les parties de l'installation électrique non visibles (incorporées dans le gros œuvre ou le second œuvre ou masquées par du mobilier) ou nécessitant un démontage ou une destruction pour pouvoir y accéder (boîtes de connexion, conduits, goulottes, huisseries, éléments chauffants incorporés dans la maçonnerie, luminaires des plafonds plus particulièrement) ;
 - les parties non visibles ou non accessibles des tableaux électriques après démontage de leur capot ;
 - inadéquation entre le courant assigné (calibre) des dispositifs de protection contre les surintensités et la section des conducteurs sur toute la longueur des circuits ;

5. CONCLUSION RELATIVE À L'ÉVALUATION DES RISQUES POUVANT PORTER ATTEINTE À LA SÉCURITÉ DES PERSONNES :

ANOMALIES AVÉRÉES SELON LES DOMAINES		
N° article (1)	Libellé et localisation(s) des anomalies	N° article (2) Libellé des mesures compensatoires (3) correctement mises en œuvre
1 - Appareil général de commande et de protection et son accessibilité		
répond	répond	répond
2 - Dispositif de protection différentiel à l'origine de l'installation / Prise de terre et installation de mise à la terre :		
B.3.3.6 a2)	Au moins un socle de prise de courant comporte une fiche de terre non reliée à la terre. Localisation : Cuisine	B.3.3.6.1 Alors que des socles de prise de courant ou des circuits de l'installation ne sont pas reliés à la terre (B.3.3.6 a1), a2 et a3), la mesure compensatoire suivante est correctement mise en œuvre : protection du (des) circuit (s) concerné (s) ou de l'ensemble de l'installation électrique par au moins un dispositif différentiel à haute sensibilité intérieure ou égale à 30 mA.
B.3.3.6 a3)	Au moins un circuit (alimentant pas des socles de prises de courant) n'est pas relié à la terre.	B.3.3.6.1 Alors que des socles de prise de courant ou des circuits de l'installation ne sont pas reliés à la terre (B.3.3.6 a1), a2 et a3), la mesure compensatoire suivante est correctement mise en œuvre : protection du (des) circuit (s) concerné (s) ou de l'ensemble de l'installation électrique par au moins un dispositif différentiel à haute sensibilité intérieure ou égale à 30 mA.
3 - Dispositif de protection contre les surintensités adapté à la section des conducteurs sur chaque circuit :		
B.4.3 (1)	A l'intérieur du tableau, la section d'un ou plusieurs conducteurs alimentant les dispositifs de protection n'est pas adaptée au courant de réglage du dispositif de branchement.	répond
B.4.3 (1)	Le courant assigné de l'interrupteur différentiel placé en aval du disjoncteur de branchement n'est pas adapté.	répond
4 - Liaison équipotentielle et installation électrique adaptées aux conditions particulières des locaux contenant une douche ou une baignoire :		
répond	répond	répond
5 - Matériels électriques présentant des risques de contacts directs avec des éléments sous tension : protection mécanique des conducteurs :		
répond	répond	répond

Société : SASU DFG DIAG / GOMES Diamantino
 3 RUE DU BEAU SITE - 91330 YERRES
 Tel : 01 70 13 83 184 - 01 70 13 83 185
 Mail : info@gomess.com - info@dfgfrance.com
 Siret : 809 209 645 000 70

Scannez et téléchargez votre rapport :

Rapport : N° de rapport : 912030864
 ELECTRICITE : 2 sur 7
 D017 : 6 sur 120

53. Extrait de fichier PDF

B.7.3 a)	L'enveloppe d'au moins un matériel est manquante ou défectueuse. Localisation : Garage bureau	
B.7.3 d)	L'installation électrique comporte au moins une connexion avec une partie active nue sous tension accessible. Localisation : Chambre 01	
B.7.3 e)	L'installation électrique comporte au moins un dispositif de protection avec une partie active nue sous tension accessible. Localisation : Garage	
B.8.3 e)	Au moins un conducteur nu n'est pas placé sur toute sa longueur dans un conduit, une goulotte, une gaine ou une huisserie, en matière isolante ou métallique, jusqu'à sa pénétration dans le matériel électrique qu'il alimente. Localisation : Garage	
6 - Matériels électriques vérifiés ou inadéquats à l'usage :		
répond	répond	répond
INSTALLATIONS PARTICULIÈRES		
P1 / P2 - Appareils d'utilisation situés dans des parties communes et éléments depuis les parties communes (ou inversement) :		
répond	répond	répond
P3 - Piscine privée et du bassin de baignade :		
répond	répond	répond
AVERTISSEMENT : la réalisation des anomalies traitées au chapitre 5 est telle que l'opérateur ne dispose pas de la possibilité de faire accéder par un point de contact, l'habitant, les occupants ou visiteurs au matériel ou aux équipements sous tension.		
(1) Référence des anomalies selon la norme ou les spécifications techniques applicables.		
(2) Référence des mesures compensatoires selon la norme ou les spécifications techniques applicables.		
(3) Une mesure compensatoire est une mesure de protection ou de mise à la terre électrique lorsque les règles fondamentales de sécurité ne peuvent être appliquées pour des raisons techniques, économiques, esthétiques, d'adaptabilité, ou autres, et que la mesure compensatoire est vérifiée et jugée satisfaisante.		
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
N° article (1)	Libellé des informations	Mutatis (2)
B.11 a1)	L'ensemble de l'installation électrique est protégé par au moins un dispositif différentiel à haute sensibilité intérieure ou égale à 30 mA.	
B.11 b1)	L'ensemble des socles de prise de courant est de type à obturateur.	
B.11 c1)	L'ensemble des socles de prise de courant possède un puits de 15 mm.	
(1) Référence des informations complémentaires selon la norme ou les spécifications techniques applicables.		
6. AVERTISSEMENT PARTICULIER :		
Installation, partie d'installation ou spécificités non couvertes :		
☐ a) installation ou partie d'installation consistant à la production d'énergie électrique du générateur jusqu'au point d'injection ; type de production (photovoltaïque, solaire, etc.) : réagit ☐ b) poste à haute tension privé ou publique et installation à haute tension éventuellement (installations haute et basse tension situées dans le poste à haute tension privé ou publique) ☐ c) les spécifications de l'installation raccordée au réseau public de distribution par l'intermédiaire d'un branchement en puissance surveillée ☐ d) installation ou partie d'installation soumise à d'autres réglementations (code du travail, établissement recevant du public, etc.) : locaux concernés et type d'exploitation : réagit ☐ e) le logement étant situé dans un immeuble collectif d'habitation : - installation de mise à la terre située dans les parties communes de l'immeuble collectif d'habitation (prise de terre, conducteur de terre, borne ou barrette principale de terre, sautoir d'appui principal, conducteur principal de protection et la ou les dérivations) éventuellement de terre situées dans les parties communes de l'immeuble d'habitation ; plus précisément, il n'a pas été constaté que des défauts ont été constatés : - le ou les dispositifs différentiels : adéquation entre la valeur de la résistance de la terre de terre et le courant différentiel assigné (sensibilité) ; - parties d'installation électrique situées dans les parties communes alimentant les matériels d'utilisation placés dans la partie privée ; plus précisément, il n'a pas été constaté l'existence de l'ensemble des mesures de protection contre les contacts indirects et surintensités appropriées ;		
Points de contrôle du diagnostic n'ayant pu être vérifiés selon l'Annexe C de la norme :		
N° article (1)	Libellé des points de contrôle n'ayant pu être vérifiés selon l'Annexe C	Mutatis (2)
2 - Dispositif de protection différentielle à l'origine de l'installation / Prise de terre et installation de mise à la terre :		
B.3.3.4 b)	Section satisfaisante du conducteur de liaison équipotentielle principale	Caractéristiques d'un dispositif non visibles.
B.3.3.4 c)	Qualité satisfaisante de la connexion du conducteur de liaison équipotentielle principale du conducteur principal de protection, sur éléments conducteurs	Caractéristiques d'un dispositif non visibles.

Société : SASU DFG DIAG / GOMES Diamantino
 3 RUE DU BEAU SITE - 91330 YERRES
 Tel : 01 70 13 83 184 - 01 70 13 83 185
 Mail : info@gomess.com - info@dfgfrance.com
 Siret : 809 209 645 000 70

Scannez et téléchargez votre rapport :

Rapport : N° de rapport : 912030864
 ELECTRICITE : 3 sur 7
 D017 : 7 sur 120

54. Extrait de fichier PDF

Socles de prises de courant de type à puits (15mm minimum)
La présence de puits au niveau d'un socle de prise de courant évite le risque d'électrocution, voire d'incendie, au moment de l'introduction des fiches mâles non soulevées d'un cordon d'alimentation.

Cachet de l'entreprise
BCSE
BUREAU CENTRAL
SOCIÉTÉ D'ÉLECTRICITÉ
3 RUE DU BEAU SITE - 81300 VERNES
Tél : 06 78 11 83 26 - Mail : info@bcse.com
Site : http://www.bcse.com
Siret : 809 209 643 000 75

Date de visite et établissement de l'état
Visite effectuée le : 10/07/2026
Etat rédigé à : VERNES le : 10/07/2026
Nom : GOMES Sergio

RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : Les rapports demeurent la propriété de notre société et ne pourront être utilisés jusqu'au complet paiement du prix par l'acheteur (Jusqu'au 12 mai 1980).

Société : SAGU DFG DIAG (GOMES Damien)
3 RUE DU BEAU SITE - 81300 VERNES
Tél : 06 78 11 83 26 - Mail : info@bcse.com
Site : http://www.bcse.com
Siret : 809 209 643 000 75

Scannez et téléchargez votre rapport

Rapport
n° de rapport : 812033964
ELECTRICITE - 2 sur 7
COT : 10 sur 120

57. Extrait de fichier PDF

Rapport Photos

Les photos ne sont pas représentatives de l'ensemble des anomalies présentes.

B.3.3.6 a2 : Au moins un socle de prise de courant comporte une broche de terre non reliée à la terre.

B.4.3 (B) : À l'intérieur du tableau, la section d'au moins un conducteur alimentant les dispositifs de protection n'est pas adaptée au courant de régime du disjoncteur de branchement.

B.7.3 a) : L'enveloppe d'au moins un matériel est manquante ou défectueuse.

Société : SAGU DFG DIAG (GOMES Damien)
3 RUE DU BEAU SITE - 81300 VERNES
Tél : 06 78 11 83 26 - Mail : info@bcse.com
Site : http://www.bcse.com
Siret : 809 209 643 000 75

Scannez et téléchargez votre rapport

Rapport
n° de rapport : 812033964
ELECTRICITE - 2 sur 7
COT : 11 sur 120

58. Extrait de fichier PDF



Constat Amiante

RAPPORT DE MISSION DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS DES LISTES A ET B DE L'ANNEXE 13-9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE CONTENANT DE L'AMIANTE POUR L'ETABLISSEMENT DU CONSTAT ET A LA OCCASION DE LA VENTE D'UN IMMEUBLE BATI

Application des articles L. 271-4 à L. 271-11 et L. 271-12 du code de la construction et de l'habitation ;
Articles L. 1334-13, R. 1334-14 et -15, R. 1334-20 et -21 ;
R. 1334-23 et -24, R. 1334-29-7 et annexe 13-9 du code de la santé publique, du décret 2011-528 du 3 juin 2011, deux arrêtés du 12 décembre 2012 modifiés par l'arrêté du 28 juin 2013 relatifs aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits des listes A et B contenant de l'amiante et du risque de dégradation lié à l'environnement ainsi que le contenu de rapport de repérage.

MISSION N° : 912603964

MISSION

Adresse : 125 AVENUE DU DOCTEUR ROUX
Ville : 91396 MORSAING-SUR-ORGE

MISSION

Type Mission	Mission	N° de plan	6	Lot	Lot secondaire
Catégorie	06AD0101022	Étage	1	État	État
Date de commande	19/07/2026	Date de visite	19/07/2026	Année de commande	ENV 1976
Accompagnateur	NOM RECHERCHÉ (OCCUPANT)	Technicien	GOMES Sergio	Préférence client	False

CONCLUSIONS

Détail des conclusions et mesures d'ordre général en fin du rapport de repérage.

A - CONCLUSIONS DU REPERAGE EFFECTUE DANS LES ZONES EXAMINEES DE REPERER AUX TABLEAUX (POINT C) POUR CONNAITRE LES ZONES OU ELEMENTS N'AYANT PU ETRE EXAMINES :
 Dans le cadre réglementaire de la mission décrite au paragraphe 2.2, il a été repéré des matériaux et produits qui par nature ne contiennent pas d'amiante dans les zones examinées.
 Toilettes (Conduits) : Conduit PVC
 Salle de bain (Conduits) : Conduit PVC
 Dans le cadre réglementaire de la mission décrite au paragraphe 2.2, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante, dans les zones examinées, sur jugement personnel de l'opérateur dans :
 Cave 03 (Conduits (EPI)) : REPERAGE 1 : CONDUIT EN FIBRO CIMENT AMIANTE
 Il est rappelé la nécessité réglementaire d'interdire de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux et produits concernés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant.
 Se référer aux recommandations au paragraphe 5.2.

Société

SASU DFG DIAG / GOMES Diamantino
3 RUE DU BEAU SITE - 91300 VERRIERES
Tél : 01 70 11 63 31 Mail : info.dfg@bc2e.com
Web : https://gomes.bc2e.com
Siret : 809 289 643 000 79

Scannez et téléchargez votre rapport



Rapport

N° de rapport : 912603964
ABRÉVIE : 1 sur 16
007 : 12 sur 120

59. Extrait de fichier PDF

B - OBLIGATIONS ET RECOMMANDATIONS RÉGLEMENTAIRES ISSUES DES RÉSULTATS DU REPERAGE RÉGLEMENTAIRE POUR LES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE :
 Matériaux et produits de la liste A de l'annexe 13-9 du code de la santé publique :
 Aucune obligation réglementaire à signaler.

Matériaux et produits de la liste B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique :
 Une ou plusieurs évaluations périodiques sont recommandées.

Se reporter au paragraphe 5.2 du présent rapport pour connaître le détail des recommandations réglementaires.

En cas de retrait ou de confinement des matériaux ou produits de la liste B contenant de l'amiante, le propriétaire fait procéder, avant toute restitution des locaux traités, à l'examen visuel et à la mesure du niveau d'empoussièrement dans l'air, conformément notamment à l'article R.1334-29-3 du code de la santé publique.

Il est rappelé que pour tout retrait ou confinement de matériaux ou produits contenant de l'amiante des listes A ou B, il doit être fait appel à une entreprise certifiée pour ce type d'intervention.

C - PARTIES D'IMMEUBLE, LOCAUX OU PARTIES DE LOCAUX, MATERIAUX OU PRODUITS POUR LESQUELS DES INVESTIGATIONS COMPLÉMENTAIRES SONT NÉCESSAIRES LIMITANT LA RÉALISATION COMPLÈTE DE LA MISSION :
 Dans le cadre de la mission décrite au paragraphe 2.2, les locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants, matériaux ou produits qui n'ont pu être visités, sondés ou prélevés et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante sont :

LOCAUX NON VISITES			
Étage	Local	État	
01	Combles	absence de plancher sécurisé - Présence d'inondation	

ÉLÉMENTS NON EXAMINÉS			
Étage	Local	Éléments et état	
01	Chambre 01	COFFRAGE VERTICAL DE CONDUIT - CONDUIT NON ACCESSIBLE SANS DÉGRADATION	
EXT	Abords	TOUT ÉLÉMENT ENTERRÉ - NON ACCESSIBLE TOUT ÉLÉMENT EN TOITURE - NON ACCESSIBLE ACCÈS NON SÉCURISÉ	

Matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires					
Étage	Local	Localisation	Conteneur	État	État

Il est rappelé au propriétaire que les obligations réglementaires prévues aux articles R.1334-13 à R.1334-18 du code de la santé publique ne sont pas remplies conformément aux dispositions des articles 2 des deux arrêtés du 12 décembre 2012 relatifs aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits des listes A et B contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage.

Avertissement : les textes ont prévu plusieurs cadres réglementaires pour le repérage des matériaux ou produits contenant de l'amiante, notamment pour les cas de démolition d'immeuble. La présente mission de repérage ne répond pas aux exigences prévues pour les missions de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition ou avant réalisation de travaux dans l'immeuble concerné et son rapport ne peut donc pas être utilisé à ces fins.
 Le cas échéant d'autres recherches devront être entreprises selon le type de mission.

SASU DFG DIAG / GOMES Diamantino s'engage à venir visiter, les locaux ou parties d'immeuble inaccessibles lors de la visite initiale et à mettre à jour le présent rapport et le propriétaire ou le donneur d'ordre en font la demande à SASU DFG DIAG / GOMES Diamantino dans les quinze jours calendaires suivant la date du présent rapport et si le propriétaire ou son mandataire ont pu faire disparaître les causes d'inaccessibilité.

Observation :
 Néant

Société

SASU DFG DIAG / GOMES Diamantino
3 RUE DU BEAU SITE - 91300 VERRIERES
Tél : 01 70 11 63 31 Mail : info.dfg@bc2e.com
Web : https://gomes.bc2e.com
Siret : 809 289 643 000 79

Scannez et téléchargez votre rapport



Rapport

N° de rapport : 912603964
ABRÉVIE : 12 sur 16
007 : 13 sur 120

60. Extrait de fichier PDF

SOMMAIRE	
1	Le laboratoire d'analyses
2	La mission de repérage
2.1	L'objet de la mission
2.2	Le cadre de la mission
2.2.1	L'intitulé de la mission
2.2.2	Le cadre réglementaire de la mission
2.2.3	L'objectif de la mission
2.2.4	Le programme de repérage de la mission réglementaire
2.2.5	Programme de repérage complémentaire (le cas échéant)
2.2.6	Le périmètre à repérer
3	Conditions de réalisation du repérage
3.1	Déroulé de l'analyse documentaire
3.2	Date d'exécution des visites du repérage in situ
3.3	Identification de l'opérateur de repérage
3.4	Plan et procédures de prélèvements
4	Résultats détaillés du repérage des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante
4.1	Matériaux ou produits de la liste A de l'annexe 13-9 du code de la santé publique
4.2	Matériaux ou produits de la liste B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique
4.3	Matériaux ou produits du programme de repérage complémentaire
4.4	Zones présentant des similitudes d'ouvrage
5	Conclusions et recommandations préconisées pour les matériaux et produits contenant de l'amiante
5.1	Conclusions réglementaires concernant les matériaux ou produits de la liste A de l'annexe 13-9 du code de la santé publique
5.2	Recommandations réglementaires préconisées pour les matériaux et produits de la liste B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique
5.3	Conclusions et recommandations réglementaires préconisées pour les matériaux et produits contenant de l'amiante du programme de repérage complémentaire
5.4	Compléments et précisions à ces conclusions et recommandations par l'opérateur de repérage
6	Ecarte /réponses par rapport à la norme NF X 46-020 en vigueur et applicable à la date du rapport
7	Signature
8	Remarques
8.1	Remarques importantes
8.2	Annexes
1. LABORATOIRE D'ANALYSE :	
Aucune analyse effectuée	
2. LA MISSION DE REPERAGE :	
2.1. L'objet de la mission :	
Dans le cadre de la vente de l'immeuble bâti ou de la partie d'immeuble bâti décrit en page de couverture du présent rapport, la mission consiste à repérer dans cet immeuble ou partie d'immeuble certains matériaux ou produits contenant de l'amiante conformément à la législation en vigueur.	
Pour s'écarter de tout ou partie de sa garantie des vices cachés, le propriétaire vendeur amène à la promesse de vente ou au contrat de vente le présent rapport.	
2.2. Le cadre de la mission :	
2.2.1. L'intitulé de la mission :	
Repérage en vue de l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente de tout ou partie d'un immeuble bâti.	
2.2.2. Le cadre réglementaire de la mission :	
L'article L.271-4 du code de la construction et de l'habitation prévoit qu'en cas de vente de tout ou partie d'un immeuble bâti, un dossier de diagnostic technique fourni par le vendeur est annexé à la promesse de vente ou, à défaut de promesse, à l'acte authentique de vente. En cas de vente publique, le dossier de diagnostic technique est annexé au cahier des charges.	
Le dossier de diagnostic technique comprend, entre autres, l'état mentionnant la présence ou l'absence de certains matériaux ou produits contenant de l'amiante prévu à l'article L.1334-13 du même code.	
La mission, s'inscrivant dans ce cadre, se veut conforme aux textes réglementaires de référence mentionnés en page de couverture du présent rapport.	
2.2.3. L'objectif de la mission :	
Il s'agit de procéder au repérage des matériaux et produits des listes A et B contenant de l'amiante exigé par l'article R.1334-15 du code de la santé publique.	
Les listes A et B de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante sont détaillées par l'annexe 13-9 du code de la santé publique (article 1334-14 ainsi IV du code de la santé publique).	
La recherche concernant les enduits projetés se limitera aux enduits identifiables comme le Progypsol et non aux enduits projetés qui auraient un aspect lisse ou louché, soumis à ce jour à interprétation.	

61. Extrait de fichier PDF

2.2.4. Le programme de repérage de la mission réglementaire :	
Le programme de repérage est défini par les listes A et B de l'annexe 13-9 du Code de la santé publique et se limite pour une mission normale à la recherche de matériaux et produits contenant de l'amiante dans les composants et parties de composants de la construction et l'équipement.	
L'examen consiste en une inspection visuelle des composants et parties de composants de la construction, accessibles sans travaux destructifs, et ne concerne exclusivement que les parties préexistantes de l'immeuble.	
Produits et matériaux appartenant au programme de repérage de l'amiante défini en annexe 13-9 du code de la santé publique :	
ANNEXE 13-9	
PROGRAMMES DE REPERAGE DE L'AMIANTE MENTIONNES	
AUX ARTICLES R.1334-20, R.1334-21 ET R.1334-22	
LISTE A mentionnée à l'article R.1334-20 :	
COMPOSANT A SONDER OU A VERIFIER	
Plafonds	
Cafélagages	
Peux plâtrés	
LISTE B mentionnée à l'article R.1334-21	
COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	PARTIE DU COMPOSANT A VERIFIER OU A SONDER
1. Parties verticales intérieures	
Murs et cloisons « en dur » et plâtres (généralistes et isolants), Cloisons légères et plâtrées, gypse et coffres.	Enduits projetés, revêtements durs (briques émaillées, ardoise émaillée) et enduits de plâtre, carrelage, mosaïque, marbre, onyx, etc.
2. Planchers et plafonds	
Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres, Planchers.	Enduits projetés, panneaux isolants ou vitrés, Dalles de sol.
3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs	
Conduits de fluides (air, eau, autres fluides...), Cloisons isolantes, Portes coupe-feu, Vitrés isolants.	Conduits, enveloppes de calorifuges, Capots, isolants, revêtements, Joint (tous, bandes), Conduits.
4. Eléments extérieurs	
Tuiles, Barillets et façades légères, Conduits en toiture et façades.	Plafonds, ardoises, accessoires de couverture (compotes, fibres-ciment), Barillets bitumeux, Plafonds, ardoises, plâtres (généralistes, fibres-ciment), Conduits en ardoise-ciment : bois plâtrés, bois isolants, conduits de fumée.
La recherche concernant les enduits projetés se limitera aux enduits identifiables comme le Progypsol et non aux enduits projetés qui auraient un aspect lisse ou louché, soumis à ce jour à interprétation.	

62. Extrait de fichier PDF

2.2.5. Programme de repérage complémentaire (le cas échéant) :
En plus du programme de repérage réglementaire, le présent rapport porte sur les parties de composants suivantes :

Composant de la construction	Partie du composant ayant été inspectée	Sur demande ou sur information
Néant	Néant	Néant

IMPORTANT : Le programme de repérage de la mission de base est limité. Il est donc essentiel que celui élaboré pour les missions de repérage de matériaux ou produits contenant de l'amiante avant démolition d'immeuble ou celui à élaborer avant réalisation de travaux.

2.2.6. Le périmètre de repérage effectif :
Il s'agit de l'ensemble des locaux ou parties de l'immeuble concerné par la mission de repérage figurant sur le schéma de repérage joint en annexe à l'exclusion des locaux ou parties d'immeuble n'étant pas à être visités.

Description :
Fonction principale du bâtiment : Habitation (Maisons individuelles)
Date du permis de construire : Non précisée (antérieur au 1er juillet 1987 sur déclaration du mandataire)
Année de construction : ENV 1976

Périmètre de repérage effectif :

Étage	Local	Nom des composants ou parties de composants
RDC	Entrée	Sol (Carrelage) - Plafond (Peinture Doublage) - Mur A (Peinture Plâtre) - Mur B (Peinture Plâtre) - Mur C (Peinture Plâtre) - Mur D (Peinture Plâtre) - Mur E (Peinture Plâtre) - Mur F (Peinture Plâtre) - Mur G (Peinture Plâtre) - Mur H (Peinture Plâtre)
RDC	Salon double	Sol (Parquet) - Pléâtre (Peinture Base) - Plafond (Peinture Plâtre) - Mur A (Peinture Plâtre) - Mur B (Peinture Plâtre) - Mur C (Peinture Plâtre) - Mur D (Peinture Plâtre)
RDC	Escaliers vers 1er	Sol (Carrelage) - Pléâtre (Carrelage) - Plafond (Peinture Plâtre) - Mur A (Peinture Plâtre) - Mur B (Peinture Plâtre) - Mur C (Peinture Plâtre) - Mur D (Peinture Plâtre)
RDC	Escaliers vers sous-sol	Sol (Béton) - Plafond (Peinture Plâtre) - Mur A (Peinture Plâtre) - Mur B (Peinture Plâtre) - Mur C (Peinture Plâtre) - Mur D (Peinture Plâtre)
RDC	Toilettes	Sol (Carrelage) - Plafond (Peinture Doublage) - Mur A (Non peint Carrelage) - Mur B (Non peint Carrelage) - Mur C (Non peint Carrelage) - Mur D (Non peint Carrelage)
RDC	Salle de bain	Sol (Carrelage) - Plafond (Peinture Doublage) - Mur A (Non peint Carrelage) - Mur B (Non peint Carrelage) - Mur C (Non peint Carrelage) - Mur D (Non peint Carrelage) - Mur E (Non peint Carrelage) - Mur F (Non peint Carrelage)
RDC	Cuisine	Sol (Carrelage) - Plafond (Peinture Doublage) - Mur A (Peinture Plâtre) - Mur B (Peinture Plâtre) - Mur C (Peinture Plâtre) - Mur D (Peinture Plâtre)
01	Palier	Sol (Parquet) - Plafond (Non peint Doublage) - Mur A (Peinture Plâtre) - Mur B (Peinture Plâtre) - Mur C (Peinture Plâtre) - Mur D (Peinture Plâtre)
01	Chambre 01	Sol (Parquet) - Pléâtre (Base) - Plafond (Peinture Doublage) - Mur A (Peinture Plâtre) - Mur B (Peinture Plâtre) - Mur C (Peinture Plâtre) - Mur D (Peinture Plâtre) - Mur E (Peinture Plâtre) - Mur F (Peinture Plâtre)
01	Bureau	Sol (Parquet) - Pléâtre (Peinture Base) - Plafond (Peinture Doublage) - Mur A (Peinture Plâtre) - Mur B (Peinture Plâtre) - Mur C (Peinture Plâtre) - Mur D (Peinture Plâtre) - Mur E (Peinture Plâtre) - Mur F (Peinture Plâtre)
01	Pièce 01	Sol (Parquet) - Pléâtre (Peinture Base) - Plafond (Peinture Doublage) - Mur A (Peinture Plâtre) - Mur B (Peinture Plâtre) - Mur C (Peinture Plâtre) - Mur D (Peinture Plâtre) - Mur E (Peinture Plâtre) - Mur F (Peinture Plâtre)
01	Chambre 02	Sol (Parquet) - Plafond (Peinture Doublage) - Mur A (Peinture Plâtre) - Mur B (Peinture Plâtre) - Mur C (Peinture Plâtre) - Mur D (Peinture Plâtre)
01	Placard chambre 03	Sol (Béton) - Plafond (Peinture Plâtre) - Mur A (Peinture Plâtre) - Mur B (Peinture Plâtre) - Mur C (Peinture Plâtre) - Mur D (Peinture Plâtre)
SOUS-SOL	Dégarage	Sol (Béton) - Plafond (Peinture Plâtre) - Mur A (Peinture Plâtre) - Mur B (Peinture Plâtre) - Mur C (Peinture Plâtre) - Mur D (Peinture Plâtre) - Mur E (Peinture Plâtre) - Mur F (Peinture Plâtre)
SOUS-SOL	Cave 01	Sol (Béton) - Plafond (Peinture Plâtre) - Mur A (Non peint Parquet) - Mur B (Non peint Parquet) - Mur C (Non peint Parquet) - Mur D (Non peint Parquet) - Mur E (Non peint Parquet) - Mur F (Non peint Parquet)

Société : SAGE DFG DIAG (COMES Diagnostique)
3 RUE DU BEAU SITE - 91300 VERNES
Tél : 01 70 11 63 26 Mail : sfg_dfg@leclerc.com
Web : https://www.leclerc.com
Siret : 809 209 643 000 70

Scannez et téléchargez votre rapport :

Rapport : 17 de rapport : 912030804
ABRABYTE : 8 sur 18
0027 : 10 sur 120

63. Extrait de fichier PDF

SOUS-SOL	Cave 02	Sol (Béton) - Plafond (Hourds béton) - Mur A (Non peint Parquet) - Mur B (Non peint Parquet) - Mur C (Non peint Parquet) - Mur D (Non peint Parquet)
SOUS-SOL	Cave 03	Sol (Béton) - Plafond (Hourds béton) - Mur A (Non peint Parquet) - Mur B (Non peint Parquet) - Mur C (Non peint Parquet) - Mur D (Non peint Parquet)
SOUS-SOL	Garage	Sol (Béton) - Plafond (Hourds béton) - Mur A (Non peint Parquet) - Mur B (Non peint Parquet) - Mur C (Non peint Parquet) - Mur D (Non peint Parquet)
EXT	Abords	Sol (Terre) - Mur A (Peinture Parquet) - Mur B (Non peint Parquet) - Mur C (Non peint Parquet) - Mur D (Non peint Parquet)

Société : SAGE DFG DIAG (COMES Diagnostique)
3 RUE DU BEAU SITE - 91300 VERNES
Tél : 01 70 11 63 26 Mail : sfg_dfg@leclerc.com
Web : https://www.leclerc.com
Siret : 809 209 643 000 70

Scannez et téléchargez votre rapport :

Rapport : 17 de rapport : 912030804
ABRABYTE : 8 sur 18
0027 : 17 sur 120

64. Extrait de fichier PDF

65. Extrait de fichier PDF66. Extrait de fichier PDF

8. REMARQUES DIVERSES :

8.1. Remarques importantes :

Innovees en copropriété : Les ouvrages tels que les sous-faces de dalles des sous-sols, des garages, des caves, des balcons, les réseaux de canalisations d'alimentation, d'évacuation, de chauffage, les gaines techniques, de fumées, d'extraction, de ventilation, de vide-ordures, sont considérés juridiquement comme des parties communes. Il en est de même pour tous les ouvrages mentionnés comme parties communes au règlement de copropriété. Ces composants ne font pas partie du présent repérage, même s'ils se trouvent dans les parties privatives. Ils doivent être repérés dans le cadre obligatoire du dossier technique annexe des parties communes de l'immeuble et figurent dans la fiche récapitulative de ce dossier.

Dans le cadre de ce repérage, il n'est procédé à aucun sondage destructif d'amiante encapsulée n'est donc pas prise en compte, et aucun démontage/chauffage des appareils de chauffage ou de production d'eau chaude n'est prévu.

Ce rapport est réalisé dans le cadre d'une vente. Il n'est pas suffisant pour évaluer les risques avant tous travaux destructifs. Avant ce rapport ne peut pas être utilisé pour satisfaire aux exigences du repérage avant démolition (Art. R.1234-19 du Code de la Santé Publique). Il ne peut pas non plus satisfaire aux exigences du repérage avant travaux requises notamment par la législation du travail.

9. ANNEXES AU RAPPORT DE MISSION DE REPÉRAGE N° 912603964 :

- Éléments d'information réglementaires à faire figurer dans le rapport : présent
- Grilles réglementaires d'évaluation de l'état de conservation des foyers contenant de l'amiante : sans objet
- Grilles réglementaires d'évaluation de l'état de conservation des carterage contenant de l'amiante : sans objet
- Grilles réglementaires d'évaluation de l'état de conservation des faux plafonds contenant de l'amiante : sans objet
- Grilles réglementaires d'évaluation des matériaux ou produits de la liste B de l'annexe 12-9 du code de la santé publique : 1 grille(s)
- Photographie photographique : oui
- Schéma de repérage : oui
- Rapports d'analyses de laboratoire : non
- Documents annexes au présent rapport : aucun
- Copie du certificat de compétence de l'opérateur de diagnostic : présent
- Copie de l'attestation d'assurance couvrant l'opérateur de repérage dans sa mission : présent

ÉLÉMENTS D'INFORMATION RÉGLEMENTAIRES À FAIRE FIGURER DANS LE RAPPORT

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires) et d'autres pathologies non cancéreuses (aparcements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la détection et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'urgence anormales ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés, notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériaux ou produits.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes. Renseignez-vous auprès de votre mairie ou de votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous, consultez la base de données "Déchets" gérée par l'ADEME, directement accessible sur le site internet www.ademe.org.

Société : **SADU DFG DAQ / GOMES Damien**
3 RUE DU BEAU SITE - 91300 VERNIERES
Tél : 01 70 11 11 31 Mail : info.sadu@dfg.com
Web : <http://www.sadu.com>
Siret : 809 209 643 000 70

Scannez et téléchargez votre rapport :

Rapport : N° de rapport : 912603964
AMBIENTE, 10 sur 16
0207 - 20 sur 120

67. Extrait de fichier PDF

CRITÈRES D'ÉVALUATION DE L'ÉTAT DE CONSERVATION DES MATÉRIAUX ET PRODUITS DE LA LISTE B CONTENANT DE L'AMIANTE ET DU RISQUE DE DÉGRADATION LIÉS À LEUR ENVIRONNEMENT

Protection physique	État de dégradation	Étendu de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique assurée	☐		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
	Matériau non dégradé	☐	Risque de dégradation rapide	AC1
Protection physique non assurée ou absence de protection physique	☐		Risque faible d'environnement de dégradation	EP
	Matériau dégradé	☐	Risque d'extension à l'environnement de dégradation	AC1
		Punctuelle	Risque d'extension à l'environnement de la dégradation	AC2
		Dégradée		AC2

Légende des types de recommandations :
EP = évaluation périodique ; AC1 = action corrective de premier niveau ; AC2 = action corrective de second niveau

N° de dossier	912603964
Date d'évaluation	10/01/2020
Bâtiment	Maison
Local ou zone homogène	Cave G3
Compagnon	Conducteur

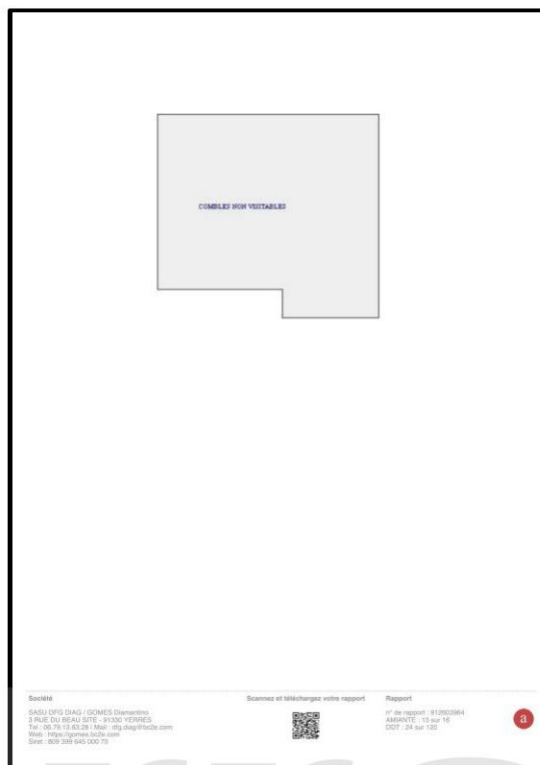
Société : **SADU DFG DAQ / GOMES Damien**
3 RUE DU BEAU SITE - 91300 VERNIERES
Tél : 01 70 11 11 31 Mail : info.sadu@dfg.com
Web : <http://www.sadu.com>
Siret : 809 209 643 000 70

Scannez et téléchargez votre rapport :

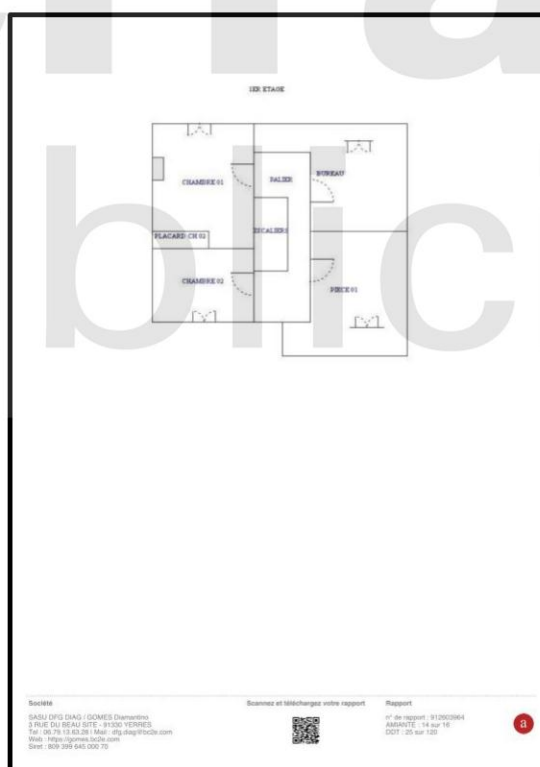
Rapport : N° de rapport : 912603964
AMBIENTE, 10 sur 16
0207 - 20 sur 120

68. Extrait de fichier PDF

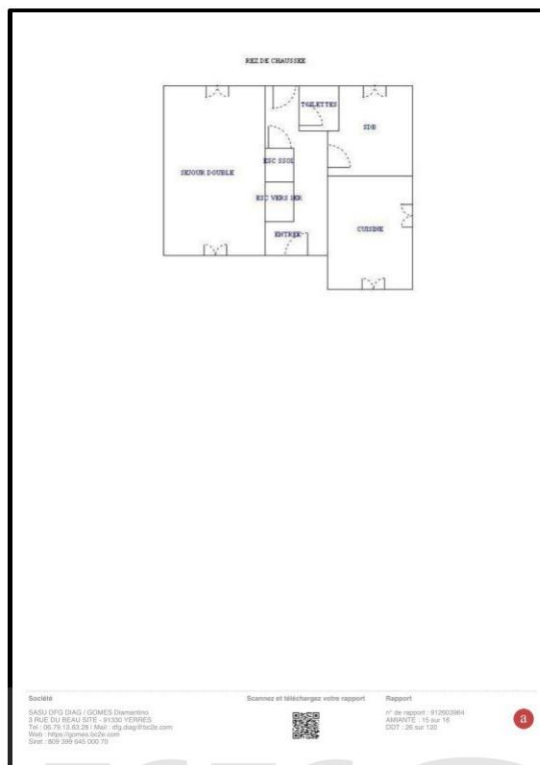




71. Extrait de fichier PDF



72. Extrait de fichier PDF



73. Extrait de fichier PDF



74. Extrait de fichier PDF



DPE diagnostic de performance énergétique (logement)

p.3

Montants et consommations annuelles d'énergie

usage	consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)	trais annuels d'énergie (hors taxes d'abonnement)	répartition des dépenses
chauffage po bois bûches	11790 (11790 à 11790)	entre 420€ et 570€	12,3%
chauffage # électrique	27978 (14723 à 41233)	entre 2540€ et 3470€	74,8%
eau chaude sanitaire # électrique	4419 (2226 à 6612)	entre 400€ et 500€	11,8%
refroidissement 0 (0 à 0)		entre 0€ et 0€	0%
climatisation # électrique	395 (208 à 612)	entre 30€ et 50€	1,1%
auxiliaires 0 (0 à 0)		entre 0€ et 0€	0%
énergie totale pour les usages mentionnés	64872 kWh (33667 à 100000)	entre 3420€ et 6440€	Pour tenir dans votre fourchette d'évaluation, les consommations d'énergie doivent être comprises dans la fourchette d'évaluation

Consommation de référence, les chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19° jusqu'à 15°C en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 23° (en présence de clim), et une consommation d'eau chaude de 150 l par jour.

Si les usages de consommation d'énergie sont le chauffage, le refroidissement et la production d'eau chaude centralisée, le chauffage et les auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont pris en compte dans une ventilation, les consommations liées aux autres usages d'électroménager, appareils de climatisation... ne sont pas comparables. A cet égard, toutes dépenses de ventilation facturées, ainsi que les dépenses de l'année (hors frais de maintenance), à moins de parer dans le logement d'habitation de plus, annuleront les dépenses.

4.1 - Énergie finale
L'énergie finale est l'énergie utilisée par les usages 300, 302 et 303 (habitants occupant).

Recommandations de usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :

- Température recommandée en hiver → 19°**
Chauffer à 19° plutôt que 21° c'est -18% sur votre facture soit -775€ par an
- Si climatisation, température recommandée en été → 28°**
- Consommation recommandée → 1155€/jour d'eau chaude à 40°**
 47€ consommés en moins par jour, c'est -22% sur votre facture soit -133€ par an
 Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (3-3pers/m²). Une douche de 5 minutes → économie 40€.

autres (pour être le logement dispose des systèmes de chauffage efficace) :

- Diminuer le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- Chauffer les chambres à 17° la nuit.

autres :

- Fermer les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérer votre logement la nuit.

autres :

- Éviter des installations d'eau sur les radiateurs et un pompeau à faible débit sur la douche.
- Réduire la durée des douches.

France
Réno'v'
Le service offre aux locataires l'effacement d'abonnement d'énergie.
France.reno.v.fr

Société

Scanner et télécharger votre rapport

Rapport

SASU DPE DIAG - DOMES D'annexes,
3 RUE DU BAU SITE - 93100 VERNES
Tél : 01 75 71 63 21 - 1000 - dpe.diag@fracto.com
Site : www.dpe-diag.fr
Siret : 509 309 645 000 79

n° de rapport : 91200384
DPE : 3 sur 10
Date : 01/01/2023

DPE diagnostic de performance énergétique

(logement)

p.4

Voir en annexe le descriptif complet et détaillé du Agencement et des Equipements.

Vue d'ensemble du logement

description	isolation
- Mur en blocs de béton creux Ep <=20cm Travaux d'isolation effectués entre 1975 et 1977 (21 Avec et sans isolant) - Mur donnant sur l'extérieur - Sud, Sud Est, Sud Ouest : 12,67 m² - Nord, Nord Est, Nord Ouest : 54,14 m² - Type de mur inconnu sans isolant - Mur donnant sur escalier avec sous sol et un local non chauffé et non isolé	insuffisante
- Mur en blocs de béton creux Ep <=20cm Drape des travaux d'isolation inconnue (21 Avec et sans isolant) - NB donnant sur simple 3 all'voies non chauffé et non accessible	insuffisante
plancher bas - Plancher béton type antérieur balais, possible balais non isolé - Plancher donnant sur sous sol et un local non chauffé et non isolé	insuffisante
toiture/plafond - Plafond bois sous solives bois. Travaux d'isolation effectués entre 1975 et 1977 - Plafond donnant sur combles2 un local non chauffé et non isolé - Plafonds des pièces de séjour aménagés sans rampant. Travaux d'isolation effectués entre 1975 et 1977 - PF avec sous. PVC double vitrage(VV) argaz 35mm Avec ferm. - Fen lat,just. PVC double vitrage(VV) argaz 35mm Sans isol. - Fenêtre de toit oscilante (box) ou bois menu (double vitrage(VV)) air brisé	insuffisante
portes et fenêtres - Sans vitell - Alu exterieur - Largeur dominant 10 cm - Porte d'entrée en PVC isolée avec double vitrage - Alu no intérieur - Largeur dominant env. 5 cm - Porte escalier vers sous sol opaque pleine simple en bois - Alu no intérieur - Largeur dominant env. 5 cm	très bonne

Vue d'ensemble des équipements

description
chauffage - Convecteur électrique Anden - Convecteur, Foyer fermé, Poêle bûche, insert installé avant 1990 en appoint
eau chaude sanitaire ECS Electrique, Volume du ballon 200 L
climatisation Sans objet
ventilation Ventilation par ouverture des fenêtres avec ou sans VME
éclairage Aucun

Sécteur

Scannez et téléchargez votre rapport

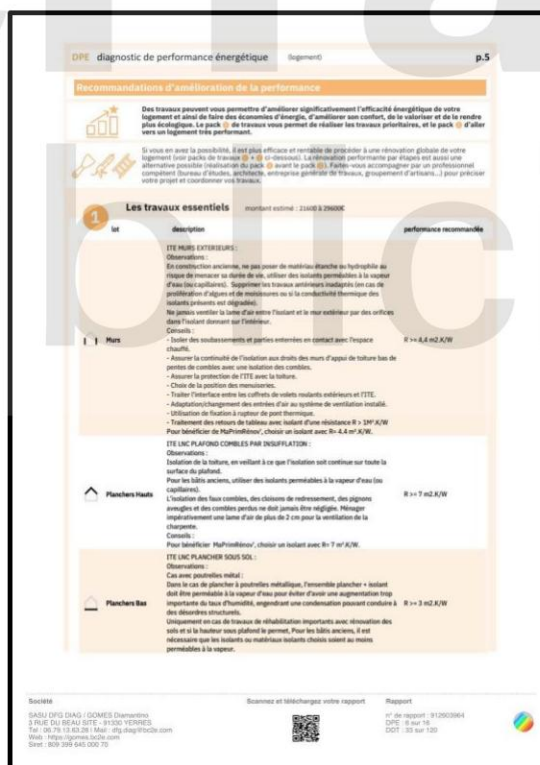
Rapport

SASU DPE DIAG / GOMES Diagnostics
3 RUE DU REAL SITE - 91350 VERRINES
Tél : 06 73 13 42 81 Mail : dpe@dpediag.com
Web : https://www.dpe2.com
Siret : 3089 398 645 000 70

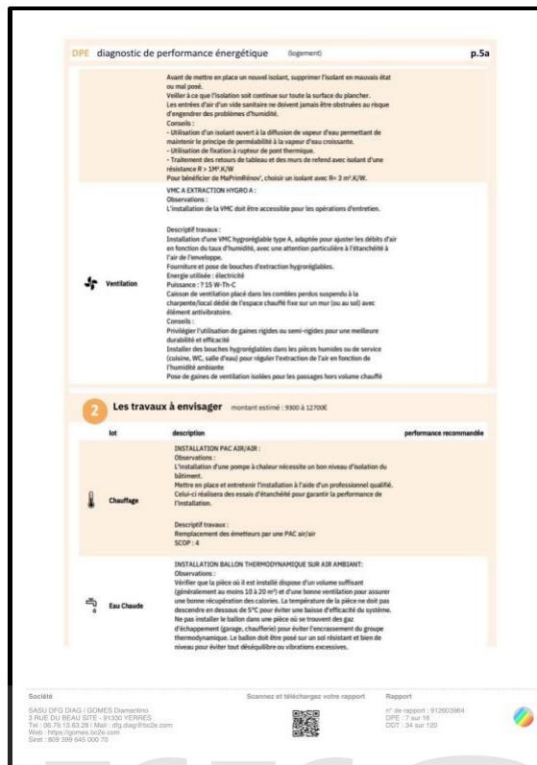
n° de rapport : 912063864
DPE : 4 sur 10
DT : 01 sur 10



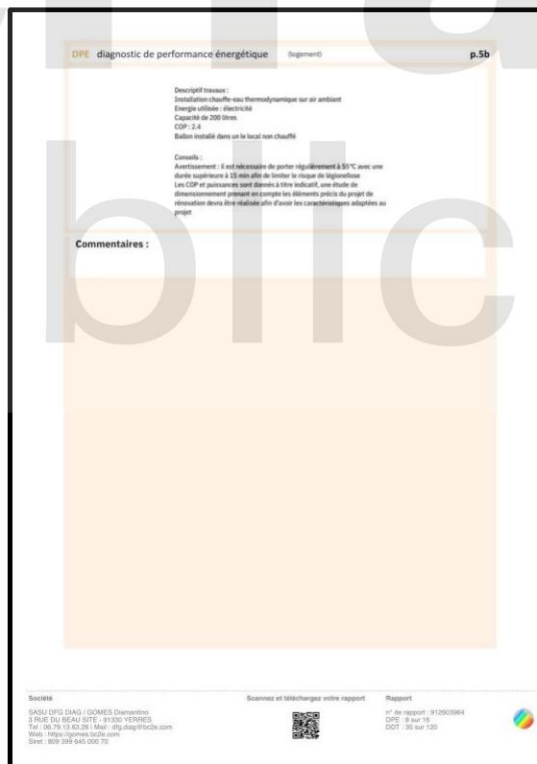
79. Extrait de fichier PDF



80. Extrait de fichier PDF



81. Extrait de fichier PDF



82. Extrait de fichier PDF

85. Extrait de fichier PDF

86. Extrait de fichier PDF

DPE / ANNEXES p.10

Fiche technique du logement (suite)

Fonction n°4	Surface habitable	21	Obscur/Moyen	1,08 m²
	Surface habitable hors Sd	21	Obscur/Moyen	1,08 m²
	Type de meuble principal	21	Obscur/Moyen	meuble de meuble principal
	Type de meuble principal	21	Obscur/Moyen	meuble de meuble principal
	Surface	21	Obscur/Moyen	1,08 m²
	Surface	21	Obscur/Moyen	1,08 m²
	Type de meuble principal	21	Obscur/Moyen	meuble de meuble principal
	Type de meuble principal	21	Obscur/Moyen	meuble de meuble principal
	Type de meuble principal	21	Obscur/Moyen	meuble de meuble principal
	Type de meuble principal	21	Obscur/Moyen	meuble de meuble principal
Fonction n°5	Surface habitable	21	Obscur/Moyen	1,08 m²
	Surface habitable hors Sd	21	Obscur/Moyen	1,08 m²
	Type de meuble principal	21	Obscur/Moyen	meuble de meuble principal
	Type de meuble principal	21	Obscur/Moyen	meuble de meuble principal
	Surface	21	Obscur/Moyen	1,08 m²
	Surface	21	Obscur/Moyen	1,08 m²
	Type de meuble principal	21	Obscur/Moyen	meuble de meuble principal
	Type de meuble principal	21	Obscur/Moyen	meuble de meuble principal
	Type de meuble principal	21	Obscur/Moyen	meuble de meuble principal
	Type de meuble principal	21	Obscur/Moyen	meuble de meuble principal
Fonction n°6	Surface habitable	21	Obscur/Moyen	1,08 m²
	Surface habitable hors Sd	21	Obscur/Moyen	1,08 m²
	Type de meuble principal	21	Obscur/Moyen	meuble de meuble principal
	Type de meuble principal	21	Obscur/Moyen	meuble de meuble principal
	Surface	21	Obscur/Moyen	1,08 m²
	Surface	21	Obscur/Moyen	1,08 m²
	Type de meuble principal	21	Obscur/Moyen	meuble de meuble principal
	Type de meuble principal	21	Obscur/Moyen	meuble de meuble principal
	Type de meuble principal	21	Obscur/Moyen	meuble de meuble principal
	Type de meuble principal	21	Obscur/Moyen	meuble de meuble principal

Société : SAGE DPE DIAG (DOMES) Dames & Moore
 3 RUE DU BEAU SITE - 91300 VERRIERES
 Tél. 01 70 11 63 26 Mail : info@diagdpe.com
 Web : http://www.diagdpe.com
 Siret : 809 209 643 000 75

Scannez et téléchargez votre rapport

Rapport : 17 de rapport : 012003864
 DPE : 14 sur 16
 CDT : 41 sur 120

87. Extrait de fichier PDF

DPE / ANNEXES p.11

Fiche technique du logement (suite)

Fonction n°4	Surface habitable	21	Obscur/Moyen	1,08 m²
	Surface habitable hors Sd	21	Obscur/Moyen	1,08 m²
	Type de meuble principal	21	Obscur/Moyen	meuble de meuble principal
	Type de meuble principal	21	Obscur/Moyen	meuble de meuble principal
	Surface	21	Obscur/Moyen	1,08 m²
	Surface	21	Obscur/Moyen	1,08 m²
	Type de meuble principal	21	Obscur/Moyen	meuble de meuble principal
	Type de meuble principal	21	Obscur/Moyen	meuble de meuble principal
	Type de meuble principal	21	Obscur/Moyen	meuble de meuble principal
	Type de meuble principal	21	Obscur/Moyen	meuble de meuble principal
Fonction n°5	Surface habitable	21	Obscur/Moyen	1,08 m²
	Surface habitable hors Sd	21	Obscur/Moyen	1,08 m²
	Type de meuble principal	21	Obscur/Moyen	meuble de meuble principal
	Type de meuble principal	21	Obscur/Moyen	meuble de meuble principal
	Surface	21	Obscur/Moyen	1,08 m²
	Surface	21	Obscur/Moyen	1,08 m²
	Type de meuble principal	21	Obscur/Moyen	meuble de meuble principal
	Type de meuble principal	21	Obscur/Moyen	meuble de meuble principal
	Type de meuble principal	21	Obscur/Moyen	meuble de meuble principal
	Type de meuble principal	21	Obscur/Moyen	meuble de meuble principal
Fonction n°6	Surface habitable	21	Obscur/Moyen	1,08 m²
	Surface habitable hors Sd	21	Obscur/Moyen	1,08 m²
	Type de meuble principal	21	Obscur/Moyen	meuble de meuble principal
	Type de meuble principal	21	Obscur/Moyen	meuble de meuble principal
	Surface	21	Obscur/Moyen	1,08 m²
	Surface	21	Obscur/Moyen	1,08 m²
	Type de meuble principal	21	Obscur/Moyen	meuble de meuble principal
	Type de meuble principal	21	Obscur/Moyen	meuble de meuble principal
	Type de meuble principal	21	Obscur/Moyen	meuble de meuble principal
	Type de meuble principal	21	Obscur/Moyen	meuble de meuble principal

Société : SAGE DPE DIAG (DOMES) Dames & Moore
 3 RUE DU BEAU SITE - 91300 VERRIERES
 Tél. 01 70 11 63 26 Mail : info@diagdpe.com
 Web : http://www.diagdpe.com
 Siret : 809 209 643 000 75

Scannez et téléchargez votre rapport

Rapport : 17 de rapport : 012003864
 DPE : 14 sur 16
 CDT : 41 sur 120

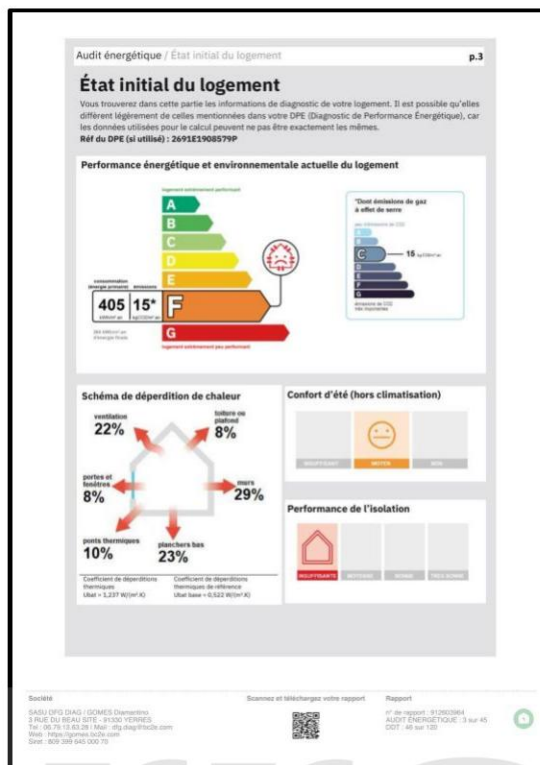
88. Extrait de fichier PDF



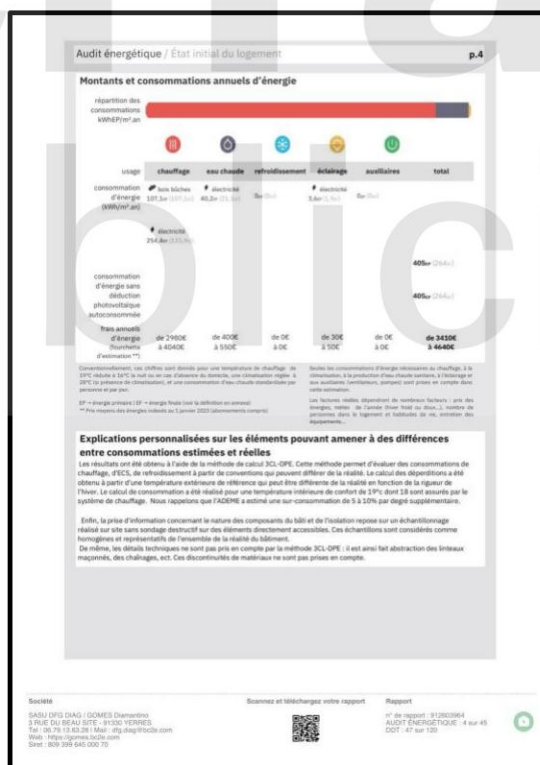
91. Extrait de fichier PDF



92. Extrait de fichier PDF



93. Extrait de fichier PDF



94. Extrait de fichier PDF

Audit énergétique / Etat initial du logement

p.5

Vue d'ensemble du logement

Description du bien	Description
nombre de niveaux	2 niveaux
nombre de pièces	MAISON DE OFFICES SUR DEUX NIVEAUX D'HABITATION SUR SOUS SOL COMPLETMENT ENTREE SEJOUR TOILETTES SALLE DE BAINS CUISINE ETAGE: PALIER CHAMBRES BUREAU PIECE A COUCHER CHAMBREE PLACARD CHAMBREE
description des pièces	MAISON D UNE SURFACE DE REFERENCE DE 10X 18M DONT: ENTREE DE 6.4M ² SEJOUR DE 29.2M ² TOILETTES DE 1.09M ² SALLE DE BAINS DE 5.2M ² CUISINE DE 14.4M ² ETAGE: PALIER DE 5.92M ² CHAMBRES DE 13.63M ² BUREAU DE 4.87M ² PIECE A COUCHER DE 8.5M ² CHAMBRES DE 13.13M ² PLACARD CHAMBREE DE 1.02M ²
intérimet	PLACEMENT DE PAROIS METVENEVES
intégration du bien dans son environnement	Le bâtiment audité, datant d'environ 1970, s'inscrit dans un tissu urbain résidentiel typique de la commune de Hérans sur Orge. Sa construction d'origine, en blocs de béton creux, présente une architecture simple et fonctionnelle, représentative des maisons de l'époque, avec des volumes équilibrés et des matériaux traditionnels. L'implantation sur la parcelle, en retrait de la rue, permet une intervention technique sans incidence majeure sur l'intégration paysagère. Le bâti conserve sa cohésion avec le tissu existant, et son orientation permet de tirer parti des apports solaires, notamment sur la façade ouest.
aptitude au confort d'été	APTITUDE AU CONFORT D'ETE PROCHIVE

Vue d'ensemble des équipements

Type d'équipement	Description	Etat de l'équipement
 chauffage	- Connecteur électrique Ancien - Condensat, Foyer fermé, Paille sèche, insert installé avant 1960 et appoint	- Mauvais - Mauvais

Société

Sonacote et téléchargez votre rapport

Rapport

SASU DPG DIAG - DOMES D'orientations
3 RUE DU BEAU SITE - 91300 VERRIERES
Tél : 01 70 13 63 28 11600 - dpg.dia@dpd.com
Site : www.dpgdiag.com
Siret : 509 399 603 000 79

nr de projet : 912002064
AUDIT ÉNERGETIQUE : 9 sur 45
02/08/2023 10h 02

2

Audit énergétique / Etat initial du logement

p.5a

eau chaude sanitaire

- ECS Electrique, Volume du ballon 200 L

- Mueyn

climatisation

- Sans objet

ventilation

- Ventilation par couverture des fenêtres avec ou sans VME

Ventilation non fonctionnelle

dispositif de pliage

- Aucun

Catégorisations techniques, architecturales ou patrimoniales

photo	Description	comment
-------	-------------	---------

Pathologies et risques de pathologies

photo	Description	comment
-------	-------------	---------

PATHOLOGIE RHUMATISMES CAPILLAIRES

DESCRIPTION :

Les rhumatismes capillaires ou humides sont occasionnels, provoquant l'eau du sol remonte dans les matériaux poreux d'un bâtiment à cause de l'absence de la distance d'une barrière d'humidité. Cela entraîne des taches d'humidité, des efflorescences, des peaux écaillées, des moisissures, etc.

Dégradation de la structure : Si les moisissures sont toxiques sans traitement, elles peuvent endommager la peinture, le plâtre et, à long terme, la structure des murs et des fondations.

Risque pour la santé : Les moisissures peuvent provoquer des allergies, des irritations respiratoires, des problèmes de peau, et des effets respiratoires plus graves chez les personnes sensibles.

SOLUTION :

L'eau s'écoule en préliminaire pour se verser au-dessous du bâtiment (éviter les infiltrations) ou expert en bâtiment afin de déterminer l'origine exacte et de mettre en place une isolation de l'épave adaptée. Inspection de la dalle, drainage périphérique, membranes d'étanchéité, échantillonage des écoulements hydrogènes.

Prévention : Bon drainage, réparation des fissures, ventilation, et matériaux adaptés.

PATHOLOGIE HUMIDITE PLAFOND

DESCRIPTION :

Les traces et dégradations du revêtement au plafond est généralement liée à une pathologie d'humidité, souvent causée par une combinaison de facteurs.

Liés avec le manque d'isolation :

Différences de température : Sans une isolation efficace dans les combles, le plafond est soumis à des variations importantes de température (chaud en été, froid en hiver). Cela provoque des dilatations et contractions des plaques de plâtre, ce qui peut rendre visibles les vifs et les jointures.

Condensation : Une mauvaise isolation peut également entraîner de la condensation dans les combles, surchauffant l'humidité de l'air intérieur n'est pas correctement évacuée. Cette humidité peut traverser le plafond, fragiliser les matériaux et accumuler l'égouttement des traces.

SOLUTION :

Isolation des combles : Envisagez une isolation performante, cela réduira les variations thermiques et empêchera le plafond.

Installation d'une VMC :

Améliorer la ventilation par l'installation d'un système de ventilation pour réduire l'humidité intérieure Une VMC simple flux soufflera à l'extérieur l'air et ramènera l'air extérieur.

Si vous réglez un bon niveau et particulièrement humide, une VMC double flux serait encore plus efficace pour contrôler l'humidité et réduire les pertes thermiques.

Complément

Après avoir traité les causes

Société

Scanned et téléchargé entre rapport

Rapport

SASU DPIS DIAG / DOMES Diagnostics
3 RUE DU REAL SITE - 81300 VERNIES
Tel : 06 75 13 62 81 Mail : dpis@dpisdiag.com
Web : www.dpisdiag.com
Siret : 809 399 648 000 70

n° du rapport : 91280364
AUDIT ÉNERGETIQUE - 0 sur 45
DOF : 06 sur 100



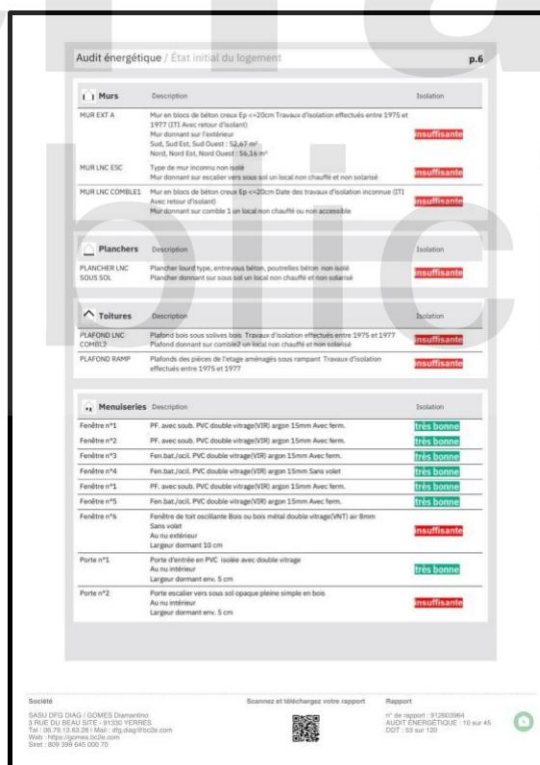
97. Extrait de fichier PDF



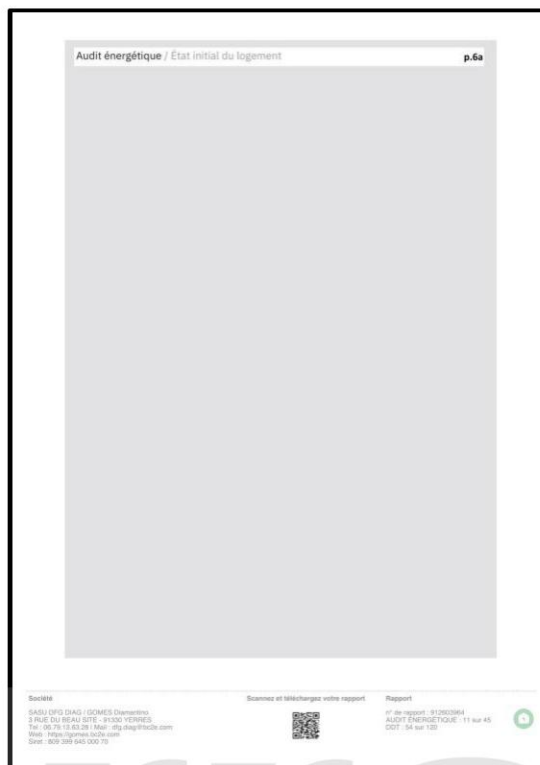
98. Extrait de fichier PDF



99. Extrait de fichier PDF



100. Extrait de fichier PDF



101. Extrait de fichier PDF



102. Extrait de fichier PDF

Audit énergétique / Scénarios de travaux en un clin d'œil					
p.8					
Scénarios de travaux en un clin d'œil					
Cet audit vous présente plusieurs scénarios de travaux pour ce logement, soit pour une rénovation « en une fois », soit pour une rénovation « par étapes ». Ces propositions de travaux vous permettent d'améliorer de manière significative la performance énergétique et environnementale de votre logement, et de réaliser d'importantes économies d'énergie. Des aides existent pour contribuer à financer ces travaux : vous en trouverez le détail dans les pages qui suivent.					
Postes de travaux concernés	Performance énergétique et environnementale globale du logement (Somme des économies en kWh/an et émissions en kg CO ₂ eq/an)	Économies d'énergie par rapport à l'état initial (énergie primaire)	Confort d'été	Dépenses d'énergie estimées/an	Coût estimé des travaux (HTC)
Avant travaux	4000 15 F (État = 1.237 kWh/an) (État initial = 1.532 kWh/an)		○ moyen	de 3410 € à 4040 €	
Scénario 1 "rénovation en une fois" (détails p.9)					
- Isolation des murs par l'extérieur - Isolation des combles non aménagés - Isolation des planchers bas - Installation d'une VMC simple flux - Installation d'une PAC air/air - Installation d'un chauffe-eau thermodynamique	81 3 D (État = 0.468 kWh/an) (État initial = 1.532 kWh/an)	-80% (1.064 kWh/an)	○ moyen	de 8700 € à 12.300 €	- 58400 € - 78900 €
Scénario 2 "rénovation par étapes" (détails p.12)					
Phase 1 étape	4000 15 F (État = 1.237 kWh/an) (État initial = 1.532 kWh/an)		○ moyen	de 3410 € à 4040 €	
- Isolation des murs par l'extérieur - Isolation des combles non aménagés - Isolation des planchers bas - Installation d'une VMC simple flux	607 7 D (État = 0.629 kWh/an) (État initial = 1.237 kWh/an)	-49% (1.064 kWh/an)	○ moyen	de 18300 € à 21300 €	- 45400 € - 63300 €
Phase 2 étape	81 3 D (État = 0.468 kWh/an) (État initial = 1.532 kWh/an)	-80% (1.064 kWh/an)	○ moyen	de 8700 € à 12.300 €	- 53100 € - 37600 €
- Installation d'une PAC air/air - Installation d'un chauffe-eau thermodynamique					
*Nécessite accès à la date de réalisation de l'audit énergétique. Cette estimation ne constitue pas un devis, et les coûts des travaux sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Les THT appliqués par l'auditeur peuvent varier en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux. Extrait basé sur le bilan de données Bâtiments (version 2024).					
Société		Scannez et téléchargez votre rapport		Rapport	
SADU DFG DAO (COMES Duraumont) 3 RUE DU BEAU SITE - 91300 VERRIERES Tél. 01 70 11 42 31 Mail : info@dfgdao.com Web : https://www.dfgdao.com Siret : 809 209 043 000 70				N° de rapport : 91003884 AUDIT ÉNERGETIQUE : 13 sur 45 007 - 01 sur 120	

103. Extrait de fichier PDF

Audit énergétique / Scénario 1		p.9
Scénario 1 "en une fois" Il est préférable de réaliser des travaux en une fois. Le coût des travaux sera moins élevé que si vous les faites par étapes, et la performance énergétique et environnementale à terme sera meilleure.		
Les aides financières possibles pour ces travaux Tous les principes de travaux sont éligibles à la prime à la rénovation. Certaines aides sont soumises à conditions de ressources ou dépendent du type de travaux. Elles peuvent varier en fonction de l'audit et de la configuration des travaux. Aides nationales : • MaPrimeRénov' (prêt ou remboursé) Aides locales : • Auzance		Pour en savoir plus sur les aides, rendez-vous sur France Rénov' : https://www.france-renov.fr Pour des conseils gratuits et personnalisés, contactez France Rénov' : info.premiere@france-renov.fr ou : 03 30 00 12 12
Détails des travaux énergétiques		Coût estimé (HTC)
Murs • ITE MURS EXTERIEURS : Observations : En construction ancienne, ne pas poser de matériau étanche ou hydrophile au risque de provoquer la ruine de la structure. Éviter les isolants perméables à la vapeur d'eau (ou capillaires). Suggérer les travaux extérieurs isolables (et pas de pose d'isolant d'été et de moussure, ou la conductivité thermique des isolants présents est dégradée). Ne jamais enterrer la lame d'air entre l'isolant et le mur extérieur par des orifices dans l'isolant donnant sur l'extérieur. Descriptif travaux : Surface traitée : S= 320m² Résistance préconisée de l'isolant : R= 4.4 m².K/W Épaisseur de l'isolant : 60+ 140 mm Coûts : - Isoler des soubassements et parties enterrées en contact avec l'espace chauffé. - Assurer la continuité de l'isolation aux droits des murs d'appui de toiture bas de pentes de combles avec une isolation des combles. - Assurer la protection de l'ITE avec la toiture. - Choix de la position des membranes. - Traiter l'interface entre les coffres de volets roulants extérieurs et l'ITE. - Adaptation/chargement des entrées d'air au système de ventilation installé. - Utilisation de fixation à rupture de pont thermique. - Traitement des rebords de balcons avec isolant d'une résistance R= 1.0 m².K/W Pour bénéficier de MaPrimeRénov', choisir un isolant avec R= 4.4 m².K/W. Caractéristiques des travaux : Résistance de l'isolant = 4.4 m².K/W et surface = 129 m²		- 29400 € - 26500 €
Toitures • ITE LAC PLAFOND COMBLES PAR INSULATION : Observations : Isolation de la toiture, en veillant à ce que l'isolation soit continue sur toute la surface du plafond. Pour les toitures anciennes, utiliser des isolants perméables à la vapeur d'eau (ou capillaires). L'isolation des faîtes combles, des cloisons de redressement, des pignons aménagés et des combles perdus ne doit jamais être négligée. Ménager impérativement une lame d'air de plus de 2 cm pour la ventilation de la charpente. Descriptif travaux : Surface traitée : S= 50 m²		- 2400 € - 3300 €
SADU DFG DAO (COMES Duraumont) 3 RUE DU BEAU SITE - 91300 VERRIERES Tél. 01 70 11 42 31 Mail : info@dfgdao.com Web : https://www.dfgdao.com Siret : 809 209 043 000 70		Scannez et téléchargez votre rapport  Rapport N° de rapport : 91003884 AUDIT ÉNERGETIQUE : 14 sur 45 007 - 01 sur 120

104. Extrait de fichier PDF

Audit énergétique / Scénario 1		p.9a
Résistance thermique de l'isolant : $R = 7 \text{ m}^2/\text{K/W}$ Épaisseur de l'isolant : EP= 35 cm - Utilisation d'un isolant bio-sourcé par insufflation des planchers de combles perdus. - Installation d'une membrane pare vapeur installée au plus proche de la face chaude pour limiter les transferts d'humidité. Conseils : Pour identifier "Mafrotherm", choisir un isolant avec $R = 7 \text{ m}^2/\text{K/W}$. Caractéristiques des travaux Résistance de l'isolant = $7 \text{ m}^2/\text{K/W}$ et surface = 50 m^2		
Planchers Bas ITE LNC PLANCHER SOUS SOL : Observations : Uniquement en cas de travaux de réhabilitation importants avec rénovation des sols et si la hauteur sous plafond le permet. Pour les bâtis anciens, il est nécessaire que les isolants ou matériaux isolants choisis soient au moins perméables à la vapeur. Avant de mettre en place un nouvel isolant, supprimer l'isolant en mauvais état ou mal posé. Vérifier si ce que l'isolant soit continu sur toute la surface du plancher. Les entrées d'air d'un vides sanitaires ne doivent jamais être obturées au risque d'engendrer des problèmes d'humidité. Descriptif travaux : Fourniture et pose d'un isolant bio-sourcé en panneaux rapportés sous dalle en sous face de plancher bas Surface traitée : 54 m^2 Résistance thermique de l'isolant : $R = 3 \text{ m}^2/\text{K/W}$ Épaisseur de l'isolant : EP= 100 mm Conseils : - Utilisation d'un isolant ouvert à la diffusion de vapeur d'eau permettant de maintenir le principe de perméabilité à la vapeur d'eau croissante. - Utilisation de l'isolant à rupture de pont thermique. - Traitement des rebords de tableau et des murs de refend avec isolant d'une résistance $R = 1 \text{ m}^2/\text{K/W}$ Pour identifier de Mafrotherm, choisir un isolant avec $R = 3 \text{ m}^2/\text{K/W}$. Caractéristiques des travaux Résistance de l'isolant = $3 \text{ m}^2/\text{K/W}$ et surface = 72 m^2		
Ventilation VNC A EXTRACTION HYGRD A : Observations : L'installation de la VNC doit être accessible pour les opérations d'entretien. Descriptif travaux : Installation d'une VNC hygrostatique type A, adaptée pour réguler les débits d'air en fonction du taux d'humidité, avec une attention particulière à l'étanchéité à l'air de l'enveloppe. Fourniture et pose de bouches d'extraction hygrostatiques. Énergie utilisée : électricité Puissance : 135 W T_h C Caisson de ventilation placé dans les combles perdus suspendu à la charge/poutre/dalle de l'espace chauffé fixe sur un mur (ou au sol) avec élément antivibratoire. Conseils : - Privilégier l'utilisation de gaines rigides ou semi-rigides pour une meilleure durabilité et efficacité - Installer des bouches hygrostatiques dans les pièces humides ou de service (cuisine, WC, salle d'eau) pour réguler l'extraction de l'air en fonction de l'humidité ambiante Pose de gaines de ventilation isolées pour les passages hors volume chauffé		
Chauffage INSTALLATION PAC AIR/AIR : Observations :		
Société SADU DFG DAG / GOMES Damien 3 RUE DU BEAU SITE - 91300 VERRIERES Tél : 01 70 11 63 30 Mail : info@dfg-travaux.com Web : http://www.dfg-travaux.com Siret : 809 209 043 000 70		Scannez et téléchargez votre rapport Rapport N° de rapport : 912003864 AUDIT ÉNERGETIQUE - 15 sur 45 007 - 08 sur 120

105. Extrait de fichier PDF

Audit énergétique / Scénario 1		p.9b
L'installation d'une pompe à chaleur nécessite un bon niveau d'isolation du bâtiment. Mettre en place et entretenir l'installation à l'aide d'un professionnel qualifié. Celui-ci réalisera des essais d'étanchéité pour garantir la performance de l'installation. Descriptif travaux : Remplacemnt des dimetteurs par une PAC air/air SCOP : 4 Caractéristiques des travaux Scop de la PAC = 4		
Eau Chaude INSTALLATION BALLON THERMODYNAMIQUE SUR AIR AMBIANT : Observations : Vérifier que la pièce où il est installé dispose d'un volume suffisant (généralement au moins $10 \text{ à } 20 \text{ m}^3$) et d'une bonne ventilation pour assurer une bonne régulation des calories. La température de la pièce ne doit pas descendre en dessous de 15°C pour éviter une baisse d'efficacité du système. Ne pas installer le ballon dans une pièce où se trouvent des gaz d'échappement (garage, chauffage) pour éviter l'encombrement du groupe thermodynamique. Le ballon doit être posé sur un sol résistant et bien de niveau pour éviter tout déséquilibre ou vibrations excessives. Descriptif travaux : Installation chauffe-eau thermodynamique sur air ambiant Énergie utilisée : électricité Capacité de 200 litres COP : 2.4 Ballon installé dans un local non chauffé Conseils : - Attention : il est nécessaire de porter régulièrement à 55°C avec une durée supérieure à 15 min afin de limiter le risque de légionellose - Les COP et puissances sont donnés à titre indicatif, une étude de dimensionnement prenant en compte les éléments précis du projet de rénovation devra être réalisée afin d'avoir les caractéristiques adaptées au projet Caractéristiques des travaux COP du chauffe-eau thermodynamique = 2.4 et volume = 200 L		
Détails des travaux induits ITE MURS EXTÉRIEURS : Travaux induits : - Travaux préparatoires - Mise en place de protection - Pose d'un dispositif de travail en hauteur type, échafaudage tubulaire, nacelle, escabeau alucalux ... - Dépose/repose de paracraie sur les murs hors alarme en fonction (végétation, stons, luminaires, ...) - Nettoyage à la haute pression. - Piquage d'enduit dégradés et traitement des fissures au joint souple. - Dépose des rebords. - Découpe des dépôts des appuis de fenêtres. - Dépose de décroche de gouttières. - Dépose des eaux fautes de badigeonnages moissaux - Nettoyage à la haute pression. - Travaux de finition : - Fourniture d'appuis de fenêtre de rénovation isolant. - Obturation des entrées et sorties d'air - Application de sous-couche comprise armatures marouflées, pose de baguette d'angle sur angle saillant. - Application d'un enduit moutonnette prêt-à-peindre, finition à la pelle. - Pose d'appuis de fenêtre de rénovation compris calfeutrement en périphérie au silicone		
Société SADU DFG DAG / GOMES Damien 3 RUE DU BEAU SITE - 91300 VERRIERES Tél : 01 70 11 63 30 Mail : info@dfg-travaux.com Web : http://www.dfg-travaux.com Siret : 809 209 043 000 70		Scannez et téléchargez votre rapport Rapport N° de rapport : 912003864 AUDIT ÉNERGETIQUE - 16 sur 45 007 - 08 sur 120

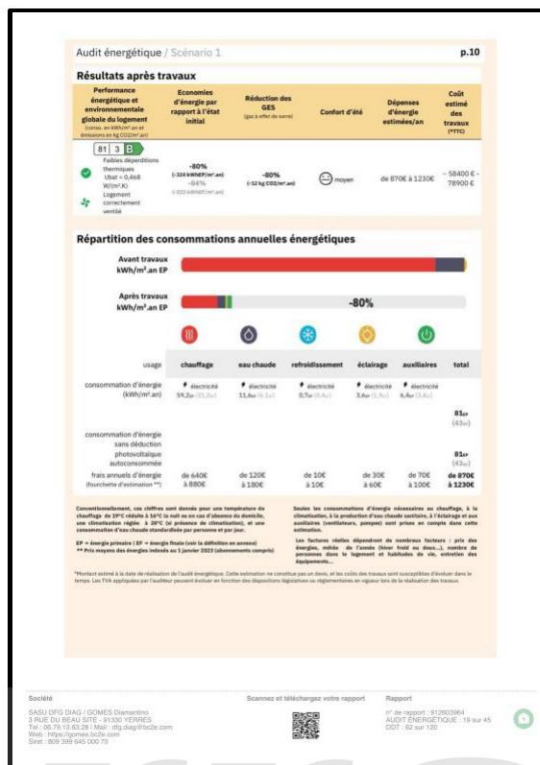
106. Extrait de fichier PDF

Audit énergétique / Scénario 1		p.9c
d'étanchéité. Application de 2 couches de peinture, sur les appuis de fenêtre neuf, soignée à base de résine acrylique en phase aqueuse Repose des vitres compris apostage Repose des descentes de gouttières avec fixation à ngiture thermique. Réfection des caches moulures en PVC. Colmatage et évacuation des gravats en décharge public compris fossement. Protection, nettoyage. Estimatif basé sur la base de données Batiprix (Janvier 2024)		
ITE LNC PLANCHER COMBLES PAR INSUFFLATION : Travaux induits : Mise en place du chantier, amende et répl du matériel, approvisionnement. Disponibilité de travail en hauteur Mise en place de protection Dépose de paravents au plafond Réalisation d'un ancrage autour d'un conduit de fumée, pour garantir une distance de sécurité entre l'isolant et le conduit de fumée. Réalisation d'un cadre rigide autour de la trappe d'accès aux combles et isolation de la trappe Signalisation des boîtiers électrique et pose des pignes de hauteur Colmatage et évacuation des gravats en décharge public compris fossement. Protection, nettoyage fin de chantier Estimatif basé sur la base de données Batiprix (Janvier 2024)		
ITE LNC PLANCHER SOUS SOL : Travaux induits : Mise en place du chantier, amende et répl du matériel, approvisionnement. Disponibilité de travail en hauteur Mise en place de protection Dépose de paravents au plafond Dévolement des réseaux en amont des travaux d'isolation. Complément pour retombées d'isolation de 50cm en périphérie des murs extérieurs et vande. Colmatage et évacuation des gravats en décharge public compris fossement. Protection, nettoyage fin de chantier Estimatif basé sur la base de données Batiprix (Janvier 2024)		
VNC A EXTRACTION HYGIÈNE : Travaux induits : Travaux préparatoires : Mise en place du chantier, amende et répl du matériel, approvisionnement. Mise en place de protection au droit des paravents/corrigés. Pose d'un dispositif de travail en hauteur type échafaudage tubulaire, escabeau sécurité, ... Fourniture et pose d'une tôle à double. Réalisation de coffrage en plaque de plâtre sur ossature métallique compris façonnage des joints. Travaux de réflexion : Préparation et mise en peinture des coffrages et reprise au droit des bouches d'extraction. Contrôle de bonne circulation de l'air et d'éloignement des portes le cas échéant. Prévoir des emboîtes d'air dans les menuiseries. Calfeutrer les défauts d'étanchéité après avoir mis en place des entrées d'air. Colmatage et évacuation des gravats en décharge public compris fossement. Protection, nettoyage fin de chantier Estimatif basé sur la base de données Batiprix (Janvier 2024)		
INSTALLATION PAC AIR/EAU : Travaux induits : Mise en place du chantier, amende et répl du matériel, approvisionnement. Mise en place de protection au droit des zones de travail. Dépose de l'équipement existant, mise en sécurité du réseau électrique. Régime de plomberie et réfection de la peinture ou papier peint. Reprise et raccordement du réseau électrique		

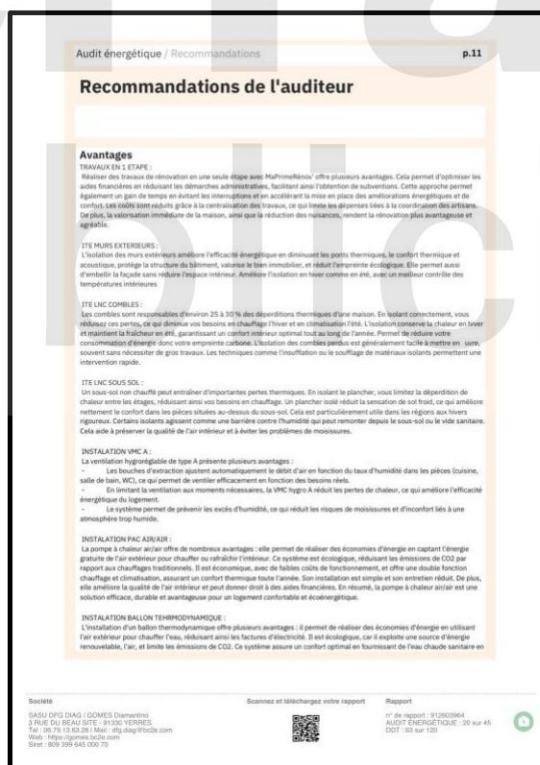
107. Extrait de fichier PDF

Audit énergétique / Scénario 1		p.9d
Perçement/corrigé du mur extérieur et plafond pour passage de conduit. Fourniture et pose de gainelles Isolation des canalisations de chauffage dans les zones non chauffées. Colmatage et évacuation des gravats en décharge public compris fossement. Protection, nettoyage fin de chantier Estimatif basé sur la base de données Batiprix (Janvier 2024)		
INSTALLATION BALLON THERMODYNAMIQUE : Travaux induits : Mise en place du chantier, amende et répl du matériel, approvisionnement. Mise en place de protection au droit des zones de travail. Régime, raccordement et distribution du réseau sanitaire. Perçement/corrigé du mur extérieur pour passage de conduit. Isolation des canalisations d'eau chaude dans les zones non chauffées. Colmatage et évacuation des gravats en décharge public compris fossement. Protection, nettoyage fin de chantier Estimatif basé sur la base de données Batiprix (Janvier 2024)		
Préciser selon la date de réalisation de l'audit énergétique. Cette estimation ne constitue pas un devis et les coûts des travaux sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Les TVE appliqués par l'auditeur peuvent varier en fonction des dispositions réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux.		

108. Extrait de fichier PDF



109. Extrait de fichier PDF



110. Extrait de fichier PDF



Audit énergétique / Scénario 2 / Première étape		p.12a
Résistance préconisée de l'isolant : R=7 m²K/W Épaisseur de l'isolant : EP=35 cm - Utilisation d'un isolant bio-sourcé par insufflation des planchers de combles perdus. - Installation d'une membrane pare-vapeur installée au plus proche de la face chaude pour limiter les transferts d'humidité. Conseils : Pour identifier "Muhröfner", choisir un isolant avec R=7 m²K/W. Caractéristiques des travaux Résistance de l'isolant = 7 m²K/W et surface = 50 m²		
Planchers Bas * ITE LNC PLANCHER SOUS SOL : Observations : Uniquement en cas de travaux de réhabilitation importants avec rénovation des sols et si la hauteur sous plafond le permet. Pour les bâtis anciens, il est nécessaire que les isolants ou matériaux isolants choisis soient au moins perméables à la vapeur. Avant de mettre en place un nouvel isolant, supprimer l'isolant en mauvais état au mal posé. Veiller à ce que l'isolant soit continu sur toute la surface du plancher. Les entrées d'air d'un vide sanitaire ne doivent jamais être obstruées au risque d'engendrer des problèmes d'humidité. Descriptif travaux : Fourniture et pose d'un isolant bio-sourcé en panneaux rapportés sous dalle en sous face de plancher bas Surface traitée : S= 72 m² Résistance préconisée de l'isolant : R= 3 m²K/W Épaisseur de l'isolant : EP= 100 mm Conseils : - Utilisation d'un isolant ouvert à la diffusion de vapeur d'eau permettant de maintenir le principe de perméabilité à la vapeur d'eau croissante. - Utilisation de l'isolant à l'extérieur de paroi thermique. - Traitement des retours de tableau et des murs de refend avec isolant d'une résistance R ≥ 3 m²K/W Pour identifier de Muhröfner, choisir un isolant avec R= 3 m²K/W. Caractéristiques des travaux Résistance de l'isolant = 3 m²K/W et surface = 72 m²		
Ventilation * VMC A EXTRACTION HYGRG A : Observations : L'installation de la VMC doit être accessible pour les opérations d'entretien. Descriptif travaux : Installation d'une VMC hygrorégulable type A, adaptée pour réguler les débits d'air en fonction du taux d'humidité, avec une attention particulière à l'étanchéité à l'air de l'enveloppe. Fourniture et pose de bouches d'extraction hygrorégulables. Énergie utilisée : électricité Puissance : P 33 W-T5-C Caisson de ventilation placé dans les combles perdus suspendu à la charpente/localité de l'espace chauffé fixé sur un mur (ou au sol) avec élément antibruit. Conseils : Privilégier l'utilisation de gaines rigides ou semi-rigides pour une meilleure durabilité et efficacité Installer des bouches hygrorégulables dans les pièces humides ou de service (cuisine, WC, salle d'eau) pour réguler l'extraction de l'air en fonction de l'humidité ambiante Pose de gaines de ventilation isolées pour les passages hors volume chauffé		
Détails des travaux induits		Coût estimé (HTIC)
Société : SAGE DFG DIAG / COMES D'AMBIENT 3 RUE DU BEAU SITE - 81300 VERNES Tél. : 06 78 11 83 30 Mail : sfg_dfg@fractal.com Web : https://sage.fractal.com Siret : 809 209 643 000 70 Scannez et téléchargez votre rapport Rapport : n° de rapport : 91203084 AUDIT ÉNERGETIQUE : 23 sur 45 007 : 80 sur 120		

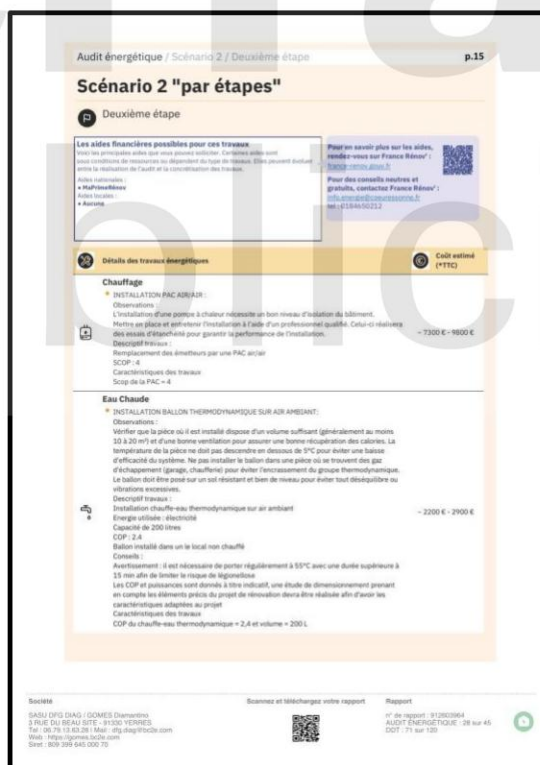
113. Extrait de fichier PDF

Audit énergétique / Scénario 2 / Première étape		p.12b
* ITE MURS EXTÉRIEURS : Travaux induits : Travaux préparatoires : Mise en place de protection Pose d'un dispositif de travail en hauteur type, échafaudage tubulaire, nacelle, escabeau scabré... Démontage de parois sur les murs hors alignement (végétation, store, luminaires, etc.) Nettoyage à la haute pression Piquage d'enduit dégradés et traitement des fissures au joint saignée Dépose des vitres Démontage des éléments des appuis de fenêtres Dépose de déchets de guttières Dépose des vides hors de l'alignement des menuiseries Nettoyage à la haute pression Travaux de finition : Fourniture d'appuis de fenêtre de rénovation soignée Obturation des entrées et sorties d'air Application de l'isolant sous forme de panneaux rapportés, pose de baguette d'angle sur angle saillant Application d'un enduit mince sous forme de mortier à défaut Pose d'appuis de fenêtre de rénovation soignée, alignement et périphérie au silicone d'étanchéité Application de 2 couches de peinture, sur les appuis de fenêtre neuf, soignée à base de résine acrylique en phase appaque Repose des vitres nettoyées soignées Repose des décentes de guttières avec fixation à l'extérieur thermique Réfection des gachons minéraux en PVC Coléage et évacuation des gravats en décharge publique comprenant l'assainissement Protection, nettoyage Estimatif basé sur la base de données Batiprix (Janvier 2024)		
* ITE LNC PLANCHER COMBLES PAR INSUFFLATION : Travaux induits : Mise en place du chantier, aménagement et réglage du matériel, approvisionnement Dispositif de travail en hauteur Mise en place de protection Dépose de parois et dépose de l'isolant existant Réalisation d'un anneau autour d'un conduit de fumée, pour garantir une distance de sécurité entre l'isolant et le conduit de fumée Réalisation d'un cadre rigide autour de la trappe d'accès aux combles et isolation de la trappe Signalisation des bords électrique et pose des piqués de hauteur Coléage et évacuation des gravats en décharge publique comprenant l'assainissement Protection, nettoyage fin de chantier Estimatif basé sur la base de données Batiprix (Janvier 2024)		
* ITE LNC PLANCHER SOUS SOL : Travaux induits : Mise en place du chantier, aménagement et réglage du matériel, approvisionnement Dispositif de travail en hauteur Mise en place de protection Dépose de parois au plafond Démontage des chapeaux en amont des travaux d'isolation Complément pour rebordement d'isolation de 50cm en périphérie des murs extérieurs et vitrifiés Coléage et évacuation des gravats en décharge publique comprenant l'assainissement Protection, nettoyage fin de chantier Estimatif basé sur la base de données Batiprix (Janvier 2024)		
* VMC A EXTRACTION HYGRG A : Travaux induits :		
Détails des travaux induits		Coût estimé (HTIC)
Société : SAGE DFG DIAG / COMES D'AMBIENT 3 RUE DU BEAU SITE - 81300 VERNES Tél. : 06 78 11 83 30 Mail : sfg_dfg@fractal.com Web : https://sage.fractal.com Siret : 809 209 643 000 70 Scannez et téléchargez votre rapport Rapport : n° de rapport : 91203084 AUDIT ÉNERGETIQUE : 24 sur 45 007 : 81 sur 120		

114. Extrait de fichier PDF



117. Extrait de fichier PDF



118. Extrait de fichier PDF

Audit énergétique / Scénario 2 / Deuxième étape

p.15a

Détails des travaux induits

**Coût estimé
(€TTC)**

*** INSTALLATION PAC AIR/AIR :**

Travaux induits :

Mise en place du chantier, aménage et repli du matériel, approvisionnement,

Mise en place de protection au droit des zones de travail,

Dépose de l'équipement existant, mise en sécurité du réseau électrique,

Regime de plomberie et réflexion de la peinture ou papier peint,

Regime et raccordement du réseau électrique,

Percement/canotage du mur extérieur et plafond pour passage de conduit,

Fourniture et pose de gainelles,

Isolation des canalisations de chauffage dans les zones non chauffées,

Coléage et évacuation des gravats en décharge public compris l'assoulement,

Protection, nettoyage fin de chantier,

Estimatif basé sur la base de données Belgrin (Janvier 2026)

- 2800 € - 3700 €

*** INSTALLATION BALLON THERMODYNAMIQUE :**

Travaux induits :

Mise en place du chantier, aménage et repli du matériel, approvisionnement,

Mise en place de protection au droit des zones de travail,

Regime, raccordement et distribution du réseau sanitaire,

Regime et raccordement du réseau électrique,

Percement/canotage du mur extérieur pour passage de conduit,

Isolation des canalisations d'eau chaude dans les zones non chauffées,

Coléage et évacuation des gravats en décharge public compris l'assoulement,

Protection, nettoyage fin de chantier,

Estimatif basé sur la base de données Belgrin (Janvier 2026)

- 1300 € - 1300 €

*Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique. Cette estimation ne constitue pas un devis, et les coûts des travaux sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Les TVA applicables par l'auditeur peuvent varier en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux.

Société

SAGU DFG DAAG (COMES D'annexes)
 3 RUE DU BEAU SITE - 81300 VERNHES
 Tel : 06 78 11 63 26 Mail : info@sagu-efr.fr
 Web : https://www.sagu-efr.fr
 Siren : 809 209 643 000 79

Scannez et téléchargez votre rapport

Rapport

n° de rapport : 170003884
 AUDIT ÉNERGETIQUE : 29 sur 45
 007 / 72 sur 120

6

119. Extrait de fichier PDF

Audit énergétique / Scénario 2 / Deuxième étape

p.16

Résultats après travaux

Performances énergétiques et environnementales globale du logement (selon la réglementation en vigueur)	Économies d'énergie par rapport à l'état initial (sur la surface au sol)	Réduction des GES (sur la surface au sol)	Confort d'été	Dépenses d'énergie estimées/an	Coût estimé des travaux (€ TTC)
ETI 3 B Faibles dépenses : Thermique : -80% Eau : -80% L'éclairage : -80% L'isolation : -80% Logement environnementalement vertueux	-80% 1 000 kWh/m².an EP (0,47)	-80% 1 000 kg CO2eq/m².an	moyen	de 870€ à 1230€	-13100 € - 17600 €

Répartition des consommations annuelles énergétiques

	chauffage	eau chaude	refroidissement	éclairage	auxiliaires	total
Avant travaux kWh/m².an EP	91,2	11,8	6,7	5,8	4,5	120,0
Après première étape kWh/m².an EP	22,8	2,9	1,7	1,4	1,1	29,9
Après deuxième étape kWh/m².an EP	4,5	0,6	0,3	0,3	0,2	5,9
usage	chauffage	eau chaude	refroidissement	éclairage	auxiliaires	total
consommation d'énergie (kWh/m².an)	91,2	11,8	6,7	5,8	4,5	120,0
consommation d'énergie sans déduction photovoltaïque autoconsommée	91,2	11,8	6,7	5,8	4,5	120,0
fruits annuels d'énergie (fourchette d'estimation **)	de 640€ à 880€	de 120€ à 180€	de 10€ à 10€	de 30€ à 60€	de 70€ à 120€	de 870€ à 1230€

Constatons, ces chiffres sont basés sur une température de chauffage de 19°C relative à 14°C la nuit et en cas d'absence de chauffage, une climatisation réglée à 26°C la présence de climatisation, et une consommation d'eau chaude standardisée par personne et par jour.

EP = énergie primaire (EP) = énergie finale utile la différence est négligeable

** Prix moyens des énergies indiqués au 1 janvier 2023 (abonnement compris)

Toutes les consommations d'énergie relatives au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation.

Les factures relatives dépendent de nombreux facteurs : prix des énergies, météo, de l'usage (chauffage ou eau), nombre de personnes dans le logement et l'isolation de ce, entretien des équipements.

*Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique. Cette estimation ne constitue pas un devis, et les coûts des travaux sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Les TVA applicables par l'auditeur peuvent varier en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux.

Société

SAGU DFG DAAG (COMES D'annexes)
 3 RUE DU BEAU SITE - 81300 VERNHES
 Tel : 06 78 11 63 26 Mail : info@sagu-efr.fr
 Web : https://www.sagu-efr.fr
 Siren : 809 209 643 000 79

Scannez et téléchargez votre rapport

Rapport

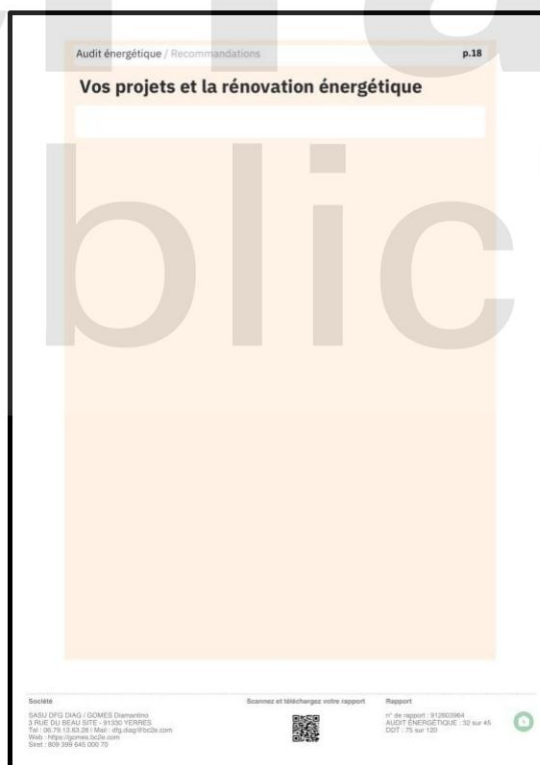
n° de rapport : 170003884
 AUDIT ÉNERGETIQUE : 30 sur 45
 007 / 73 sur 120

6

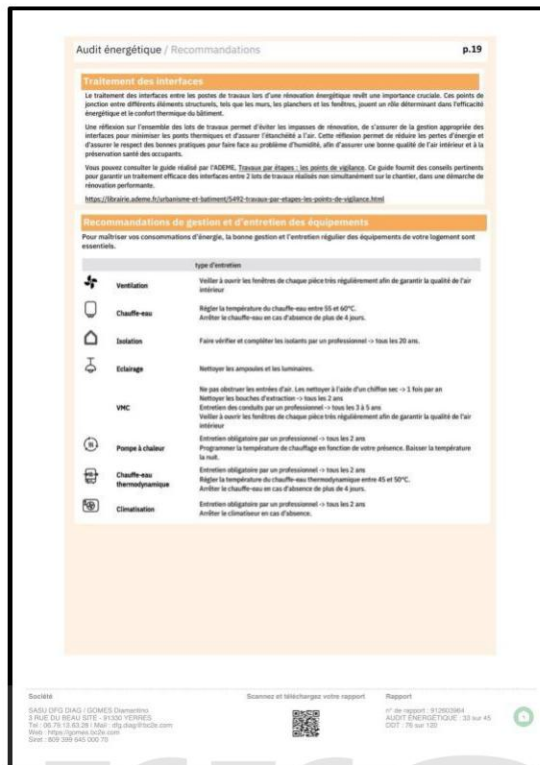
120. Extrait de fichier PDF



121. Extrait de fichier PDF



122. Extrait de fichier PDF



123. Extrait de fichier PDF



124. Extrait de fichier PDF

Audit énergétique

p.21

Lexique et définitions

Rénovation énergétique performante

La rénovation énergétique performante d'un bâtiment ou d'une partie de bâtiment est en principe un ensemble de travaux qui permettent à ce bâtiment ou à cette partie de bâtiment d'atteindre la classe A ou B du DPE après l'étude des 4 postes de travaux essentiels à la réussite d'une rénovation énergétique (isolation des murs, isolation des planchers bas, isolation de la toiture, remplacement des menuiseries extérieures, ventilation, production de chauffage et d'eau chaude sanitaire).

Gaz à effet de serre

Les gaz à effet de serre (GES) sont des gaz qui absorbent une partie du rayonnement solaire en le redistribuant sous la forme de rayonnements au sein de l'atmosphère terrestre, phénomène appelé effet de serre.

Neutralité carbone

La neutralité carbone vise à parvenir à un équilibre entre les émissions de carbone issues des activités humaines et l'absorption du carbone de l'atmosphère par les puits de carbone. Pour l'atteindre, nous devons utiliser différents moyens pour réduire et compenser les émissions de gaz à effet de serre (GES) produites par les activités humaines, en particulier le CO₂, le principal gaz à effet de serre en volume dans l'atmosphère.

Énergie finale

L'énergie finale (EF) correspond à l'énergie directement consommée par l'occupant d'un logement. Elle est comptabilisée au niveau du compteur et sert de base à la facturation.

Énergie primaire

L'énergie primaire (EP) est l'énergie contenue dans les ressources naturelles, avant une éventuelle transformation. Elle tient également compte des pertes de l'énergie finale consommée de l'énergie récupérée à la production, au stockage, au transport et à la distribution de l'énergie finale. L'énergie primaire est la somme de toutes les énergies nécessaires à l'obtention d'une unité d'énergie finale.

Système de pilotage

Le pilotage est un ensemble de dispositifs de mesure, de régulation et de contrôle dans votre logement. Ils permettent de limiter et d'optimiser les consommations d'énergie au sein de votre logement et de réduire ainsi l'empreinte carbone tout en garantissant le confort et le bien-être des usagers. Ces dispositifs associent le pilotage de l'énergie, des protections médicales, des courants et la détection des risques techniques.

Label BBC Rénovation

Label de performance énergétique de référence en rénovation. Les bâtiments atteignant le niveau BBC ont de faibles besoins énergétiques et émettent peu de gaz à effet de serre. C'est la performance, mesurée dans la loi, que chaque bâtiment doit viser d'ici à 2050.

Photovoltaïque autoconsommé

L'autoconsommation photovoltaïque consiste à consommer sa propre production d'électricité solaire. Elle permet donc d'utiliser une énergie locale et abondante.

Résistance thermique

La résistance thermique, notée R, est la capacité du matériau à résister aux variations de chaleur, c'est-à-dire au chaud comme au froid. Plus la résistance thermique est grande, plus la performance de l'isolant sera élevée.

Rénovation énergétique performante globale

Une rénovation énergétique performante globale est une rénovation énergétique performante réalisée en une seule fois, dans un délai de moins de 18 mois pour une maison individuelle, et de moins de 36 mois pour un bâtiment d'habitation collective.

Dépénalités thermiques

Les dépénalités thermiques d'un bâtiment désignent la perte de chaleur à travers ses parois et par les échanges d'air avec l'extérieur. Leur amplitude peut être estimée par le calcul d'un coefficient de dépénalités thermiques, comparé à une valeur de référence pour le bâtiment. De faibles dépénalités thermiques permettent de limiter fortement les besoins de chauffage.

Confort d'été

Le confort d'été est la capacité d'un bâtiment à maintenir une température intérieure maximale admissible l'été, sans avoir à recourir à un système de climatisation.

Pathologie

Analyse des symptômes, des causes et des remèdes à apporter aux ouvrages qui présentent des défauts.

Surface de référence (et surface habitable)

La surface prise en compte pour l'établissement de l'audit est la surface de référence du bâtiment. Cette surface est la surface habitable du bâtiment, à laquelle il est ajouté les surfaces des vérandas chauffées ainsi que les surfaces des pièces transformées en pièces de vie.

La surface habitable d'un logement est la surface de plancher construite, après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escaliers, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Le volume habitable correspond au total des surfaces habitables ainsi définies multipliées par les hauteurs sous plafond. Il n'est pas tenu compte de la superficie des combles non aménagés, caves, sous-sols, remises, garages, terrasses, loggias, balcons, séchoirs extérieurs au logement, vérandas non chauffées, volumes vitrés privés à l'article R.124-1 du code de la construction et de l'habitation, locaux communs et autres dépendances des logements, ni des parties de locaux d'une hauteur inférieure à 2,20 mètre.

Société	Seconet et Météochance votre expert	Report	n° de report : 912020364 AUDIT ÉNERGÉTIQUE 2019 sur 45 78 rue de
SASU QPQ DIAG - (SOMES DÉVELOPPEMENT) 3 RUE DU BEAU SITE - 93049 VERNY Tel : 09 75 71 63 00 - Fax : 09 75 71 63 01 Email : contact@qpqdiag.fr Siret : 309 399 500 40 79			

125. Extrait de fichier PDF

Audit énergétique

p.22

Lexique et définitions

Matériau bio-sourcé

Les matériaux biosourcés sont issus de la matière organique renouvelable (biomasse), d'origine végétale ou animale.

Matériau bio-sourcé

Les matériaux biosourcés sont issus de la matière organique renouvelable (biomasse), d'origine végétale ou animale.

Matériau bio-sourcé

Les matériaux biosourcés sont issus de la matière organique renouvelable (biomasse), d'origine végétale ou animale.

Ventilation

Ensemble des dispositions et équipements destinés à faciliter l'aération des locaux, c'est-à-dire l'évacuation de l'air vicié et son renouvellement par de l'air frais. Le principe général consiste à faire entrer l'air frais par les pièces principales en façade (salle, chambre) et à l'évacuer par les pièces de service (salle d'eau, cuisine), par des gaines de ventilation verticales débouchant en toiture.

Chauffe eau thermodynamique

Cet équipement permet de produire de l'eau chaude sanitaire pour votre maison, avec un fonctionnement plus économe en énergie que les chauffe-eau traditionnels. Il récupère les calories présentes dans l'air pour réchauffer un liquide caloporteur. Ce fluide circule ensuite la chaleur collectée au ballon d'eau pour produire de l'eau chaude sanitaire.

Isolation des murs par l'extérieur

Dans le but de réduire d'importantes les déperditions de chaleur, l'isolation des murs par l'extérieur consiste à envelopper le bâtiment d'un procédé d'isolation composé d'un matériau isolant, d'un dispositif de fixation et de protection (gaine vapor-air), en veillant à éviter les ponts thermiques (gaines d'encastrement de l'isolation, qui peuvent constituer des points de condensation et de dégradation des parois externes du logement).

Isolation plancher de combles

L'isolation du plancher de combles permet de disposer sur toute la surface du plancher de lages coquilles et ponvies à la charpente et aux murs un procédé d'isolation composé d'un matériau isolant, d'un dispositif de fixation et de protection (gaine vapor-air) hautement perméable à la vapeur d'eau. On peut isoler le plancher des combles avec des rouleaux d'isolant ou un isolant en vrac.

Isolation du plancher bas

L'isolation des planchers bas peut se faire par le bas ou par le haut, le but est de supprimer les déperditions de chaleur. La première technique est possible lorsque le sol se trouve au-dessus de locaux non chauffés (garage, vide sanitaire...). Dans ce cas, on applique un isolant sur la face inférieure de votre plancher. Dans le deuxième cas, l'isolant est posé sur le plancher sous forme de panneaux rigides et une chape est coulée par-dessus et servira de base au nouveau revêtement.

PAC air/air

Équipement qui utilise les calories naturellement présentes dans l'air extérieur pour les restituer à l'intérieur de votre logement en diffusant de l'air chaud. L'air est diffusé par les ventilo-convecteurs.

Socité

Scannez et téléchargez votre rapport

Rapport

SAU/DI/DRG/DAG / DOMES Diamantis
3 RUE DU BEAU SITE - 81500 VERNERS
Tel : 06 75 13 43 40 Mail : info@saudidi.org
Web : www.saudidi.org
Soc : 3899 3998 600 705

01 de rapport : 91208384
AUDIT ÉNERGÉTIQUE 38 av. 44
D07 701 sur 100

126. Extrait de fichier PDF



Audit énergétique

p.23a

Adresses vérifiées		origine de la donnée		références normatives
HABITAT A	surface	21	Observé/Présumé	206 m ²
	type d'habitation	21	Observé/Présumé	habitat rural
	matériau mur	21	Observé/Présumé	Mur en brique de terre cuite
	isolation mur	21	Observé/Présumé	20 cm
	état d'isolation	21	Observé/Présumé	mauv.
	type d'habitation	21	Observé/Présumé	271
	année isolant	21	Document Prémis	Donnée Diffusé 1971
	surface	21	Observé/Présumé	9,81 m ²
	type d'habitation	21	Observé/Présumé	Cabane
	état d'isolation/petit de	21	Observé/Présumé	Si non isolé - Si non isolé
HABITAT EDC	surface	21	Observé/Présumé	144,40 m ²
	type d'habitation	21	Observé/Présumé	habitat rural
	surface des parties adjacentes	21	Observé/Présumé	82,30 m ²
	isolation mur	21	Document Prémis	2100 mm de laine
	surface des parties adjacentes	21	Document Prémis	Isolation de double vitrage
	état d'isolation	21	Observé/Présumé	non isolé
	surface	21	Document Prémis	1,16 m ²
	type d'habitation	21	Document Prémis	Location non chauffée non en circulation
	état d'isolation/petit de	21	Observé/Présumé	état chauffé non accessible
	matériau mur	21	Observé/Présumé	Mur en brique de terre cuite
HABITAT COMPLET	surface	21	Observé/Présumé	38 m ²
	type d'habitation	21	Observé/Présumé	mauv.
	année isolant	21	Document Prémis	271
	surface	21	Document Prémis	Isolation
PUNCHER LINE SOUS SOL	surface	21	Observé/Présumé	53,40 m ²
	type d'habitation	21	Observé/Présumé	habitat rural
	état d'isolation des parties de	21	Observé/Présumé	habitat rural
	surface des parties adjacentes	21	Document Prémis	Si non isolé - Si non isolé
	isolation mur	21	Document Prémis	2100 mm de laine
	surface des parties adjacentes	21	Document Prémis	Isolation de double vitrage
	état d'isolation	21	Document Prémis	non isolé
	type d'habitation	21	Document Prémis	271
	année isolant	21	Document Prémis	Donnée
	surface	21	Document Prémis	Isolation
PUNCHER LINE COMPLET	surface	21	Observé/Présumé	58,40 m ²
	type d'habitation	21	Observé/Présumé	Cabane fermement isolée
	état d'isolation des parties de	21	Observé/Présumé	Si isolé - Si non isolé
	surface des parties adjacentes	21	Document Prémis	82,30 m ²
	isolation mur	21	Document Prémis	2100 mm de laine
	surface des parties adjacentes	21	Document Prémis	Isolation de double vitrage
	état d'isolation	21	Document Prémis	non isolé
	type d'habitation	21	Document Prémis	271
	année isolant	21	Document Prémis	Donnée
	surface	21	Document Prémis	Isolation

Société

Sonnet et téléchargez votre rapport

Rapport

SASU DFG DIAG / DOMES Diamantini
3 RUE DU BEAU LUTIN - 91300 VERNES
Tél : 06 75 13 63 01 / Mail : dfg.diag@dfg.com
Web : <https://www.dfgdiag.com>
Siret : 509 395 655 000 75

audit énergétique 912803664
AUDIT ÉNERGÉTIQUE 18 sur 45
021 - 01 sur 101

10

128. Extrait de fichier PDF

Audit énergétique

p.23b

PURTRES BOIS	type d'habitat	21	Observé/Prescrit	DE
	année isolation	21	Observé/Prescrit	Date 07/01 au 2017
	surface	21	Observé/Prescrit	25,44 m²
	type d'isolation	21	Observé/Prescrit	Stratifiée
	type de plancher bois	21	Observé/Prescrit	Cadres ancrés dans support
	état d'isolation	21	Observé/Prescrit	neuf
	année isolation	21	Observé/Prescrit	Date 07/01 au 2017

Sécherie sèche	sécherie de la sécherie		sécherie sécherie	
	surface	21	Observé/Prescrit	4,32 m²
Fondée n°1	surface	21	Observé/Prescrit	1,80
	type de sécherie	21	Observé/Prescrit	Sécherie sécherie
	extension totale n°1	21	Observé/Prescrit	35,5 m
	performance totale par sécherie	21	Observé/Prescrit	neuf
	pas de sécherie	21	Observé/Prescrit	agencé en sécherie
	sécherie de sécherie	21	Observé/Prescrit	1 m
	isolation de sécherie	21	Observé/Prescrit	Planche sécherie n°10"
	type de sécherie	21	Observé/Prescrit	PVC
	type de sécherie	21	Observé/Prescrit	94 sécherie avec bois sécherie
	type de sécherie	21	Observé/Prescrit	Neuf sécherie avec sécherie
	type de sécherie	21	Observé/Prescrit	No sécherie
	sécherie avec sécherie	21	Observé/Prescrit	neuf
Fondée n°2	surface	21	Observé/Prescrit	4,32 m²
	type de sécherie	21	Observé/Prescrit	sécherie de sécherie
	extension totale n°2	21	Observé/Prescrit	3,37 m²
	performance totale par sécherie	21	Observé/Prescrit	Sécherie sécherie
	pas de sécherie	21	Observé/Prescrit	35,5 m
	performance totale par sécherie	21	Observé/Prescrit	neuf
	pas de sécherie	21	Observé/Prescrit	agencé en sécherie
	sécherie de sécherie	21	Observé/Prescrit	1 m
	isolation de sécherie	21	Observé/Prescrit	Planche sécherie n°10"
	type de sécherie	21	Observé/Prescrit	PVC
	type de sécherie	21	Observé/Prescrit	94 sécherie avec bois sécherie
	type de sécherie	21	Observé/Prescrit	Neuf sécherie avec sécherie
Fondée n°3	surface	21	Observé/Prescrit	4,32 m²
	type de sécherie	21	Observé/Prescrit	sécherie de sécherie
	extension totale n°3	21	Observé/Prescrit	3,37 m²
	performance totale par sécherie	21	Observé/Prescrit	Sécherie sécherie
	pas de sécherie	21	Observé/Prescrit	35,5 m
	performance totale par sécherie	21	Observé/Prescrit	neuf
	pas de sécherie	21	Observé/Prescrit	agencé en sécherie
	sécherie de sécherie	21	Observé/Prescrit	1 m
	isolation de sécherie	21	Observé/Prescrit	Planche sécherie n°10"
	type de sécherie	21	Observé/Prescrit	PVC
	type de sécherie	21	Observé/Prescrit	94 sécherie avec bois sécherie
	type de sécherie	21	Observé/Prescrit	Neuf sécherie avec sécherie

Société

Scannez et téléchargez votre rapport

Rapport

SAKU DPU DIAG - 02065 Diamant
 1 RUE DU BEAU SITE - 93400 THIRY
 Tél : 06 75 13 63 28 / 06 78 14 04 dpu@diapne.com
 Site : www.dpu-diapne.com
 Site : 069 389 643 00 79

n° de rapport : 012003064
 012003064 - 012003064 - 30 sur 45
 01 82 02 120

Audit énergétique

p.23c

Fonction 1/4	Baies froid (Baies Froid/Therm-Est)	21	Climatis/Placard	3,20 m²
	Baies Froid/Therm-Est/Therm-Est	21	Climatis/Placard	3,20 m²
	Baies Froid/Therm-Est/Therm-Est	21	Climatis/Placard	3,20 m²
	Surface	21	Climatis/Placard	3,20 m²
	ventilation	21	Climatis/Placard	2,08
	type de ventilation	21	Climatis/Placard	Système étranger
	Extérieur (baies d'air)	21	Climatis/Placard	33,5 mm
	garde du revêtement	21	Climatis/Placard	argenteux en lattes
	Isolation du revêtement	21	Climatis/Placard	5 mm
	Isolation du revêtement	21	Climatis/Placard	Plaque isolante en "X"
Fonction 1/5	Type revêtement	21	Climatis/Placard	PVC
	Type revêtement	21	Climatis/Placard	Plaque isolante
	Type revêtement	21	Climatis/Placard	Sans isolant
	Type de joint	21	Climatis/Placard	En caoutchouc
	revêtement avec joints	21	Climatis/Placard	oui
	Baies Froid (Baies Froid/Therm-Est)	21	Climatis/Placard	3,20 m²
	Baies Froid (Baies Froid/Therm-Est)	21	Climatis/Placard	3,20 m²
	Baies Froid (Baies Froid/Therm-Est)	21	Climatis/Placard	3,20 m²
	Surface	21	Climatis/Placard	3,20 m²
	ventilation	21	Climatis/Placard	2,08
Fonction 1/6	type de ventilation	21	Climatis/Placard	Système étranger
	Extérieur (baies d'air)	21	Climatis/Placard	33,5 mm
	garde du revêtement	21	Climatis/Placard	argenteux en lattes
	Isolation du revêtement	21	Climatis/Placard	5 mm
	Isolation du revêtement	21	Climatis/Placard	Plaque isolante en "X"
	Type revêtement	21	Climatis/Placard	PVC
	Type revêtement	21	Climatis/Placard	Plaque isolante
	Type de joint	21	Climatis/Placard	Sans isolant avec joints
	revêtement avec joints	21	Climatis/Placard	oui
	Baies Froid (Baies Froid/Therm-Est)	21	Climatis/Placard	3,20 m²
Fonction 1/7	Baies Froid (Baies Froid/Therm-Est)	21	Climatis/Placard	3,20 m²
	Baies Froid (Baies Froid/Therm-Est)	21	Climatis/Placard	3,20 m²
	Baies Froid (Baies Froid/Therm-Est)	21	Climatis/Placard	3,20 m²
	Surface	21	Climatis/Placard	3,20 m²
	ventilation	21	Climatis/Placard	2,08
	type de ventilation	21	Climatis/Placard	Système étranger
	Extérieur (baies d'air)	21	Climatis/Placard	33,5 mm
	garde du revêtement	21	Climatis/Placard	argenteux en lattes
	Isolation du revêtement	21	Climatis/Placard	5 mm
	Isolation du revêtement	21	Climatis/Placard	Plaque isolante en "X"
Fonction 1/8	Type revêtement	21	Climatis/Placard	PVC
	Type revêtement	21	Climatis/Placard	Plaque isolante
	Type de joint	21	Climatis/Placard	Sans isolant avec joints
	revêtement avec joints	21	Climatis/Placard	oui
	Baies Froid (Baies Froid/Therm-Est)	21	Climatis/Placard	3,20 m²
	Baies Froid (Baies Froid/Therm-Est)	21	Climatis/Placard	3,20 m²
	Baies Froid (Baies Froid/Therm-Est)	21	Climatis/Placard	3,20 m²
	Surface	21	Climatis/Placard	3,20 m²
	ventilation	21	Climatis/Placard	2,08
	type de ventilation	21	Climatis/Placard	Système étranger
Fonction 1/9	Extérieur (baies d'air)	21	Climatis/Placard	33,5 mm
	garde du revêtement	21	Climatis/Placard	argenteux en lattes
	Isolation du revêtement	21	Climatis/Placard	5 mm
	Isolation du revêtement	21	Climatis/Placard	Plaque isolante en "X"
	Type revêtement	21	Climatis/Placard	PVC
	Type revêtement	21	Climatis/Placard	Plaque isolante
	Type de joint	21	Climatis/Placard	Sans isolant avec joints
	revêtement avec joints	21	Climatis/Placard	oui
	Baies Froid (Baies Froid/Therm-Est)	21	Climatis/Placard	3,20 m²
	Baies Froid (Baies Froid/Therm-Est)	21	Climatis/Placard	3,20 m²

Société

Sonnolet et télécopieur online rapport

Rapport

SASU DPG DIAG / DOMES Diamantini
 3 RUE DU BEAU SITE - 91300 VERRIERES
 Tél : 01 75 13 42 51 - 01 75 13 42 52
 Email : dpgdiag@dpdiag.com
 Site : www.dpgdiag.com
 Siret : 309 345 002 75

1^{er} de rapport : 912803864
 AUDIT ÉNERGETIQUE - 40 sur 45
 D027 - 80 sur 100

2

Audit énergétique p.23f

point thermique	type de point thermique	état	Observations	actions recommandées / l'auditeur et l'exploitant
point thermique 14	type de ventilation	2	Observations	Solution thermique par l'auditeur
	niveau PPA	3	Valeur par défaut	0
	origine du point thermique	2	Observations	5,86 m
	origine du bâtiment concerné	2	Observations	2 m
	origine ventilation	2	Observations	0 m
	origine ventilation	2	Observations	0 m

Société : SAGEO DFG DIAG (DOMES Dampierre)
3 RUE DU BEAU SITE - 81300 VERNIES
Tel : 06 78 11 83 26 Mail : info@sageo-efr.fr
Web : https://www.sageo-efr.fr
Siren : 809 209 643 000 75

Scannez et téléchargez votre rapport

Rapport : n° de rapport : 11200384
AUDIT ÉNERGETIQUE - 43 sur 45
007 - 81 sur 120

133. Extrait de fichier PDF

Audit énergétique p.23g

point thermique	type de ventilation	état	Observations	actions recommandées
point thermique 14	origine du point thermique	2	Observations	Ventilation par transfert des fumées sans ou sans VPM
	origine du bâtiment concerné	2	Valeur par défaut	0 m
point thermique 15	origine du point thermique	2	Observations	Plancher liquide isolé
	origine du bâtiment concerné	2	Observations	Plancher liquide isolé

Société : SAGEO DFG DIAG (DOMES Dampierre)
3 RUE DU BEAU SITE - 81300 VERNIES
Tel : 06 78 11 83 26 Mail : info@sageo-efr.fr
Web : https://www.sageo-efr.fr
Siren : 809 209 643 000 75

Scannez et téléchargez votre rapport

Rapport : n° de rapport : 11200384
AUDIT ÉNERGETIQUE - 44 sur 45
007 - 81 sur 120

134. Extrait de fichier PDF

[illegible][illegible]

BCEE
BUREAU D'ETUDE

Etat des risques
En application des articles L. 125-4, L. 125-4-1, L. 125-4-2 du Code de l'Environnement, du Chapitre 127-23-3 du Code de l'Urbanisme
et du Titre II du Livre II du Code de l'Urbanisme

Préciser l'Etat des risques au regard des obligations légales de prévention des risques naturels (PPRN) et des risques miniers (PPRM) et des risques technologiques (PPRT) en fonction des zones de vigilance et des zones de danger.

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral n° 2017-007-SE N° 684 du 13/11/2017 mis à jour le :

Adresse de l'immobilier : 125 Avenue du Docteur Roux, 91360 MORSANG SUR ORGE
Cachette : 91360 MORSANG SUR ORGE

Situation de l'immobilier au regard d'un plan de prévention des risques naturels (PPRN)

1. L'immobilier est-il situé dans le périmètre d'un PPRN ? ☐ oui ☒ non

2. Si oui, les risques naturels pris en compte sont-ils : ☐ autres ☐ autres ☐ autres ☐ autres ☐ autres

3. Si oui, les risques naturels pris en compte sont-ils : ☐ autres ☐ autres ☐ autres ☐ autres ☐ autres

4. Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés : ☐ oui ☒ non

Situation de l'immobilier au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM)

1. L'immobilier est-il situé dans le périmètre d'un PPRM ? ☐ oui ☒ non

2. Si oui, les risques miniers pris en compte sont-ils : ☐ autres ☐ autres ☐ autres ☐ autres ☐ autres

3. Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés : ☐ oui ☒ non

Situation de l'immobilier au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

1. L'immobilier est-il situé dans le périmètre d'un PPRM ? ☐ oui ☒ non

2. Si oui, les risques technologiques pris en compte sont-ils : ☐ autres ☐ autres ☐ autres ☐ autres ☐ autres

3. Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés : ☐ oui ☒ non

Situation de l'immobilier au regard du zonage sismique réglementaire

1. L'immobilier est-il situé dans une zone sismique réglementaire ? ☐ oui ☒ non

2. Si oui, la zone sismique réglementaire est : ☐ zone 1 ☐ zone 2 ☐ zone 3 ☐ zone 4 ☐ zone 5

Situation de l'immobilier au regard du zonage réglementaire à potentiel radon

1. L'immobilier est-il situé dans une zone à potentiel radon réglementaire ? ☐ oui ☒ non

Information relative à la pollution de sols

1. Le terrain est-il affecté par une pollution de sols ? ☐ oui ☒ non

2017
BUREAU D'ETUDE - 3 rue du Docteur Roux 91360 MORSANG SUR ORGE

Société : SCEAU D'ETUDE (DOMS) D'Urbanisme
3 RUE DU DOCTEUR ROUX - 91360 MORSANG SUR ORGE
Tel : 01 70 11 11 11 Mail : info@bureau-etude.com
Web : http://www.bureau-etude.com
Siret : 809 209 643 000 70

Scannez et téléchargez votre rapport

Rapport

n° de rapport : 912003864
EPR : 3 sur 30
COT : 31 sur 120

137. Extrait de fichier PDF

BCEE
BUREAU D'ETUDE

Etat des risques
En application des articles L. 125-4, L. 125-4-1, L. 125-4-2 du Code de l'Environnement, du Chapitre 127-23-3 du Code de l'Urbanisme
et du Titre II du Livre II du Code de l'Urbanisme

Préciser l'Etat des risques au regard des obligations légales de prévention des risques naturels (PPRN) et des risques miniers (PPRM) et des risques technologiques (PPRT) en fonction des zones de vigilance et des zones de danger.

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral n° 2017-007-SE N° 684 du 13/11/2017 mis à jour le :

Adresse de l'immobilier : 125 Avenue du Docteur Roux, 91360 MORSANG SUR ORGE
Cachette : 91360 MORSANG SUR ORGE

Situation de l'immobilier au regard d'un plan de prévention des risques naturels (PPRN)

1. L'immobilier est-il situé dans le périmètre d'un PPRN ? ☐ oui ☒ non

2. Si oui, les risques naturels pris en compte sont-ils : ☐ autres ☐ autres ☐ autres ☐ autres ☐ autres

3. Si oui, les risques naturels pris en compte sont-ils : ☐ autres ☐ autres ☐ autres ☐ autres ☐ autres

4. Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés : ☐ oui ☒ non

Situation de l'immobilier au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM)

1. L'immobilier est-il situé dans le périmètre d'un PPRM ? ☐ oui ☒ non

2. Si oui, les risques miniers pris en compte sont-ils : ☐ autres ☐ autres ☐ autres ☐ autres ☐ autres

3. Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés : ☐ oui ☒ non

Situation de l'immobilier au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

1. L'immobilier est-il situé dans le périmètre d'un PPRM ? ☐ oui ☒ non

2. Si oui, les risques technologiques pris en compte sont-ils : ☐ autres ☐ autres ☐ autres ☐ autres ☐ autres

3. Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés : ☐ oui ☒ non

Situation de l'immobilier au regard du zonage sismique réglementaire

1. L'immobilier est-il situé dans une zone sismique réglementaire ? ☐ oui ☒ non

2. Si oui, la zone sismique réglementaire est : ☐ zone 1 ☐ zone 2 ☐ zone 3 ☐ zone 4 ☐ zone 5

Situation de l'immobilier au regard du zonage réglementaire à potentiel radon

1. L'immobilier est-il situé dans une zone à potentiel radon réglementaire ? ☐ oui ☒ non

Information relative à la pollution de sols

1. Le terrain est-il affecté par une pollution de sols ? ☐ oui ☒ non

2017
BUREAU D'ETUDE - 3 rue du Docteur Roux 91360 MORSANG SUR ORGE

Société : SCEAU D'ETUDE (DOMS) D'Urbanisme
3 RUE DU DOCTEUR ROUX - 91360 MORSANG SUR ORGE
Tel : 01 70 11 11 11 Mail : info@bureau-etude.com
Web : http://www.bureau-etude.com
Siret : 809 209 643 000 70

Scannez et téléchargez votre rapport

Rapport

n° de rapport : 912003864
EPR : 3 sur 30
COT : 31 sur 120

138. Extrait de fichier PDF

BC2E
BUREAU CENTRAL DE CATASTROPHES NATURELLES

Arrêtés de Catastrophes Naturelles / Déclaration de sinistres indemnisés
(en application du chapitre IV de l'article L.102 du Code de l'urbanisme)

Préfecture : Essonne
Adresse du sinistré : 125 AVENUE DU DOCTEUR ROUX 91100 MORSANG SUR ORGE
En date de : 18/07/2024

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Type de catastrophe	Date de début	Date de fin	Publication	AD	Indemnité
Inondations et coulées de boue	06/07/1982	21/12/1982	10/01/1983	12/01/1983	☐
Inondations et coulées de boue	06/04/1983	10/04/1983	21/05/1983	24/05/1983	☐
Inondations et coulées de boue	21/08/1983	21/08/1983	10/11/1983	10/11/1983	☐
Inondations et coulées de boue	20/07/1983	20/07/1983	10/11/1983	10/11/1983	☐
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	21/08/1983	21/12/1983	10/01/1984	10/01/1984	☐
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	01/01/1984	21/12/1983	10/01/1984	10/01/1984	☐
Inondations et coulées de boue	27/02/1983	28/05/1983	10/11/1983	10/11/1983	☐
Inondations et coulées de boue	21/02/1983	21/02/1983	10/11/1983	10/11/1983	☐
Mouvements de terrain différenciés consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	21/01/1983	21/02/1987	11/01/1987	20/12/1987	☐
Inondations et coulées de boue	05/08/1987	08/08/1987	12/01/1988	20/12/1988	☐
Inondations et coulées de boue	01/08/1987	01/08/1987	10/12/1987	20/12/1987	☐
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	20/12/1988	20/12/1988	20/12/1988	20/12/1988	☐
Inondations et coulées de boue	08/07/2001	07/03/2001	27/12/2001	10/11/2002	☐
Mouvements de terrain différenciés consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/01/2002	08/08/2002	10/11/2002	10/11/2002	☐
Inondations et coulées de boue	08/08/2002	08/08/2002	10/11/2002	10/11/2002	☐
Inondations et coulées de boue	10/06/2018	10/06/2018	23/07/2018	10/08/2018	☐
Mouvements de terrain différenciés consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2018	08/08/2018	10/11/2018	10/08/2018	☐
Inondations et coulées de boue	08/10/2024	13/10/2024	20/10/2024	20/10/2024	☐

Cocher les cases **Indemnité** si, à votre connaissance, l'immobilier a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à l'un des événements.

Etat : ☐ **Signature / Cachet en cas de prescription ou de mandataire**

Requérant

Pour en savoir plus, cliquez pour consulter en préfecture ou en mairie, le dossier d'ajustement sur les risques naturels, le document d'information communal sur les risques naturels.

Rechercher l'adresse d'un catastrophe naturelle
Préciser le numéro de département des lieux affectés aux catastrophes naturelles.
Les adresses sont classées par ordre de date de début de la catastrophe. Elles sont classées par département, puis par commune, puis par section cadastrale, puis par adresse.
Vous pouvez également rechercher par commune, puis par section cadastrale, puis par adresse.
Vous pouvez également rechercher par commune, puis par section cadastrale, puis par adresse.
Vous pouvez également rechercher par commune, puis par section cadastrale, puis par adresse.
Source : Géoportail IGN

BC2E
BUREAU CENTRAL DE CATASTROPHES NATURELLES

Document communiqué - 3 rue du Docteur Roux 91100 MORSANG SUR ORGE

Société : **Scannez et téléchargez votre rapport** **Rapport**

SADU DFG DAG / COMES Département
3 RUE DU BEAU SITE - 91100 VERNIERES
Tel : 01 70 11 63 30 / Mail : info@dfgbc2e.com
Web : info@dfgbc2e.com
Site : 003 209 645 000 70



n° de rapport : 912003864
EPR - 0 sur 30
007 - 00 sur 120

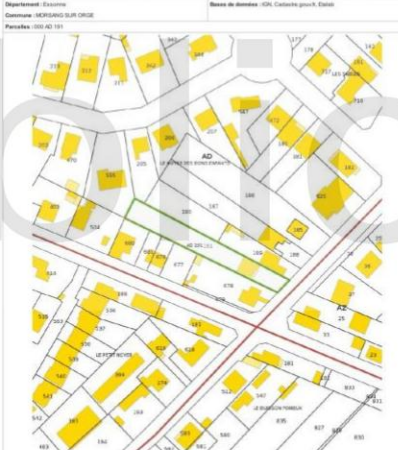
139. Extrait de fichier PDF

BC2E
BUREAU CENTRAL DE CATASTROPHES NATURELLES

Extrait Cadastral

Département : Essonne
Commune : MORSANG SUR ORGE
Parcelles : 003 AD 101

Base de données : IGN, Cadastre gouv.fr, Datal



BC2E
BUREAU CENTRAL DE CATASTROPHES NATURELLES

Document communiqué - 3 rue du Docteur Roux 91100 MORSANG SUR ORGE

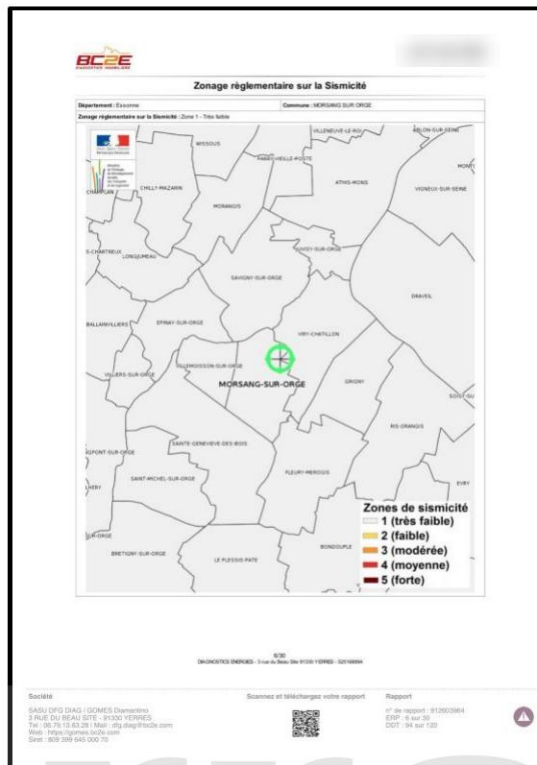
Société : **Scannez et téléchargez votre rapport** **Rapport**

SADU DFG DAG / COMES Département
3 RUE DU BEAU SITE - 91100 VERNIERES
Tel : 01 70 11 63 30 / Mail : info@dfgbc2e.com
Web : info@dfgbc2e.com
Site : 003 209 645 000 70



n° de rapport : 912003864
EPR - 0 sur 30
007 - 00 sur 120

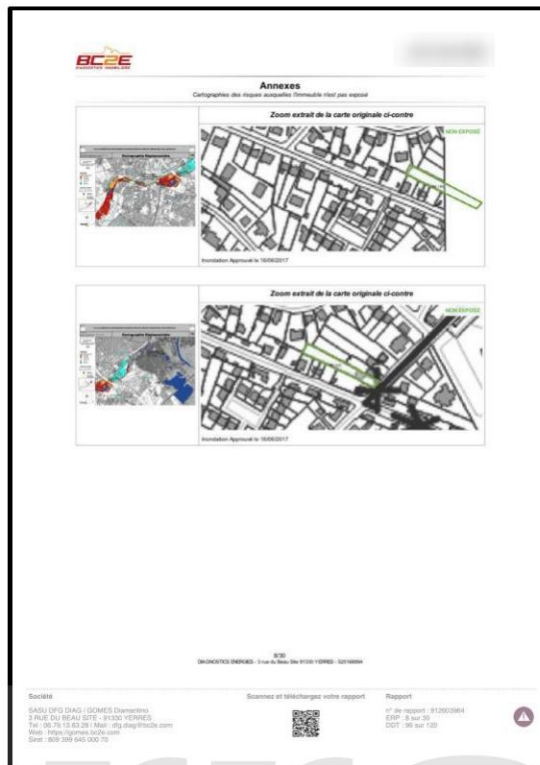
140. Extrait de fichier PDF



141. Extrait de fichier PDF



142. Extrait de fichier PDF



143. Extrait de fichier PDF



144. Extrait de fichier PDF

[illegible]

Page 150 / 163



148. Extrait de fichier PDF





149. Extrait de fichier PDF



150. Extrait de fichier PDF



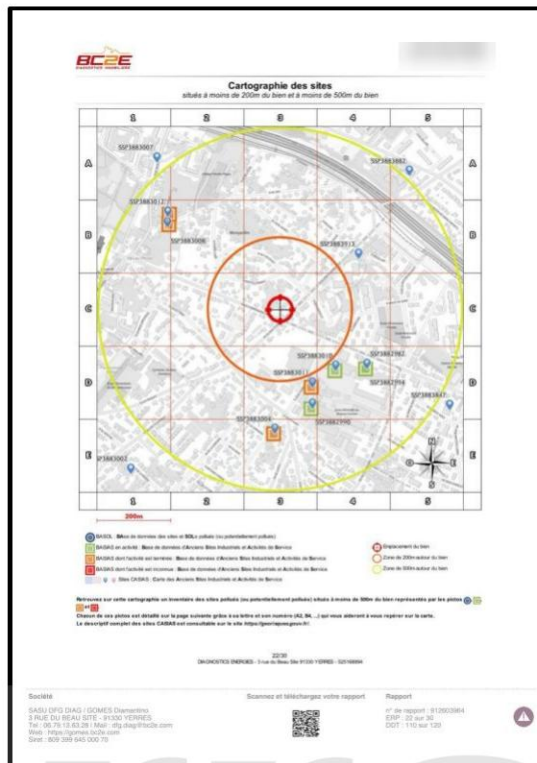
151. Extrait de fichier PDF

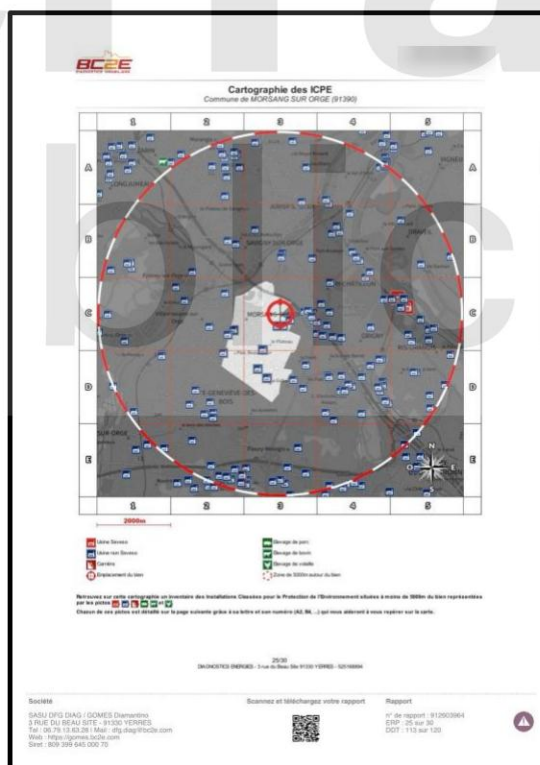


152. Extrait de fichier PDF



[illegible][illegible]

[illegible]

[illegible]

Inventaire des ICPE Commune de MORSANG SUR ORGE (91390)

Registre	Situation	Nom	Adresse	Statut d'origine Régime	Service Projeté Naturelle
	Valable	CLANEXPRESS	102 rue Jean Remy 91390 Morsang sur Orge	Inscrite	Non Service
	Valable	BLAUBRAND CLANEX	91390 MORSANG SUR ORGE	INSCRIRE	NON
	Valable	Pressing des 2 continents	28 Rue du Commerce Saint 91390 Morsang sur Orge	Inscrite	Non Service
	Valable	SPOUX-CAILLIERS	10 rue Jean Remy Thiers Indust 91390 Morsang sur Orge	INSCRIRE	NON
	Valable	INTERTEC	1171 AVENUE DE JARDIN 91390 MORSANG SUR ORGE	INSCRIRE	NON
	Valable	EXPRESSO (ex ADREX)	4302 rue Jean Remy 91390 Morsang sur Orge	INSCRIRE	Non Service
	Valable	CARROSSERIE AUTOCOLOR	27 rue Anne Gaillet 91390 Morsang sur Orge	Inscrite	Non Service
	Valable	CONCREX	4 Rue Roger Saligny 91390 Morsang sur Orge	INSCRIRE	NON

2020
DIRECTION DÉPARTEMENTALE - 3 rue de la Basse Rue 91390 VINCY, GYSSINGHE

Société

Scannez et téléchargez votre rapport

Rapport

SASU DPG DIAG - DOMES Damesiris
3 RUE DU BEAU SITE - 91390 VINCYS
Tél : 01 75 13 63 21 - 1600 - dpgdiag@dpdiag.com
Email : dpgdiag@dpdiag.com
Site : 003 399 643 000 79

n° de rapport : 91003004
EXP : 28 mai 20
D02 : 114 mai 20



Etat des nuisances sonores aériennes

En application des articles L 112-3 et L 112-9 du Code de l'Urbanisme



* Cette photo aérienne, ainsi que toutes représentations d'ETAT de l'UNITE, sont mises à disposition par les services de données de l'Etat.

Relevé en ligne n°	DIAGNOSTICS ENERGIES
Numéro de dossier	
Date de réalisation	16/07/2025
Localisation du bien	301 AVENUE DU DOCTEUR ROUX 91 500 MONTAIGNEY SUR YVETTE
Section cadastrale	AD 191
Altitude	76.47m
Données GPS	Latitude 48.853228 - Longitude 2.384418
Désignation de l'ouvrage	
Désignation de l'opération	

REPERCUSSIONS DES NUISANCES AERIENNES SUR LE RESEAU D'US DE PLUIE ET LE PLAIN DE L'UNITE

Voie exposée : 1001-05-001

SOMMAIRE

Sommaire de votre Etat des Nuisances Sonores Aériennes
 Impact d'Etat des Nuisances
 Cartographie
 Récapitulatif d'Etat des Nuisances Aériennes

27/30
 DIAGNOSTICS ENERGIES - 3 rue de la République 91500 MONTAIGNEY - 0169 300 000

Société

SASU DPG DIAG / GOMES Diagnostics
 3 RUE DU REAU SITE - 91500 VERRIES
 Tel : 01 69 30 00 00 - Mail : dpg@dpdiag.com
 Web : https://www.dpg.com
 Siret : 300 300 645 000 70

Scannez et téléchargez votre rapport



Rapport

n° de rapport : 910603864
 DPG - 27 rue de
 SIRET : 300 300 645 000 70





Etat des nuisances sonores aériennes

En application des articles L 112-3 et L 112-8 du Code de l'Urbanisme

Le présent état des lieux est l'élément de base de l'évaluation des nuisances sonores aériennes pour évaluer la conformité de l'état des lieux.

Cet état est établi en tenant compte des informations reçues et disponibles par les services concernés.

Adresse de l'exploitant : Date :
 158 Avenue du Col de l'Air, 93000 Villette
 93000 Villette, France

Etat des nuisances sonores aériennes pour l'exploitation au bruit (AN)

1. L'exploitant soumet-il des données de bruit ? Date :

1.1 Oui, non de l'exploitant Date :

1.2 L'exploitant soumet-il des données de bruit d'exploitation ? Date :

1.3 Si oui, les données sont-elles en format numérique ? Date :

1.4 L'exploitant soumet-il des données de bruit d'exploitation ? Date :

1.5 Si oui, les données sont-elles en format numérique ? Date :

1.6 L'exploitant soumet-il des données de bruit d'exploitation ? Date :

1.7 Si oui, les données sont-elles en format numérique ? Date :

1.8 L'exploitant soumet-il des données de bruit d'exploitation ? Date :

1.9 Si oui, les données sont-elles en format numérique ? Date :

1.10 L'exploitant soumet-il des données de bruit d'exploitation ? Date :

1.11 Si oui, les données sont-elles en format numérique ? Date :

1.12 L'exploitant soumet-il des données de bruit d'exploitation ? Date :

1.13 Si oui, les données sont-elles en format numérique ? Date :

1.14 L'exploitant soumet-il des données de bruit d'exploitation ? Date :

1.15 Si oui, les données sont-elles en format numérique ? Date :

1.16 L'exploitant soumet-il des données de bruit d'exploitation ? Date :

1.17 Si oui, les données sont-elles en format numérique ? Date :

1.18 L'exploitant soumet-il des données de bruit d'exploitation ? Date :

1.19 Si oui, les données sont-elles en format numérique ? Date :

1.20 L'exploitant soumet-il des données de bruit d'exploitation ? Date :

1.21 Si oui, les données sont-elles en format numérique ? Date :

1.22 L'exploitant soumet-il des données de bruit d'exploitation ? Date :

1.23 Si oui, les données sont-elles en format numérique ? Date :

1.24 L'exploitant soumet-il des données de bruit d'exploitation ? Date :

1.25 Si oui, les données sont-elles en format numérique ? Date :

1.26 L'exploitant soumet-il des données de bruit d'exploitation ? Date :

1.27 Si oui, les données sont-elles en format numérique ? Date :

1.28 L'exploitant soumet-il des données de bruit d'exploitation ? Date :

1.29 Si oui, les données sont-elles en format numérique ? Date :

1.30 L'exploitant soumet-il des données de bruit d'exploitation ? Date :

1.31 Si oui, les données sont-elles en format numérique ? Date :

1.32 L'exploitant soumet-il des données de bruit d'exploitation ? Date :

1.33 Si oui, les données sont-elles en format numérique ? Date :

1.34 L'exploitant soumet-il des données de bruit d'exploitation ? Date :

1.35 Si oui, les données sont-elles en format numérique ? Date :

1.36 L'exploitant soumet-il des données de bruit d'exploitation ? Date :

1.37 Si oui, les données sont-elles en format numérique ? Date :

1.38 L'exploitant soumet-il des données de bruit d'exploitation ? Date :

1.39 Si oui, les données sont-elles en format numérique ? Date :

1.40 L'exploitant soumet-il des données de bruit d'exploitation ? Date :

1.41 Si oui, les données sont-elles en format numérique ? Date :

1.42 L'exploitant soumet-il des données de bruit d'exploitation ? Date :

1.43 Si oui, les données sont-elles en format numérique ? Date :

1.44 L'exploitant soumet-il des données de bruit d'exploitation ? Date :

1.45 Si oui, les données sont-elles en format numérique ? Date :

1.46 L'exploitant soumet-il des données de bruit d'exploitation ? Date :

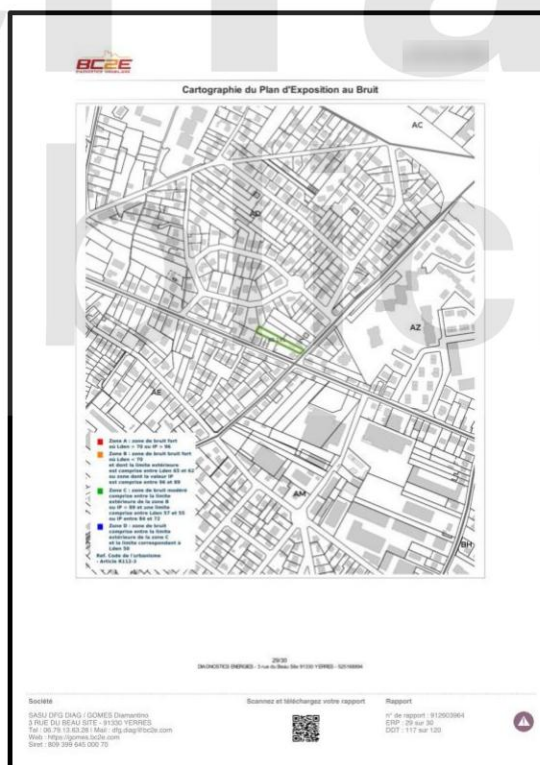
1.47 Si oui, les données sont-elles en format numérique ? Date :

1.48 L'exploitant soumet-il des données de bruit d'exploitation ? Date :

1.49 Si oui, les données sont-elles en format numérique ? Date :

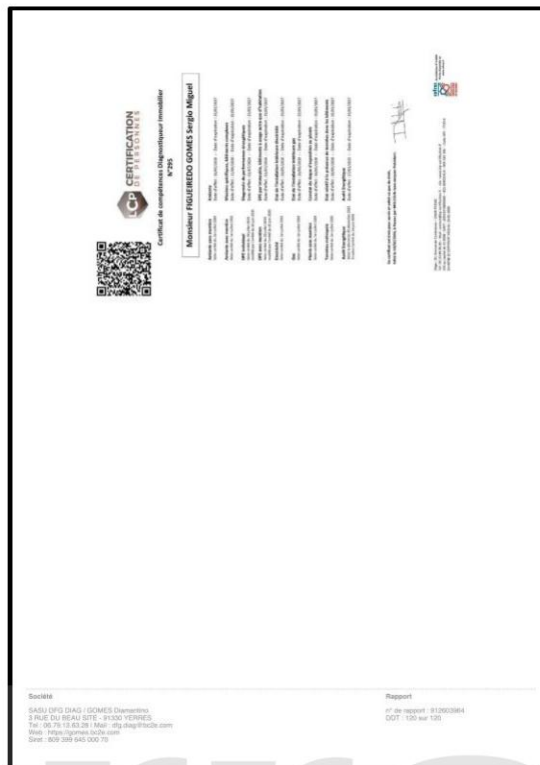
1.50 L'exploitant soumet-il des données de bruit d'exploitation ? Date :

1.

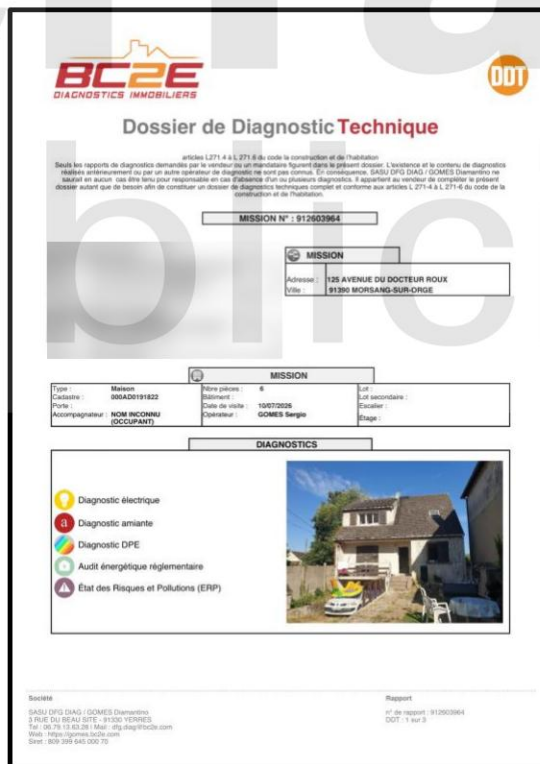


165. Extrait de fichier PDF

166. Extrait de fichier PDF



167. Extrait de fichier PDF



168. Extrait de fichier PDF



De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat sur 161 pages pour servir et valoir ce que de droit.



Emilie RECHT
Commissaire de Justice associé

ferrari[©]
publicité